

Mensuel

bpost

Ne paraît pas en juillet et août
N° d'agrégation : P402024
Bureau de dépôt : Charleroi X - 1/3120

PB-PP|B-00802
BELGIE(N)-BELGIQUE

alter échos

L'actualité sociale avec le décodeur

HORS-SÉRIE



**UN TOIT POUR TOUS.
ET POUR TOUJOURS**

www.alterechos.be

Ce numéro a été coordonné par Manon Legrand & Marinette Mormont

Clara Van Reeth
Martine Vandemeulebroucke

Rédaction
Rue G. Tell 57 - 1060 Bruxelles
T. 02 541 85 20 - F. 02 231 15 59
redaction@alter.be
www.alterechos.be

Graphisme
Caroline Deroyer
Maude Wera
(dac-collectif.be)

Ont collaboré à ce numéro

Pierre Jassogne
Manon Legrand
Julie Luong
Marinette Mormont
Rafal Naczyk
Cédric Vallet

Photos
Loïc Delvaux, Design For Everyone, Alex GD, Billy Miquel, Jérôme Peraya, Chloé Thôme, Kristof Vadino

Diffusion et communication
Marie-Eve Merckx

Impression
Imprimerie Havaux
(Nivelles)

Illustration de couverture
Candela Sierra

Coordination financière
Guido Sirletti

Un toit pour tous. Et pour toujours

PAR MARINETTE MORMONT

ABONNEMENT

Abonnement	
Papier + Web	125 €/an
Papier uniquement	80 €/an
Web uniquement	95 €/an
Découverte (web + papier)	19 €/3 mois

S'abonner
Rendez-vous sur le site
www.alterechos.be/abonnements

Contact / infos
02 541 85 20
ou abonnement@alter.be

Insertions publicitaires
prix sur demande à
marie-eve.merckx@alter.be

La reproduction intégrale ou partielle d'articles d'Alter Échos est interdite par la loi parce qu'elle porte préjudice à leur exploitation normale.

L'Agence Alter est reconnue et soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme organisme d'éducation permanente.

Alter Échos est une publication de l'Agence Alter asbl Presse & Innovations sociales

Éditrice responsable :
Manon Legrand

Siège social :
rue Namèche 2B - 5000 Namur

N° d'entreprise : 457 350 545
IBAN BE97 3101 2163 4349
BIC BBRUEBB



« Les gouvernements se sont mis en ordre de marche avec les acteurs de la société civile et ce qui semblait une utopie ces dernières années s'est produit : les rues se sont vidées des sans-abri, avec des nuances selon les pays. » La Feantsa (Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri) et la Fondation Abbé Pierre, lors de la présentation le 23 juillet dernier de leur « 5^e regard sur le mal-logement en Europe », constataient qu'un peu partout en Europe, en quelques semaines à peine, la plupart des personnes à la rue ont été mises à l'abri alors que la pandémie du Covid-19 battait son plein et que la majorité d'entre nous nous calfeutrions dans nos maisons et appartements.

Étonnant? Peut-être pas tant que cela. Car la problématique du sans-abrisme est de longue date principalement gérée sous le prisme de l'urgence. Aux chutes annuelles des températures, on répond par des plans hiver ou autres plans grand froid. Les « crises » migratoires sont « solutionnées » par l'ouverture passagère de nouvelles places en centres d'accueil et par les bonnes volontés citoyennes. Avec la crise sanitaire, nombre de dispositifs humanitaires et temporaires ont vu le jour. L'action d'urgence, tant publique que privée, a pour habitude de combler les trous que l'on a laissés se former dans nos filets de sécurité, de panser les maux sociaux voire de se révéler un outil de communication efficace pour montrer que l'on agit – et qu'importe, finalement, les résultats de cette action sur le long terme.

Aujourd'hui, alors que des dispositifs temporaires mis en place pendant la période de confinement touchent à leur fin et que d'autres sont prolongés provisoirement, l'enjeu, pour les pouvoirs publics, consiste à (re)prendre à bras le corps leurs intentions de mettre fin au sans-abrisme grâce

à des politiques structurelles dans le champ de l'action sociale, mais aussi du logement – car sans prévention des expulsions locatives d'un côté, sans accessibilité à des logements dignes et abordables de l'autre, rien ne sert de courir. Des politiques structurelles souvent annoncées, moins souvent mises en œuvre.

Le sans-abrisme recouvre une réalité multiple. Sa gestion et sa prise en charge par le monde politique et le secteur associatif en Belgique francophone le sont tout autant. Ce numéro hors-série d'Alter Échos, constitué à partir de plusieurs années d'archives de notre revue, fait le point sur ces questions, sur les débats qu'elles soulèvent et sur les innovations qui surgissent dans le travail social.

Et si la Feantsa et la Fondation Abbé Pierre se sont félicitées des solutions – souvent inédites, c'est vrai – mises en place par les États et les acteurs de la société civile au printemps dernier afin de mettre à l'abri les personnes qui en étaient dépourvues, ces associations ont aussi regretté la criminalisation dont nombre d'entre elles ont été l'objet dans l'espace public en période de « lock-down ». À Bruxelles notamment, migrants en transit et autres sans-abri ont parfois été poussés à « marcher 20 à 30 km par jour, chassés d'un endroit à l'autre vu les interdictions d'« être » dans l'espace public », explique ainsi François Bertrand, directeur de Bruss'Help, dans l'interview d'entrée de ce numéro, réalisée cette fin du mois d'août. Une « chasse aux SDF » tout aussi ancienne que la pitié fondant la politique d'urgence sociale et qui est dénoncée par le collectif Design For Everyone dont vous trouverez, attachée dans ce numéro, la « Brussel's Prout Map », une carte répertoriant une quarantaine de dispositifs de mobilier urbain « anti-SDF » à Bruxelles. •



Avec le soutien de la Commission communautaire française (Cocof), de la Région Bruxelles-Capitale (RBC), de Bruxelles Environnement, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Wallonie.

GRAND ENTRETIEN

6 — 9

**Sans-abrisme :
L'autre pandémie**

Entretien croisé entre François Bertrand, directeur de Bruss'Help, et Martin Wagener, chercheur et professeur en politiques sociales à l'UCL (FOPES-CIRTES). Nos deux invités partagent leurs premières observations sur les conséquences du Covid sur le public sans abri et évoquent des pistes pour l'avenir en matière d'accueil et de prise en charge.

URGENCES

Sanitaire, migratoire ou météorologique : depuis toujours, l'urgence modèle le paysage de l'aide aux personnes sans abri.

11 — 13

**Parc Astrid : la misère
moins pénible en plein air?**

Mars 2020. Les autorités liégeoises ont rassemblé quelque 70 personnes sans abri au parc Astrid, brandissant la nécessité sanitaire d'un confinement en plein air. Un « encampement » dont les failles ont été rapidement pointées.

14 — 15

Les naufragés du gymnase

Dès les débuts du confinement, l'accueil de jour pour sans-abri de l'association carolo « Comme chez nous » a été délocalisé dans un gymnase de Marchienne-au-pont. Reportage.

16 — 17

Portfolio.

Le confinement des oublié.e.s

Chloé Thôme a documenté dès le début de la pandémie la catastrophe humaine qui se jouait dans les rues bruxelloises, et précisément au centre de jour Le Clos, Centre d'accueil de jour de L'Ilot - Sortir du sans-abrisme, où se rendaient quotidiennement près de 200 personnes pour la distribution alimentaire.

18 — 21

Urgences : morceaux choisis

22 — 25

Chez les hébergeuses

Ils habitent parfois à plus de deux heures de route du Parc Maximilien. « Ils », on devrait écrire « elles », car les hébergeurs wallons de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés sont très majoritairement des hébergeuses.

DE LA RUE AU LOGEMENT

Le logement : comme priorité, pas comme récompense. En 2012, les tenants du modèle Housing First surgissent dans le paysage belge de la lutte contre le sans-abrisme.

28 — 29

**Sam Tsemberis : « Les gens s'en
sortent plus facilement de leurs
addictions que de la pauvreté »**

En 1992, Sam Tsemberis, psychologue de l'Université de New York, décide de tester un nouveau modèle. Son idée ? Donner d'abord aux sans-abri chroniques un endroit pour vivre plutôt que de les accompagner dans la rue.

30 — 33

**Housing First : vers la fin
du san-abrisme?**

Le modèle « Housing First » est innovant, sexy et fonctionne. Bilan après plus de deux ans d'expérimentation en Belgique.

34 — 35

**Portfolio. Le logement comme
priorité. Pas comme récompense**

36 — 37

**Capteurs et créateurs
de logement**

Avec son projet « capteurs de logements », l'asbl l'Ilot veut faire rencontrer les besoins de logement des personnes les plus démunies avec ceux de propriétaires de biens à louer.

38 — 39

**Portrait. Bruce Renson,
chasseur de logements**

Bruce Renson, diplômé en marketing et avec une expérience de l'immobilier, prospecte pour dénicher l'appartement pas trop cher, pas trop délabré afin de reloger des personnes sans domicile.

40 — 42

**Tiny houses : aux grand
maux, les mini-remèdes?**

Des mini-maisons en bois modulables et mobiles accueillent des sans-abri pour quelques mois. Effet de mode ou solution crédible au sans-abrisme et au mal-logement ?

43 — 45

**Maisons d'accueil :
pas facile d'y entrer,
difficile d'en sortir**

Les maisons d'accueil hébergent pour quelques mois des personnes sans abri ou mal logées en vue de faciliter leur réinsertion. Tour d'horizon de leurs forces et de leurs limites.

**ESPACE PUBLIC :
PERSONAE NON GRATAE**

Jets d'eau, bancs publics design mais inconfortable, grillages, règlements communaux ou encore interventions policières, tout est bon pour soustraire aux regards du public le grain de folie d'un sans-abri, l'agitation d'un usager de drogues en quête de sa dose, l'errance perpétuelle d'un sans-papiers.

47 — 49

**Mickaël Labbé : « Les villes
mettent en œuvre une violence
qui agit sur le mépris »**

« Assis-debout », grillages ou caméras. Pour Mickaël Labbé, philosophe spécialiste de l'architecture, ce sont autant de signaux de mépris envoyés par la ville envers toutes celles et ceux qui la peuplent.

50 — 53

**Le mobilier urbain,
objet de cohésion ou
de dissuasion**

Le mobilier urbain a pour but de répondre aux divers besoins des usagers d'une ville. Pouvoirs publics et acteurs privés peuvent aussi y recourir avec une volonté de régulation, voire d'exclusion.

54 — 55

**Parc Maximilien :
mais que fait la police?**

Été 2017. 500 migrants vivent et dorment au parc Maximilien et à ses environs. La police de Bruxelles y fait des interventions remarquées, ponctuées d'arrestations.

56 — 59

**Drogues à ciel ouvert :
cocktail de risques**

En Belgique, des personnes sans logement, d'autres qui ont retrouvé un toit mais conservent leurs habitudes d'errance, n'ont pas d'autre endroit où consommer qu'un squat délabré, un parking ou une berge de canal. Reportages.

60 — 62

**Répression de la mendicité :
des travailleurs sociaux entre
résignation et résistance**

Dans toutes les villes wallonnes qui ont réprimé la mendicité, les associations ont dénoncé une traque des plus pauvres qui mettrait en péril leur travail social.

63 — 65

**Grains de folie
dans l'espace public**

Les manifestations de souffrance mentale en rue sont en augmentation. En cause? Une précarité et des troubles mentaux croissants dans toute la population.

LOIN DES CLICHÉS

La figure du clochard ou du vagabond est aujourd'hui dépassée : le sans-abrisme se caractérise par une population hétérogène dont les histoires se suivent mais ne se ressemblent pas.

68 — 69

Le sans-abrisme en chiffres

70 — 73

**(L)armes d'errance. Souffrances
et stratégies de survie des
habitantes de la rue**

Avec son ouvrage *(L)armes d'errance. Habiter la rue au féminin*, Mauro Almeida Cabral invite les lecteurs

dans le quotidien des habitantes de la rue, invisibles et sujettes à de nombreuses violences.

74 — 76

Les griffes de la nuit

Pour les femmes sans abri, la nuit est synonyme de stress et de peur. Mais surtout, elle prolonge le jour. Ses côtés obscurs ne font que mettre en lumière une vulnérabilité vécue 24 h/24.

77

**Photo. Migrant cherche
abri pour la nuit**

78 — 82

**Jeunes en errance : « Tous
les voyants sont au rouge »**

Encore mineurs ou ayant à peine atteint l'âge de la majorité, de nombreux jeunes, belges ou étrangers, errent entre un canapé de fortune, des structures d'accueil d'urgence et la rue...

Sans-abrisme, l'autre pandémie

Un an maintenant que Bruss'Help, organe régional de coordination de l'aide aux personnes sans abri, a vu le jour, absorbant les fonctions de la Strada, structure d'appui au secteur sans-abri (rôle d'observatoire, de recommandations et de mise en réseau), avec deux missions en plus : la coordination de l'ensemble des opérateurs – publics, privés et associatif – en matière d'urgence et d'insertion, et l'orientation des personnes vers les structures d'accueil, une fonction dont le Covid a sonné le lancement en mai. C'est François Bertrand qui est à la tête de ce nouvel organisme – dont la création marque un tournant dans la politique bruxelloise de sans-abrisme – et que nous avons invité pour ouvrir ce numéro rétrospectif sur la problématique du sans-abrisme. Nous avons convié à ses côtés Martin Wagener, fin observateur des politiques sociales qui intervient régulièrement dans nos pages. Avant d'être chercheur et professeur en politiques sociales à l'UCL (FOPES-CIRTES), Martin Wagener a été travailleur social puis directeur de la Strada. Un dialogue constructif et prospectif, sombre dans l'ensemble – le Covid n'a pas arrangé les choses – mais émaillé de pistes encourageantes, sur les enjeux actuels et futurs du sans-abrisme.

PAR MANON LEGRAND ET MARINETTE MORMONT

ALTER ÉCHOS : À l'heure actuelle, pouvez-vous déjà évaluer l'existence ou non d'un nouveau public sans abri, conséquence de la crise du Covid?

FRANÇOIS BERTRAND : Dès les premières semaines de la crise, on s'est retrouvé avec des personnes auparavant hébergées dans le circuit de la débrouille, chez des amis ou dans la famille, dans des logements insalubres ou très exigus. Ils se sont très vite tournés vers Bruss'Help pour trouver

d'autres solutions d'hébergement, mais aussi d'aide alimentaire. Cela a constitué une première vague de demandes. Depuis le mois de juin, on est également confronté à une série de personnes en décrochage, qui ont perdu leur emploi ou qui avaient un revenu de remplacement et pour qui le Covid a restreint ou coupé toute ressource financière, les mettant en situation de sans-abrisme. Cela ne fait qu'augmenter. On peut aussi parler dans ce nouveau public des usagers en sortie d'institution – hôpitaux et prisons.

Ces personnes étaient des usagers connus, mais la faiblesse des lits hospitaliers et les règles sanitaires ont multiplié le phénomène par dix. Elles se sont retrouvées en rue sans aucune solution. Ce sont nos premières observations. Il est difficile à l'heure actuelle de chiffrer cette augmentation. Le gel des expulsions a permis, entre mars et août 2020, d'éviter des décrochages et situations de tombées en rue des Bruxellois précarisés sur « le fil » juste avant l'épidémie. Le dénombrement de novembre 2020 sera capital car il permettra de dresser une photographie du sans-abrisme dans l'immédiat de la première vague de l'épidémie (et de ses mesures d'aides de crise : soins Covid aux sans-abri, ouverture d'hôtels, gel des expulsions) et de mettre cette photographie en perspective avec le dénombrement 2018 tout en tenant en compte la spécificité de la période de gel des expulsions.

MARTIN WAGENER : On a réalisé durant ces derniers mois des entretiens avec toute une série de services – maisons d'accueil, de rue, Bruss'Help – et il en ressort que partout de nouvelles demandes émergent. Les services de travailleurs de rue découvrent à la fois d'anciens profils et des profils historiquement plus loin du secteur... On peut aussi s'attendre à un nouveau public lié aux séparations et aux violences conjugales renforcées par le confinement. Cela aura un impact non négligeable sur la demande en logement. Comme souvent, ce sera d'abord la famille qui aidera puis cela risque de se transformer en sans-abrisme. On peut craindre aussi une augmentation des demandes de la part des sans-papiers, qui ont perdu leurs revenus informels.

AÉ : La Belgique ne dispose pas de beaucoup de données, mais il semble clair que le public sans abri est plus vulnérable face au virus. Outre la question du logement, se pose la question du soin pour ce public.

FB : En effet, une étude est d'ailleurs en cours pour évaluer le lien entre facteurs de risque et précarité, en partenariat avec l'ULB et Médecins du Monde. Dans la palette des services de crise déployés en urgence par Bruss'Help, le premier à avoir été activé a été le centre de confinement médicalisé Covid pour les personnes sans abri. À travers ce dispositif d'orientation médicale, la Région bruxelloise s'est démarquée

des autres régions. Derrière cela, il y avait cette idée d'une égale dignité de toute vie humaine au sein de la crise. En clair, nous avons eu très peur d'un taux de non-recours aux services d'urgence des hôpitaux par les personnes sans abri et avons en conséquence monté une centrale téléphonique de signalements (par les organisations d'hébergement et de rue) qui permettait d'intervenir sur le terrain, de prendre en charge, orienter et transporter (via ambulance Bruss'Help) vers la ligne hospitalière classique. Aujourd'hui, il en ressort un point positif et un point d'inquiétude. Ce système a permis que les personnes sans abri les plus durement touchées médicalement par le Covid (avec nécessité de soins intensifs) soient prises en charge avec la même rapidité d'intervention que n'importe quel citoyen. Mais nous sommes également très inquiets de relever que le niveau de risque est décuplé pour ce public en cas d'infection. Et encore plus inquiets de constater le report de soins pour les autres pathologies (tuberculose, HIV...). Cela doit rester au cœur de notre attention pour penser des dispositifs qui assurent une prise en compte globale des personnes sur les plans social et de la santé.

AÉ : À ce stade, quel bilan dressez-vous des hôtels?

FB : Nous avons eu, de la part des personnes qui ont été hébergées, un retour positif. Elles ont souligné une humanisation, la chambre d'hôtel étant considérée comme d'une qualité d'hébergement jamais connue auparavant, un « chez-soi » qui tranchait avec un logement exigü ou insalubre et avec les dortoirs, fuis par de nombreuses personnes à raison. La chambre d'hôtel contraste aussi avec les maisons d'accueil qui impliquent une incitation assez forte à la vie en communauté et une surveillance plus importante. Les hôtels se sont révélés être une solution alternative, se rapprochant davantage de l'approche Housing First, car reposant sur une autonomie accrue.

MW : Nous avons aussi remarqué que tout un travail avec les communes se mettait en place, ce qui est totalement nouveau. Des communes comme Watermael-Boitsfort – qui historiquement n'a jamais eu grand-chose à gérer en termes de sans-abrisme –, ont commencé des collaborations pour ouvrir des hôtels.

AÉ : Ces hôtels vont prochainement fermer, si ce n'est déjà fait... Quelle sera la suite? →

→ **FB :** Certains hôtels sont fermés, mais nous sommes toujours dans une capacité identique à celle d'avril-mai. Nous avons pu reloger des personnes avec une maximisation des places dans les hôtels restants. Nous menons un grand chantier de captation de nouveaux lieux d'hébergement plus durables : des hôtels pour lesquels il y aurait une possibilité de passer par l'emphytéose, en lien avec les communes et CPAS, mais également des logements en agence immobilière sociale (AIS), des logements sociaux en rénovation ou des bâtiments privés de bureaux convertibles en habitat de qualité pour du moyen terme (un à deux ans).

AÉ : Est-ce donc réaliste de penser qu'aucune des personnes hébergées dans ces hôtels ne se retrouvera à la rue ?

FB : Nous avons 700 personnes en hôtel... Mais pas 700 places durables. Il y a quand même eu un engagement des ministres Alain Maron (Action sociale) et Nawal Ben Hamou (Logement) pour capter des logements au niveau des sociétés immobilières de service public (SISP) et dans les agences immobilières sociales (AIS). Mais il y a une autre zone d'incertitude autour des travailleurs, en fatigue et en sous-nombre. Si nous parvenons à capter des logements à plus long terme, il faudra aussi placer des équipes en charge de l'accompagnement des personnes dans ces lieux. Et, on le voit, le secteur sans-abri, comme le social-santé en général, est sur les rotules après cette crise.

MW : Alain Maron a pensé sa politique sur la sortie de la logique de l'urgence. Avec la crise du coronavirus, il a été amené à renforcer l'urgence. Aujourd'hui se pose à nouveau la question du long terme et du logement durable et de qualité. Or depuis la fin des années nonante, la part des aides publiques consacrées au logement stagne et celle allouée à la construction de nouveaux logements est carrément en baisse. Même si le secteur sans-abri se met à travailler autrement, il faut des leviers dans le secteur du logement. Car à Bruxelles, il y a toujours plus de demandes mais pas d'augmentation du nombre de logements abordables et de qualité.

D'un autre côté, il y a aussi du positif. Comme François Bertrand le disait, les hôtels ont permis de lancer des projets de travail social qui ne sont

pas réalisables dans les gros services, ce lien est à préserver. Cette approche plus humaine est souhaitée du côté des personnes sans abri, qui ne sont plus trop dans l'esprit des hébergements collectifs. Il faut donc des équipes dans les différentes communes. Et dans toutes les communes, pas seulement à Bruxelles et dans les quatre ou cinq communes autour qui, historiquement, sont davantage mobilisées – celles-ci octroient quatre à cinq fois plus d'adresses de référence. Il s'agit là d'une inégalité en termes d'intervention et d'orientation des sans-abri sur le territoire belge. Les petites communes sont complètement débordées et ont encore une vision très « Zola » du sans-abrisme. Pour elles, ce sont des personnes complètement désocialisées. Leur approche selon cette unique catégorie « clochard » les aveugle sur un tas de populations derrière. Mais d'une manière générale, Bruxelles est plutôt un bon élève dans cette crise. On a vu en Wallonie des villes ouvrir des centres sportifs, des zones de camping avec quelques barrières Nadar et des tentes comme « zone protégée corona »...

AÉ : Bruxelles s'en est bien sortie... Vous recevez le compliment, François Bertrand ?

FB : Bruss'Help souffrait jusqu'à présent d'une défiance de la part du secteur, notamment autour de la nouvelle ordonnance qui régit l'aide aux sans-abri (lire : « Sans-abri à Bruxelles : un projet d'ordonnance qui sème le trouble », *Alter Échos* n° 441, avril 2017, Marinette Mormont). On parlait avec une image assez négative. On se réjouit qu'il y ait eu une reconnaissance de l'ensemble des acteurs du secteur – de jour ou de nuit – de notre coordination pendant la crise et de la mise en cohérence des services. Au-delà de la recherche de solutions plus durables de logements, un autre grand changement se prépare pour la période automne-hiver et après. Il n'est plus question d'avoir des centres de Samusocial qui fonctionnent « jour par jour » et où les personnes ne peuvent pas rester en journée. C'est un acquis de l'évaluation de cette crise : l'importance pour les personnes d'avoir un accueil de jour de qualité et le fait d'en finir avec la nécessité de téléphoner chaque jour pour obtenir une place pour la nuit. De même, l'inscription au Samu rimera avec un accompagnement social orienté solution.

AÉ : Une grande partie du public hébergé au Samu est composée de personnes migrantes et en situation irrégulière. La question migratoire reste un grand problème à Bruxelles. Quelles solutions envisage-t-on vis-à-vis d'elles ?

FB : Le ping-pong Région-fédéral s'est poursuivi pendant la crise et rien n'a avancé. La Région bruxelloise continue de prendre en charge tant bien que mal ce public. Alain Maron et Rudi Vervoort ont financé trois hôtels pour loger ces personnes – afin de déconcentrer la Porte d'Ulysse à Haren, où il devenait difficile de maintenir les distances sanitaires. Au-delà de ça, il a été très compliqué pour la Plateforme citoyenne de maintenir un accompagnement social et juridique pour le public « transmigrant » – qui n'est pas majoritaire –, il était toujours dans l'esprit de rejoindre la Grande-Bretagne. Ce public a aussi été davantage victime de criminalisation dans l'espace public, plus encore que les sans-abri. À Bruxelles notamment, migrants en transit et autres sans-abri étaient contraints de marcher 20 à 30 km par jour, chassés d'un endroit à l'autre vu les interdictions d'« être » dans l'espace public. C'est pourquoi nous avons aussi dû rouvrir des centres de jour purement humanitaires, avec un accès aux douches, des lessives et de l'aide alimentaire.

MW : Historiquement, il y a eu une rupture avec l'arrivée de la N-VA au gouvernement. Jusque dans les années 2010, cette compétence restait aux mains des socialistes et une aide humanitaire minimum était toujours en place. Aujourd'hui, même ce minimum est remis en question. On se situe davantage dans une chasse, en témoignent aussi les dispositifs anti-SDF rassemblés dans la carte (détachable au milieu de ce numéro, NDLR). Il faut que les gens circulent. Et le coronavirus a aggravé cette injonction ! Cette approche a pris de l'importance dans les années 1990-2000, au moment de la création du Samusocial. Tout le monde pensait que c'était mal que les sans-abri s'installent quelque part. Mais cette activation historique des sans-abri remonte en fait à plus d'un siècle, issue du mouvement ouvrier et de l'esprit chrétien : il faut se bouger, travailler, mériter. Aujourd'hui, les projets de Housing First et de réaffiliation sociale font aussi appel à l'activation,

mais avec une approche plus humaniste, d'émancipation.

FB : Tout à fait. Bruss'Help, c'est un peu la tectonique des plaques, avec les différents piliers et approches dans le secteur qui créent un manque de lisibilité et une difficulté pour mettre tout le monde autour de la table – plus à Bruxelles que dans le reste du pays. Bruss'Help apparaît comme un « quasi-service public » qui joue un rôle de connexion entre les différents services. Cette image de neutralité est importante, notamment pour régénérer la confiance.

AÉ : La crise n'a-t-elle pas justement permis de mettre tout le monde autour de la table, dans les projets d'hôtel par exemple ?

FB : Le Covid a accéléré la collaboration entre acteurs. Cela a permis à chacun de mettre de côté ses luttes politiques et de méthodes pour avancer, avec les besoins de l'utilisateur au centre. Les hôtels et l'auberge Jacques Brel ont mis ensemble des gens aux façons de faire différentes – comme Médecins du Monde, qui a une approche humanitaire, avec les acteurs de 86.400 (accueil de jour) et la garde médicale bruxelloise. Autre exemple à Anderlecht, où le projet rassemblait infirmiers de rue, Diogènes, le CPAS et la commune. Mais, globalement, le défi est grand. Après l'affaire du Samusocial, on est dans une nouvelle ère. On se retrouve avec un archipel d'acteurs, aux façons de faire et aux idéologies assez différentes, aux approches plus neuves – comme Housing First – et anciennes, qui ne sont pas à jeter.

MW : Toutes les différences et conflictualités qui étaient gommées par le grand acteur qu'était le Samusocial reviennent aujourd'hui. Chaque service en soi travaille bien, mais l'offre est trop organisée à partir des services et non à partir des besoins. Il manque des outils qui donnent une cohérence à l'ensemble. Les associations craignent toujours une perte d'autonomie quand on met en place un outil de gouvernance ou d'orientation au niveau régional. La crainte d'une tutelle « CPAS et Ville de Bruxelles » – époque Samusocial – a disparu, mais le secteur reste très méfiant. C'est maintenant le moment de se poser des questions. Pourquoi travaille-t-on ? Pour faire survivre son asbl ou pour mettre fin au sans-abrisme ? •

Urgences

Sanitaire, migratoire ou météorologique : depuis toujours, l'urgence modèle le paysage de l'aide aux personnes sans abri. Prises en charge par l'État, par l'associatif, par des citoyens lambda voire par des acteurs commerciaux, les réponses à l'urgence, faites de briques ou de toile de tente, sont tantôt bricolées, tantôt institutionnalisées ; elles sont tantôt acceptables, tantôt déplorables. Parfois, elles se révèlent innovantes. Mais, toujours, elles interrogent par leur caractère chronique ou à tout le moins résurgent, révélant l'insuffisance des portes de sortie qu'elles offrent, et par là même, les vides créés par des politiques absurdes, absconses ou absentes.

Parc Astrid : la misère moins pénible en plein air?

Dès la mi-mars, les autorités liégeoises ont rassemblé quelque 70 personnes sans abri au parc Astrid, sous tentes individuelles, brandissant la nécessité sanitaire d'un confinement en plein air. Un « encampement »¹ inédit dont les failles ont été rapidement pointées par les associations de terrain. À l'heure du déconfinement, l'inquiétude demeure quant au devenir de ces personnes fragilisées.

ALTER ÉCHOS N° 484, 26 MAI 2020, JULIE LUONG

Pendant les deux mois du confinement, on ne voyait qu'eux, place Saint-Lambert et alentours. Les SDF, les clodos, les tox, les bizarres, occupant seuls l'espace public déserté, comme un reflux des marges vers le centre, une métaphore étrange de la condition humaine à l'heure du retour au bercail, cette matrice redevenue idéale qui ne leur a pas toujours réussi, à eux. Violences reçues, rendues, manque d'amour, manque de pot. Les cocos avaient beau faire la manche, tout le monde payait désormais par carte. Il y avait celui-là, jambes croisées du matin au soir sur le même muret de la rue du Pont, qui demandait systématiquement « ça va? », à quoi on répondait « ça va? », à quoi il répondait « ça va? ». Le jeune blond de la rue Cathédrale, énervé par les filles « jolies mais pas gentilles » qui ne donnent jamais une pièce ni un sourire. Et puis Dudulle, l'infatigable vendeur de bics et de briquets, adepte de la chansonnette et relégué dès le début du printemps à tendre sa casquette derrière son masque chirurgical. « *Je suis au parc Astrid* », nous avait-il glissé devant le night-shop de la place du Marché, comme une preuve de sa bonne conduite.

L'ARGUMENT SANITAIRE

Le parc Astrid, point de ralliement donc, adresse provisoire des sans-domicile. « *Dès le début du confinement, les abris de nuit et les structures d'accueil ont fermé, en raison de l'impossibilité de maintenir la distanciation sociale mais aussi parce que les bénévoles sont pour la plupart âgés et donc à risque. Il fallait donc trouver une solution rapidement* », raconte Frédérique Haleng, conseillère au cabinet du bourgmestre et coordinatrice du Collectif Astrid2020, qui regroupe la Ville de Liège, le CPAS, la Province et le Relais social. Quelques coups de fil plus tard, 70 tentes Quechua étaient distribuées, de même que des sacs de couchage, des couvertures et des matelas. Faute de place, certains SDF sont redirigés vers les coteaux de la Citadelle et vers la Chartreuse. « *Certains gars ont aussi choisi de venir ici, à cause des problèmes d'insécurité et de stress au parc Astrid* », commente Xavier Gillet, de l'asbl La CITÉ s'invente, située au pied des coteaux. Depuis quelques années déjà, un groupe d'une vingtaine de sans-abri s'est implanté ici, toléré par les pouvoirs publics. Une sorte de camp « off » dans le prolongement du cœur historique vanté pour son attractivité touristique. →

→ Insécurité, froid – fin mars, il gèle encore certaines nuits –, manque d'hygiène : les associations s'inquiètent rapidement du choix d'un confinement en plein air, réclament un abri « en dur » : pourquoi pas les Halles des Foires de Coronmeuse, situées dans le prolongement du parc Astrid? Début avril, le bourgmestre Willy Demeyer se justifie dans un courrier à leur adresse : « Cette solution (les tentes individuelles, NDLR) est encouragée et a été validée par des médecins référents en matière de pandémie et par des experts virologues [...] En effet, je souhaite vous rendre attentifs aux déclarations de Marc Van Ranst, éminent virologue à la KUL sur la distance de propagation du virus. Il fait état d'une étude du MIT qui semblerait démontrer qu'en milieu confiné chaud et humide, le virus pourrait se propager jusqu'à 8 m. L'hypothèse d'une transmission par aérosol à plus grande distance que 1,5 m a déjà été évoquée par le non moins éminent virologue Marc Wathelet. » Le bâtiment des Halles des Foires sera donc réservé aux cas suspects (un seul SDF s'avérera positif mais tous seront finalement testés). Willy Demeyer avançait aussi ailleurs dans sa réponse qu'un bâtiment en dur aurait été une solution « plus simple à mettre en œuvre par les pouvoirs publics », tout en s'interrogeant sur « la capacité pour ces pouvoirs publics de disposer du personnel suffisant pour assurer l'encadrement dans la durée, y compris la nuit ».

Difficile donc de savoir si c'eût été plus ou moins facile, plus ou moins dangereux. « Si vous ne faites rien, on vous critique et, si vous faites quelque chose, on

Du côté des associations, si on reconnaît une « bonne entente » avec les autorités, on regrette cette manière de tirer la couverture à soi, cette autocongratulation permanente quant à la centralisation de la misère.

vous critique aussi », soupire Laurence Comminette, porte-parole du bourgmestre. Ce qui est certain, c'est qu'en suivant les avis de la science éminente, les autorités rassuraient du même coup les citoyens sur le devenir de cette population passée de trop visible à seule visible. « Liège a la réputation d'avoir beaucoup de SDF, commente Frédérique Haleng. Mais je peux vous assurer qu'ils ne sont pas plus nombreux qu'ailleurs. Seulement, ici, le cheminement commercial est condensé sur dix rues : il y a donc une grande visibilité de ces personnes. » Qui dérange, même en temps normal. « Ce n'est pas que les Liégeois n'acceptent pas l'existence de la précarité mais ils refusent certains comportements. Il y a un équilibre à trouver, il faut que la cohabitation dans l'espace public soit harmonieuse et non que les riverains se sentent exclus de cet espace par des personnes qui le 'squattent'. »

DU LUXE ?

Deux mois plus tard, en cette mi-mai, les petits matins restent frais au parc Astrid. Renfrognés dans leurs vestes, quelques hommes d'âge moyen sortent de leur igloo de toile verte pour venir chercher leur petit déjeuner, servi par des volontaires de la Croix-Rouge. Dans la file, le mètre cinquante est aléatoire et personne ne porte de masque. Les autres tentes demeurent obstinément fermées, éparpillées dans ce vaste espace qui accueille depuis plusieurs étés les festivaliers des Ardentes. À l'entrée, un trentenaire aux airs retors travaille sa charpente en soulevant des briques. Emmanuelle Defays, éducatrice et référente du jour, sourit. « Ils s'ennuient. Cela fait deux mois qu'ils sont ici et qu'on ne peut rien proposer comme activités, à cause des mesures de distanciation sociale. » À la porte du bâtiment où l'on prépare les repas, un type visiblement énervé tambourine. Emmanuelle Defays le recadre fermement. « Encore une histoire de couple... », commente-t-elle. Quelques femmes, minoritaires, campent aussi ici, souvent en compagnie de leur homme. « Tous les jours, il y a des disputes, ceux qui se séparent, ceux qui changent de tente, qui la déplacent plus loin, qui la revendent... De la prostitution? Pas qu'on ait constaté mais c'est possible... Le soir, on n'est plus là, on ne sait pas ce qui se passe. » Au petit matin, il n'est pas rare de trouver des seringues dans l'herbe. Il faut imaginer que les dealers n'ont pas respecté tout à fait le confinement,

pas plus que les citoyens bien intentionnés venus apporter à la nuit tombée des denrées supplémentaires, bienvenues en ces temps de ramadan.

Frédérique Haleng en est persuadée : à l'heure du déconfinement, certains regretteront cette permissivité. « Dans une structure comme un abri de nuit, il leur interdit de boire ou de consommer. Ici, les règles sont beaucoup plus souples... » Faut-il pour autant croire, comme le mentionnait *La Libre Belgique* dans un reportage du 11 avril, que « les services offerts sur place sont presque du luxe pour les bénéficiaires, par rapport à la vie d'avant le coronavirus »? L'affirmation fait bondir Charly Vetro, secrétaire de l'association Cœur SDF. Certes, les choses sont devenues « acceptables » grâce aux aménagements réclamés par les acteurs de terrain et consentis par la Ville. Mais de là à parler de luxe... « Au début, il n'y avait qu'une seule douche et un seul point d'eau côté rue, d'où ne coulait qu'un minuscule filet... Il n'y avait aucune possibilité de recharger son GSM alors qu'on sait le rôle crucial de l'échange d'informations pas SMS pour les personnes qui vivent à la rue. » Des batteries portables seront finalement fournies par Proximus, une deuxième douche installée par l'armée. Mais du côté des associations, si on reconnaît une « bonne entente » avec les autorités, on regrette cette manière de tirer la couverture à soi, cette autocongratulation permanente quant à la centralisation de la misère. Au téléphone, certaines ironisent sur ce « zoo » de SDF mais hésitent à parler en leur nom : leurs bâtiments appartiennent parfois à la Ville et ce n'est pas le moment de s'attirer des ennuis. Il faut continuer, plus que jamais.

GLISSEMENT

À l'Abri de jour de Liège situé rue Morinval à quelques pas du parc Astrid, on réalise en temps normal un accueil trois jours par semaine, avec la possibilité de prendre un repas gratuit sur place. « Depuis la mi-mars, on a mis en place un système 'drive-in' : tartines et potage à emporter, explique sa présidente, Nathalie Stepien. Nous avons distribué deux fois plus de repas que l'an dernier à la même époque. D'abord, parce que nous avons des personnes du parc Astrid – où seul un repas était distribué –, mais aussi parce que nous avons accueilli de nouvelles

personnes qui ne s'en sortent plus. » Pour toute une frange de la population qui tenait par la débrouille (jobs d'appoints, économie informelle, solidarité familiale), le confinement a marqué un glissement soudain dans la pauvreté. « Une perte de revenus pendant presque trois mois, quand vous étiez déjà 'limite', c'est quelque chose qui a des répercussions à très long terme », s'inquiète Nathalie Stepien, qui se demande déjà comment répondre à ces besoins accrus avec des subsides identiques.

« Ce n'est pas que les Liégeois n'acceptent pas l'existence de la précarité mais ils refusent certains comportements. »

Frédérique Haleng, conseillère au cabinet du bourgmestre et coordinatrice du Collectif Astrid2020

Le 31 mai, les services du parc Astrid seront définitivement à l'arrêt. Les tentes, elles, devraient être tolérées au plus tard jusqu'à la fin juin, après quoi des travaux commenceront sur le site. Pour autant, peu d'associations pourront reprendre à plein régime, mesures de distanciation sociale obligent. « Il y a une grande incertitude sur le devenir de ces personnes, commente encore Charly Vetro. Ma crainte est qu'en revenant dans l'espace public, elles soient encore vues davantage comme des pestiférés, des vecteurs de contamination, des rats. La lecture sanitaire est une lecture effrayante : c'est comme si l'on ne s'inquiétait de la souffrance des autres que lorsque nous avons l'impression que notre propre sécurité est en danger. » Ennemi invisible et marges trop visibles : une même question d'aveuglement. •

1. « Encampment » est une notion utilisée par Barbara Harrell-Bond, la fondatrice du Centre d'études sur les réfugiés à l'Université d'Oxford. L'anthropologue français Michel Agier, spécialiste des conditions et lieux d'exil, l'a transposée en français pour mettre en évidence l'idée de la mise en camp, qui, au départ limitée aux situations d'urgence, est de plus en plus envisagée comme un processus de mise à l'écart des indésirables. Lire notamment *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2008.

Les naufragés du gymnase

Dès les débuts du confinement, l'accueil de jour pour sans-abri de l'association carolo « Comme chez nous » a été délocalisé dans un gymnase de Marchienne-au-pont. Le Covid-19 « exclut encore davantage » ces publics déjà exclus. Reportage.

ALTER ÉCHOS N° 485, 24 AVRIL 2020, CÉDRIC VALLET

Devant le gymnase de Marchienne-au-Pont, de petites grappes d'hommes fatigués, et quelques femmes, se réunissent au soleil. La distanciation et le port du masque ne semblent pas être leur objectif premier. « Leurs priorités, c'est l'hygiène, c'est pouvoir se nourrir, et trouver un lieu où dormir », estime Damien Debaes, responsable du centre d'accueil de jour à l'asbl Comme chez nous, qui accompagne un public sans abri à Charleroi.

L'accueil que prodigue son association, depuis les débuts du confinement, est en tous points exceptionnel. Il a fallu fermer les locaux habituels, au centre de Charleroi, trop exigus pour respecter les consignes sanitaires en ces temps d'épidémie et investir ce hall sportif, à Marchienne-au-Pont, mise à disposition par la commune.

Chaque jour, plusieurs dizaines de sans-abri franchissent les portes, entre 9 et 16 heures, après que leur température ait été contrôlée. On s'y pose pour souffler un peu, manger un repas et prendre une douche. Certains jours de la semaine, la « Washmobile », permet de faire une lessive. « Nous essayons de leur assurer l'accès aux besoins primaires, alors qu'habituellement nous mettons surtout l'accent sur l'accompagnement social », explique Sophie Crapez, la directrice de l'association.

« EN RUE, ON SE FAIT DÉGAGER TOUT DE SUITE »

Dans le gymnase, non loin d'un but de handball, trois personnes d'environ 50 ans, assises autour d'une petite table, échangent avec sérieux. Depuis le début de la crise, ils se retrouvent régulièrement ici, même s'ils ne fréquentent pas quotidiennement le gymnase. « Je viens surtout pour manger, prendre une douche et parler aux autres », explique Albert. Dans sa vie, ces dernières semaines ont été marquées par « la chance et la malchance en même temps. J'ai réussi à trouver un appartement exactement le 13 mars. Donc j'ai un toit. Mais tout ce qui est raccordement à l'électricité, au gaz. Tout est reporté ; ça c'est le côté malchance ».

Marcel, assis à son côté, s'estime aussi « veinard », même si le concept est ici mis à l'épreuve. « Car je dors dans un squat », dit-il. Mais j'avais commencé des démarches pour trouver un logement. Malheureusement, tout est arrêté. » Un peu en retrait, il y a Koffie. Il garde ses distances de sécurité. Lui, n'a aucun toit. La nuit, il la passe dans un autre gymnase, un abri de nuit sur le site de La Garenne, établissement secondaire de la commune de Charleroi. En journée, il égrène les minutes, lentement, à Marchienne-au-pont, dans l'abri de jour, « pour ne pas contaminer et ne pas être contaminé. Et aussi parce que cela nous évite

de circuler dans la ville ». « Car en rue, on se fait dégager tout de suite par la police », ajoute Albert. On ne peut plus être nulle part. On leur explique qu'on n'a nulle part où aller, mais ils ne veulent rien savoir. »

Cet accueil d'urgence en temps de Covid a profondément modifié – et limité – l'approche du travail social de Comme Chez nous. « Depuis que nous sommes ici, nous rongons notre frein », explique Damien Debaes. Nous ne faisons que de l'accueil, mais nous aimerions faire davantage d'accompagnement social. Or, il est mis entre parenthèses. » Toutes les démarches pour dégoter un logement ou une place en maison d'accueil sont suspendues. Bien sûr, l'équipe de Comme chez nous, composée de salariés et de bénévoles, prend le temps de discuter et d'échanger avec les sans-abri. Mais il est extrêmement difficile de lancer des démarches sociales alors que de nombreux services tournent au ralenti.

« J'AVAIS COMMENCÉ DES DÉMARCHES POUR TROUVER UN LOGEMENT. MALHEUREUSEMENT, TOUT EST ARRÊTÉ. »

Marcel, sans-abri

« J'AI DE TRÈS BONS ANTICORPS »

À midi, dans le gymnase, toutes les tables sont prises d'assaut. Elles sont à chaque fois espacées de plusieurs mètres. Sous le panneau de basket, un bénévole masqué sert des assiettes bien chargées – fournies par les restaurateurs solidaires carolos – composées de pâtes aux légumes. Des wraps sont distribués, des œufs aussi.

D'habitude, Comme chez nous ne propose pas de repas chaud le midi lors de son accueil de jour. Mais tout a changé depuis la mi-mars. « Le tissu social s'est réduit à peau de chagrin », constate Sophie Crapez. Des lieux d'accueil dédiés à l'accueil des toxicomanes ou des prostituées ont limité leur accueil à des rendez-vous individuels. Les aides des Églises ou des Mosquées sont interrompues. Alors nous sommes devenus le lieu de concentration des publics en difficulté. »

Parmi les sans-abri, le Covid-19 ne fait pas vraiment peur. « On ne connaît personne de contaminé, et on est habitués aux conditions de vie difficiles », lance Albert. Koffie, lui non plus, ne s'inquiète pas outre mesure. « J'ai de très bons anticorps, tout à fait hors norme », affirme-t-il, générant un sourire amusé chez ses deux comparses.

Pour Damien Debaes, la grande difficulté de ces temps confinés, « c'est que les gens se sentent encore plus exclus que d'habitude ». Et puis les sans-abri, avec le confinement, ont perdu leurs maigres sources de revenus : « Ils ne touchent plus le produit de la manche », détaille Sophie Crapez. Il n'y a plus de possibilités de travail au noir. La débrouille en a pris un coup. »

À quelques enjambées du groupe constitué de Koffie, Marcel et Albert, on trouve Ahmed et Mohammed. Ils sont attablés. L'un attend que l'autre ait terminé son immense assiette de pâtes. Ils sont marocains et sans-papiers tous les deux. Leur grand souci, c'est que depuis le 10 mars, ils ne trouvent plus aucun boulot. « D'habitude, on fait un peu de nettoyage, on travaille au noir dans le bâtiment. Là, il n'y a plus rien », dit Mohammed. « On dort à l'abri de nuit quand on peut, car avant on pouvait partager à 4 ou 5 le loyer d'un petit appartement, là c'est devenu impossible », regrette Ahmed qui est en Belgique depuis 10 ans et espère que le gouvernement fera « quelque chose pour les sans-papiers ». Souvent l'abri de nuit est plein, alors il n'est pas possible d'y dormir tous les soirs. Il faut alors se glisser, dehors, à l'abri des regards. « La police nous demande toujours pourquoi on est dehors, même s'ils connaissent très bien la réponse. »

Ces vexations du confinement, l'impossibilité de se mettre en projet, la perte des revenus et l'attente qui s'éternise constituent un cocktail potentiellement détonant. « Tout cela amène des tensions » confirme Damien Debaes. La veille de notre reportage, une vaste bagarre avait éclaté dans le gymnase, touchant des travailleurs de l'asbl. Les crispations sont à leur comble. Et chacun espère un déconfinement rapide. •

À LIRE AUSSI SUR LE SUJET :

« SDF, tous aux abris ! », 21 avril 2020, Marinette Mormont.



Le confinement des oubli.é.es

Chloé Thôme a documenté dès le début de la pandémie la catastrophe humaine qui se jouait dans les rues bruxelloises, et précisément au centre d'accueil de jour Le Clos de l'asbl L'Ilot - Sortir du sans-abrisme, où se rendaient quotidiennement près de 200 personnes pour la distribution alimentaire. Chaque jour, les gestes se répètent. Désinfection des mains.

Tickets. Repas. Un café pour la route. Et quelques sourires sous le masque. Pour recharger ses batteries jusqu'au lendemain...

Son portfolio est à découvrir sur chloethome.com/covid19/ et son travail à suivre sur instagram [chloe_thome](https://www.instagram.com/chloe_thome). Les photos de Chloé Thôme seront exposées au théâtre Marni (Rue de Vergnies 25, 1050 Ixelles) jusqu'au 25 octobre 2020.



Morceaux choisis

FIN DU PLAN HIVER... DES SANS-ABRI SANS PLAN

1.010 places d'hébergement d'urgence pour les sans-abri en hiver. 110 en été. Un décalage qui fait grincer des dents. À l'occasion de la fin du plan hiver 2014, plusieurs associations sortent du bois et en appellent à une politique mieux pensée de l'aide aux sans-abri. Car au 31 mars 2014, avec la fin du dispositif hivernal, ce sont des centaines de personnes qui retrouvent la rue, les logements précaires, les squats et la débrouille. Alors qu'importe les éternelles guéguerres propres au secteur associatif de l'aide aux sans-abri, toutes les structures se retrouvent autour d'un constat : quelque chose cloche avec le plan hiver.

À lire dans l'Alter Échos n° 380, avril 2014, Cédric Vallet.

À LIRE AUSSI SUR LE SUJET :

« Les sans-abri ne meurent pas forcément... de froid », Alter Échos n° 401, avril 2015, Marinette Mormont.

« Budget sans-abrisme à Bruxelles : un gâteau aux parts inégales », Alter Échos n° 417, février 2016, Marinette Mormont.

« Y a plus de saison ! Y en a jamais eu pour les sans-abri », Alter Échos, 23 mars 2020, Manon Legrand.

ALAIN MARON : « MA PRIORITÉ, C'EST LA RÉINSERTION SOCIALE DES SANS ABRI »

En novembre 2018, la Région bruxelloise comptait 4.187 sans-abri, dont 612 enfants. Inacceptable pour le ministre Écolo de l'Action sociale, Alain Maron, qui a décidé de sortir l'artillerie lourde sur le plan budgétaire, sans attendre les arbitrages de mars. Mais le ministre veut aussi changer de stratégie. Finis les plans « hiver », place à l'accès immédiat au logement via, notamment, le Housing First. « Nous avons eu le dernier plan 'hiver' à Bruxelles. C'est fini pour les opérateurs de devoir travailler dans le bordel, de ne recevoir des moyens supplémentaires que très tardivement dans l'année. On veut que les opérateurs de l'urgence connaissent clairement les moyens budgétaires dont ils vont disposer de janvier à décembre et donc que les places ouvertes dans les abris le restent toute l'année même s'il y aura toujours une augmentation de capacité en hiver. Mais ce sera terminé de se demander en septembre ce que prévoira le plan 'hiver' », expliquait-il dans Alter Échos en janvier 2020.

À lire dans l'Alter Échos n° 480, janvier 2020, Martine Vandemeulebroucke.

GESÙ : UNE EXPULSION, ET APRÈS ?

Aïtor est le dernier irréductible. Il ne quitte pas l'église du Gesù et vit sur le perron de ce bâtiment qu'il occupa pendant plus d'un an et demi. Sur de grandes pancartes, on peut lire ces mots : « Les 250 habitants du Gesù, c'était ici. » Si Aïtor brave le froid et refuse de rejoindre ses anciens partenaires d'occupation, au Samusocial ou ailleurs, c'est pour qu'on n'oublie pas ce qui s'est passé ici, au Gesù, à l'aube, le lundi 4 novembre. Une véritable démonstration de force pour que les occupants quittent une bonne fois pour toutes cette ancienne église. « Il y avait des personnes âgées, des petits enfants. C'est vraiment très intelligent d'expulser juste avant l'hiver. Merci beaucoup », lâche Aïtor, non sans amertume.

« L'expulsion du Gesù est un gros gâchis, estime alors Stéphane Heymans, responsable des projets belges à Médecins du monde. Un cadre institutionnel se mettait en place, des solutions de relogement allaient arriver, des mécanismes allaient être créés pour la sécurisation du bâtiment. » Mais pour Émir Kir, pourtant, la décision était prise. Quatre ans d'occupation temporaire, c'était trop. « C'est une question de timing, dit-il. En août, une assistante sociale se fait agresser. Le temps que je contacte d'autres autorités, que je commande différents rapports sur la situation... le 23 octobre, j'ai coorganisé un colloque avec des associations sur les familles roms. Je crois que j'avais été assez clair sur mon intention de prendre mes responsabilités. »

À lire dans l'Alter Échos n° 373, décembre 2013, Cédric Vallet.

LE 123 : ROYALE OCCUPATION

En ce début d'après-midi, les occupants du 123 sont peu à montrer le bout de leur nez. Si ce n'était le ronronnement d'une machine à laver et un bruit étouffé de télévision, on pourrait croire que le bâtiment est désert. Mais non : chacun est tout simplement « chez soi », derrière une porte sans numéro et sans nom ; d'autres sont partis travailler, étudier, vivre leur vie. Bart déboule bien-tôt en tenant par la main sa fille de 4 ans et demi. Assistant social, il a travaillé pendant 16 ans dans un accueil de jour bruxellois. Il est de ceux qui occupèrent en 2007 l'église du Gesù avec des sans-abri et les expulsés de l'hôtel Tagawa, un squat de l'avenue Louise. Après une nouvelle expulsion et une nuit dans le parc du Botanique, le groupe investit le 123, un des nombreux bâtiments fantômes de Bruxelles. Une occupation immédiatement acceptée par la Région wallonne. Quelques mois après l'accord oral, les occupants créent l'asbl Woningen 123 Logement et signent officiellement une convention d'occupation temporaire. Un laboratoire où se croisent ex-sans-abri, activistes, étudiants, anars et sans-papiers.

À lire dans l'Alter Échos n° 431, octobre 2016, Julie Luong.

À LIRE AUSSI SUR LE SUJET :

« Propriétaires cherchent squatteurs », Focales n° 43, mars 2018, Léo Potier.

« Bâtiments vides : la compétition pour l'occupation », Alter Échos n° 475, juillet 2019, Marinette Mormont.

FOYERS « PIRATES » : UN BUSINESS EN EAU TROUBLE

On les appelle parfois les « trop ou pas assez ». Pas assez malades pour l'hôpital psychiatrique, mais trop désocialisés pour s'intégrer dans une maison d'accueil, trop jeunes pour être déjà « casés » en maison de repos... Des naufragés de l'existence pour lesquels trouver un hébergement relève parfois de la chasse au trésor. Ce public extrêmement fragilisé cumule les problématiques : sans-abrisme, handicap, problèmes de santé mentale, polytoxicomanies, parcours pénitentiaires et autres joyeusetés. À la frontière entre plusieurs secteurs, ils ne sont le public cible de personne, ne trouvent de place nulle part dans un circuit officiel déjà plus que saturé. Nulle part d'autre qu'à la rue. Nulle part... sauf dans des hébergements non agréés.

À Bruxelles et en Wallonie, des structures à vocation commerciale proposent des services d'hébergement à ces personnes particulièrement fragilisées. Si toutes ces initiatives ne sont pas à fourrer dans le même panier, les risques de dérive sont réels. Mais ces maisons sont aussi les seules à accepter un public qui ne trouve refuge nulle part ailleurs. Et à proposer un endroit où se poser à un public qui n'est plus en mesure de s'activer.

« Pour être admis en hôpital psychiatrique, il faut qu'un diagnostic ait été établi. Il faut du temps pour obtenir un rendez-vous et que la personne s'y présente. Compliqué. Pour avoir accès aux maisons de soins psychiatriques, il faut être passé par un hôpital. Dans les institutions de l'Awiph, il n'y a pas de place. Les maisons d'accueil pour sans-abri sont complètement pleines. Et puis, les gens qui vont en maison d'accueil doivent être en capacité de rebondir vers un logement, c'est un autre public », regrette Sylvie Hustin, infirmière à l'asbl le Rebond, à Charleroi. L'année passée, le Rebond a orienté cinq personnes vers des SHNA (structures d'hébergement non agréées). Pas le choix. *« C'est ça ou c'est la rue. »*

À lire dans l'Alter Échos n° 416, janvier 2016, Sandrine Warsztacki.

À LIRE AUSSI SUR LE SUJET :

« La résidence Laila au cœur des soupçons », *Alter Échos* n° 416, janvier 2016, Sandrine Warsztacki.

« Hébergement non agréé : pas si sweet home... », *Alter Échos* n° 431, octobre 2016, Sandrine Warsztacki.

« Maisons 'pirates' : interdire ou encadrer ? », *Alter Échos* n° 458, janvier 2018, Sandrine Warsztacki.

DES « BULLES » SOUS UN CIEL BIEN GRIS

Dans un coin de la place Flagey, près de la friterie et à deux pas d'un groupe de Roms en train de se faire cuire du lard tout en dansant sur de la turbofolk, la camionnette de « Bulle » s'est gentiment immobilisée. Ses portes se sont ouvertes. Il a d'abord fallu raccorder les machines à l'électricité, tout en prévoyant un adaptateur afin qu'elles n'exploient pas : la borne d'alimentation – qui sert aussi les jours de marché – envoi du 400 volts... Puis sortir les tuyaux, pour se raccorder à l'eau. Enfin, les premiers volontaires pour une lessive sont arrivés. Interdit de traîner : sur la permanence de quatre heures, seuls huit packs « lessives + séchage de sept à huit kilos de linge » sont possibles... L'asbl « Bulle » s'est inspirée d'un projet australien pour créer une wasserette mobile pour sans-abri. Sa camionnette, aux allures de « sound system » un peu étrange, arpente les rues de la capitale depuis 2018.

À lire dans l'Alter Échos n° 479, décembre 2019, Julien Winkel.

VERONICA MARTINEZ : « SI LES RÈGLES AVAIENT ÉTÉ UNE AFFAIRE D'HOMMES, ON N'EN SERAIT PAS LÀ »

Récolter des produits périodiques féminins et les redistribuer gratuitement aux femmes précarisées : c'est le pari de BruZelle, lancé il y a trois ans par Veronica Martinez et Valérie Machiels. L'association a déjà installé une quinzaine de boîtes dans des lieux publics bruxellois. Une fois par mois, les femmes sans abri profitent de la maraude pour s'approvisionner en serviettes hygiéniques. *« Lors des maraudes, les femmes sans abri nous sont très reconnaissantes. Parfois, elles veulent nous donner de l'argent. Nous leur expliquons alors pourquoi les produits périodiques féminins doivent devenir gratuits »,* exposait Veronica Martinez dans nos pages. **À lire dans l'Alter Échos** n° 472, avril 2019, Antoine Irrien.

MÉDIBUS ROULE POUR LES SANS ABRI ET LES TOXICOMANES

Les plaques de cuisson sont toujours là comme pour rappeler qu'on est bien dans un mobil-home conçu pour les vacances. Mais le Médibus piloté par les infirmiers bénévoles de Médecins du monde et les travailleurs sociaux de Dune ne circule que dans le centre de Bruxelles. À son bord, des seringues neuves, des boissons chaudes, des médicaments. Le Médibus est là pour prodiguer les soins de base à ceux qui vivent dans la rue mais c'est aussi un comptoir d'échange de seringues pour les toxicomanes, conçu pour prévenir et diminuer les risques liés à la consommation de drogues.

À lire dans l'Alter Échos n° 374, janvier 2015, Martine Vandemeulebroucke.

À LIRE AUSSI SUR LE SUJET :

« L'aide médicale urgente, en phase terminale ? », *Alter Échos* n° 464, mai 2018, Martine Vandemeulebroucke.

« Des hôpitaux sous pression face à la précarité », *Alter Échos* n° 392, novembre 2014, Marinette Mormont.

MÉTRO-LIENS : FAVORISER LA COHABITATION SOUTERRAINE

« Mon bureau, c'est mon sac à dos. » Cette affirmation aurait pu jaillir de la bouche de n'importe quel travailleur de rue accoutumé à arpenter le bitume jour après jour. Mais Alexandra, psychologue de formation et travailleuse de rue à l'asbl Diogènes, ne passe pas son temps dans les rues de la capitale. Avec son collègue Bram, elle sillonne le réseau souterrain de la Stib pour aller à la rencontre des sans-abri qui y trouvent refuge. Alexandra et Bram parcourent l'entrelacement des rames du métro en long, en large et en travers, au gré du hasard et des rencontres, mais aussi sur la base des signalements de la Stib. Objectif : toucher des personnes qui ne franchissent pas la porte des institutions sociales et publiques. Faire en sorte qu'elles retissent un lien avec la société.

À lire dans l'Alter Échos n° 405, juin 2015, Marinette Mormont.

Chez les hébergeuses

Ils habitent parfois à plus de deux heures de route du Parc Maximilien. Dans des villages perdus du Hainaut, du Luxembourg belge ou dans des petites villes de Wallonie. « Ils », on devrait écrire « elles », car les hébergeurs wallons de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés sont très majoritairement des hébergeuses. Ce n'est donc pas tout à fait un hasard si ce sont des femmes qui ont répondu à notre demande de rencontre. Dominique, Anne-Catherine, Pascale (et Frédéric), Sylvie et Véronique nous ont ouvert leur porte. Extraits choisis.

PAR MARTINE VANDEMEULEBROUCKE - PHOTOS DE JÉRÔME PERAYA (COLLECTIF KRASNYI)
FOCALES PUBLIÉ EN JUIN 2019

DÉCOUVREZ L'INTÉGRALITÉ DU REPORTAGE SUR [HTTPS://WWW.ALTERECHOS.BE/LONGFORM/CHEZ-LES-HEBERGEUSES/](https://www.alterechos.be/longform/chez-les-hebergeuses/)

LA MAGIE DE LA SOLIDARITÉ LOCALE

Chez Dominique, on n'est qu'à une petite quarantaine de kilomètres de Bruxelles, mais on a l'impression d'y être loin. La grande bâtisse avec ses anciennes étables accueille d'habitude des groupes pour des stages, des séminaires, des formations. Depuis Noël dernier, ce sont des migrants qui y logent régulièrement. Pas deux ou trois, mais une bonne dizaine à la fois.

« À Noël, je n'avais de groupe prévu. J'avais une semaine devant moi. Je pensais partir en vacances. Puis, je me suis dit que la destination internationale serait ma maison. Je savais qu'il y avait des gens qui hébergeaient des migrants dans ma commune et que le parc Maximilien serait fermé quelques jours entre Noël et Nouvel An. Cela a été le déclic. Je me suis inscrite sur la plateforme et j'ai appelé à l'aide pour le transport. Je voulais héberger 16 migrants. »

Dominique fait partie d'un SEL (service d'échanges local). C'est par ce réseau qu'elle a obtenu immédiatement une aide pour le transport. « La première fois, on est allés au parc avec quatre voitures. Cela a duré très longtemps avant de revenir avec nos 'gars'. J'ai eu de la chance : parmi les 16 Soudanais, l'un d'eux parlait très bien anglais. Il a été mon bras droit pendant tout le séjour. » Ce que Dominique n'est pas près d'oublier, c'est l'incroyable solidarité qui s'est manifestée au niveau local grâce au SEL. « Près de trente familles sont venues pour m'aider tout au long de cette semaine de Noël. Pour les repas, pour faire des lessives. Un habitant qui parle arabe est venu avec des livres. Cela a été un moment magique, d'une grande chaleur humaine. »



SERIAL HÉBERGEUSE

Anne-Catherine a hébergé tous les jours de janvier 2018 à janvier 2019. Tous les jours, il y avait chez elle huit ou neuf personnes. Et souvent des « cas lourds » qu'elle seule osait prendre en charge : « des gens désespérés, en Europe depuis six, sept ans et qui dysfonctionnent dans leurs attitudes sociales. » Elle a fini par lever le pied en raison du coût financier de cette prise en charge mais aussi parce qu'elle a reçu « deux, trois signaux » de ses enfants lassés sans doute par l'hyperactivité de leur mère. « Il y avait les lessives, le nettoyage, les repas en permanence. Mes enfants voyaient que j'étais fatiguée. J'hébergeais souvent des mineurs, c'était devenu un peu une cour d'école secondaire ici. Au début de cette année, j'ai promis aux enfants qu'après le week-end, on faisait une pause de deux jours chaque semaine. On ne jette pas les gens dehors, mais on n'accueille plus de 'nouveaux'. »

Il est vrai qu'Anne-Catherine ne se limite pas à l'hébergement. Elle a renoncé à un de ses deux mi-temps pour s'occuper aussi de la coordination des familles qui hébergent en Brabant wallon. « Quand une famille a des difficultés, elle peut m'appeler. J'organise des sondages pour les transports, les collectes pour les aliments... Dans le Brabant wallon, on est très actif aussi pour tout ce qui concerne l'accompagnement des migrants. On est loin de Bruxelles, ce qui justifie que l'on héberge pour le week-end ou plusieurs jours, mais pas suffisamment loin pour être découragés par les déplacements nécessaires pour accompagner les migrants dans les permanences sociales et juridiques à Bruxelles. »



➔ **« SI AU MOINS ON ARRÊTAIT DE LES POURCHASSER, JE SERAIS MOINS ANGOISSÉE »**

« Il faut avoir des buts à moyen et à long terme, dit Sylvie, et dans l'hébergement, on n'en voit pas. » Mathilde pense que l'action de la plateforme est déjà en train de se modifier en passant de l'hébergement d'urgence à une prise en charge plus globale. « Les gens ne lâchent pas, mais vont faire autre chose, de l'accompagnement social, juridique notamment pour aider ceux qui veulent introduire une demande d'asile. »

« J'aimerais surtout pouvoir les accueillir sereinement, ajoute Véronique. Au début, je dormais tout habillée en me disant : si les flics débarquent chez moi, je n'ai pas envie de me trouver en position de faiblesse en étant en pyjama ! » Elle rit puis redevient sérieuse : « Si au moins on arrêtaient de les pourchasser, je serais moins angoissée en les ramenant à la gare. Je voudrais avoir une relation plus normale avec eux. Si l'hébergement devait cesser parce que les autorités auraient pris le relais, je continuerais à m'en occuper. Je chercherais avec eux un logement, un boulot, comme on peut le faire pour ses propres enfants. »



« IL FAUT QU'IL Y AIT DES RÉPONSES STRUCTURELLES DE LA PART DES AUTORITÉS. »

Frédéric et Pascale hébergent deux migrants chaque week-end. Pas plus. Ils ne se définissent pas comme des « militants », mais « nous étions sensibilisés à la question de l'asile ». Le couple est parti vivre à l'étranger en 2009 et est revenu cinq ans plus tard. « Les circonstances n'étaient bien sûr pas les mêmes, mais cette expérience a développé notre sensibilité à ceux qui vivent aussi le déracinement. » Tous deux ont une trentaine d'années et se sentent interpellés quand ils sont confrontés à des migrants plus âgés qui ont eux-mêmes de jeunes enfants. « On s'identifie, c'est normal », dit Frédéric.

(...) Pascale et Frédéric ignorent pendant combien de temps ils vont poursuivre l'hébergement : « Il faut qu'il y ait des réponses structurelles de la part des autorités. Ce mouvement citoyen est beau et nous sommes heureux d'en faire partie. Mais ce n'est tout de même pas tout à fait normal que ce soient des citoyens qui doivent prendre en charge cet hébergement. Nous ne sommes pas des héros, concluent-ils. Nous ne faisons rien d'autre que d'ouvrir la porte de notre maison. Les vrais héros, ce sont eux, les migrants. Ils sont des modèles pour nos enfants. Ils leur montrent ce qu'on est capable de faire quand on a de l'espoir. »

alter·échos

DE LA RUE AU LOGEMENT

ABONNEZ-VOUS!

L'actualité sociale avec le décodeur

ABONNEZ-VOUS!

CHAQUE MOIS, ALTER ÉCHOS VOUS PROPOSE 76 PAGES D'ACTUALITÉS ET D'ANALYSES DES PROBLÉMATIQUES SOCIALES.

Une revue indépendante essentielle pour les acteurs, décideurs, professionnels du social mais aussi pour tous les citoyens engagés et curieux.

POUR S'ABONNER

- Contactez-nous par mail (abonnement@alter.be),
- remplissez notre formulaire en ligne (www.alterechos.be/abonnements),
- ou renvoyez-nous le coupon ci-dessous par mail (abonnement@alter.be) ou par poste : Agence Alter, rue Guillaume Tell, 57 à 1060 Bruxelles.

Vous recevrez la facture correspondant à votre choix dans les meilleurs délais.

L'abonnement est activé dès réception de votre paiement.

SOUTENEZ
UN PROJET DE
PRESSE ENGAGÉ
ET CRITIQUE

ABONNEZ-VOUS
ET/OU OFFREZ
UN ABONNEMENT
À VOS AMIS!



N°475 · 8,50€

NOS FORMULES

- | | |
|--|-------------|
| <input type="radio"/> Abonnement papier + Web
10 numéros par an + nos hors-série et suppléments
6 accès personnalisés aux contenus en ligne et aux archives du magazine | 115 €/an |
| <input type="radio"/> Abonnement papier uniquement
10 numéros par an + nos hors-série et suppléments | 80 €/an |
| <input type="radio"/> Abonnement web
6 accès personnalisés aux contenus en ligne et aux archives du magazine | 70 €/an |
| <input type="radio"/> Abonnement découverte de trois mois (web + papier)
3 numéros pendant trois mois
6 accès personnalisés aux contenus en ligne et aux archives du magazine | 19 €/3 mois |

NOM ET PRÉNOM :

RUE ET N° :

CODE POSTAL ET LOCALITÉ :

ABONNEMENT CADEAU (personne à laquelle l'abonnement est destiné) :

NOM ET PRÉNOM :

RUE ET N° :

CODE POSTAL ET LOCALITÉ :

DATE ET SIGNATURE :

De la rue au logement

Le logement : comme priorité, pas comme récompense. En 2012, les tenants du modèle Housing First surgissent dans le paysage belge de la lutte contre le sans-abrisme. « Une fois logées, les personnes sont plus disposées à s'occuper de leurs problèmes de santé physique et mentale, à renouer avec leur famille, à envisager d'avoir un boulot et à avoir des projets et des ambitions », expliquait dans nos pages Sam Tsemberis, pionnier du modèle aux États-Unis. Encore faut-il réussir à dénicher des logements dignes et abordables. Un défi auquel est confronté l'ensemble des dispositifs d'accompagnement dans le logement, anciens ou plus récents, temporaires ou pérennes.

Sam Tsemberis : « Les gens s'en sortent plus facilement de leurs addictions que de la pauvreté »

PAR RAFAL NACZYK, 20 MARS 2015

Chaque nuit, aux États-Unis, quelque 2 millions de personnes dorment dehors, 200.000 d'entre elles étant des « SDF chroniques », c'est-à-dire à la rue depuis plus d'un an. En 1992, Sam Tsemberis, un psychologue de l'Université de New York décide de tester un nouveau modèle. Son idée ? Donner d'abord aux sans-abri chroniques un endroit pour vivre, sur une base permanente, plutôt que de les accompagner dans la rue. En quelques mois, Tsemberis et ses associés, réunis sous l'ONG « Pathways to Housing », fournissent des appartements à 242 personnes sans domicile, sans poser de questions. Pas de tests, pas de programmes contraignants, pas de formulaires à remplir... Après cinq ans, 88 % des bénéficiaires étaient toujours dans leur appartement, et le coût des soins bien inférieur à celui d'une approche classique. Interview.

ALTER ÉCHOS : Un grand projet naît souvent de petites idées. Comment est né le vôtre ?

SAM TSEMBERIS : À l'époque, je faisais du travail social de proximité. Ma mission consistait à venir en aide aux personnes sans abri en prise avec une maladie mentale. C'était un service social d'urgence : le maire de New York avait plutôt mauvaise presse, parce que plusieurs sans-abri avaient été retrouvés morts de froid ou électrocutés dans le métro. Du coup, il a voulu mettre un terme à cette forme

d'exclusion en nous donnant l'autorité pour hospitaliser de force tous les sans-abri. C'était une décision terrible. Pendant quatre ans, j'ai vu des gens se débattre parce qu'ils ne voulaient pas être internés. Une fois sortis, ils retournaient à la rue. Ça ne fonctionnait pas. Il fallait autre chose pour inverser la mécanique. Or, quand on sonde ces « SDF » pour leur demander quel est leur besoin premier, la réponse est unanime : ils veulent une pièce à eux. Avec quelques collègues, on a calculé que le coût d'une nuit dans un logement est beaucoup moindre qu'en hôpital ou en prison. Alors, j'ai quitté l'hôpital pour lequel je travaillais. Et avec quelques associés et 35 dollars en poche, on a décidé de créer une ONG. L'idée était simple : offrir d'abord un toit aux sans-abri, comme préalable et droit inconditionnel à leur réintégration dans la société. C'est une évidence : un logement personnel simplifie le retour vers le marché du travail et la création d'un réseau social. Même quand on est alcoolique ou toxicomane.

AÉ : L'idée coule de source... Mais comment la faire valoir auprès d'un propriétaire ou de locataires qui ne sont pas habitués à l'extrême pauvreté ?

ST : OK, ils sont schizophrènes, alcooliques, drogués, traumatisés, le cerveau endommagé... Ils ne sont pas tous aptes à passer des tests, à remplir des formulaires

ou même un contrat de bail. Et c'est en grande partie la raison pour laquelle ils se sont retrouvés à la rue. Mais au bout des douze premiers mois d'essai, 88 % de ces nouveaux locataires étaient toujours là, dans leur logement. On était les premiers étonnés. Et du coup, c'est moi qui suis devenu « addict » à ce projet. Pourquoi ne pas leur donner un endroit pour vivre et leur offrir des conseils gratuits et de la thérapie, des soins de santé, et les laisser décider s'ils veulent s'en sortir ? Pourquoi ne pas traiter les personnes sans abri chroniques comme des êtres humains et des membres de notre communauté qui ont un droit fondamental à un logement et des soins de santé ? Il faut comprendre, avec des critères qui ne sont pas les nôtres, l'impact des changements occasionnés

« Il vaut toujours mieux faire une erreur d'inclusion qu'une erreur d'exclusion. »

par l'accès à un logement sur ces personnes « très cabossées ». Une fois logées, les personnes sont plus disposées à s'occuper de leurs problèmes de santé physique et mentale, à renouer avec leur famille, à envisager d'avoir un boulot et à avoir des projets et des ambitions. Aujourd'hui, cela fait plus de 22 ans que « Housing First » fait ses preuves au Canada et aux États-Unis. Mais malgré la durabilité de cette approche, nous faisons toujours face à une guerre des valeurs. Les gens ne comprennent pas que l'on puisse offrir un logement à quelqu'un dans la nécessité, sous prétexte qu'il ne l'a pas mérité. Et surtout, il est difficile d'accepter à quel point on a pu être dans l'erreur – pendant des années – en matière de lutte contre le sans-abrisme...

AÉ : Pourtant, en 2003, c'est l'administration Bush – ultra-conservatrice – qui a adopté le projet au niveau fédéral...

ST : Oui, mais le déclic n'est pas venu de Georges W. Bush. ... On le doit à Philip Mangano, un vétéran de l'action communautaire, qui, à l'époque, avait été nommé à la tête du Conseil interministériel sur le problème des sans-logis, l'organisme fédéral qui coordonne cette charge. Le rêve et la mission de

Mangano, c'était de sortir les sans-abri de la rue et d'éradiquer le sans-abrisme comme on a aboli l'esclavage. Après nous avoir rencontrés, son slogan est devenu : éradiquer le sans-abrisme grâce à « Housing First ». Mais ce qui a réellement joué en notre faveur, c'est la pertinence de nos résultats. Notre credo, c'est qu'il est presque impossible de changer les mentalités s'il n'y a pas de preuves tangibles et quantifiables à l'appui. C'est la raison pour laquelle, dès le début, nous avons mené des enquêtes. De manière à évaluer l'approche sur le long terme. On a pu, par exemple démontrer qu'à Denver, les coûts des services d'urgence ont chuté de 73 % pour les personnes ayant bénéficié de « Housing First ». Ce qui correspond à une économie annuelle de 31.545 \$ par personne. Les hospitalisations pour désintoxication ont baissé de 82 %, pour une économie supplémentaire de 8.732 \$. Plus que les considérations morales, humanistes ou idéologiques, c'est l'analyse des coûts et des bénéfices qui sort les gens de la rue. Ceci dit, je ne crois vraiment pas que George W. savait ce que faisait Mangano !

AÉ : Dans la pratique, est-ce que les équipes d'accompagnateurs doivent accepter tous les publics au nom de l'inconditionnalité ?

ST : Ce n'est pas un programme pour tout le monde. Et il comporte de nombreux risques. C'est la raison pour laquelle nous avons réduit les critères. Certes, il y a une responsabilité envers le voisinage. Et il est difficile de prédire comment vont se passer les choses. Certains bénéficiaires, en particulier les toxicomanes, éprouvent des difficultés à rester seuls à la maison. Et le risque est, qu'au bout de quelques jours, ils retournent à la rue... parce qu'ils préfèrent vivre « parmi leurs amis ». Mais il vaut toujours mieux faire une erreur d'inclusion qu'une erreur d'exclusion. Parce que, quoi qu'il arrive, les gens s'en sortent plus facilement de leurs addictions, d'une maladie mentale ou de la solitude que de la pauvreté. Le meilleur moment, pour un accompagnateur, c'est celui où la personne finit par vous virer elle-même ! Cela ne signifie pas pour autant qu'elle n'a plus besoin de nous... Mais, en tant qu'équipe, il faut toujours contribuer à créer un climat qui favorise le changement positif. Les gens vont mieux si l'on célèbre aussi leurs accomplissements. Il faut leur laisser sentir que « less is more » ! •

Housing First : vers la fin du sans-abrisme ?

Importé d'Amérique du Nord, le modèle « Housing First » est innovant, sexy et fonctionne. Après plus de deux ans d'expérimentation, une dizaine de nouveaux projets ont fleuri dans le paysage belge de l'aide aux sans-abri. Sont-ils l'amorce d'un renversement du modèle ou une solution parmi d'autres ?

ALTER ÉCHOS N° 423, 23 MAI 2016, MARINETTE MORMONT

Fin des années nonante. La maison d'accueil Source, à Bruxelles, et ses partenaires Diogènes, Pierre d'Angle et l'AIS « Logement pour tous » font un constat commun : pour toute une série de personnes, quitter la rue est une chimère. Si elles accèdent parfois au logement, très vite, c'est retour à la case départ. « Ce retour en rue s'explique par un manque d'accompagnement, mais aussi par un problème d'isolement très fort. Le logement est anxiogène. Ce qui interpellait aussi très fort à l'époque, c'est qu'il n'existait qu'un parcours très linéaire, un peu en escalier (modèle qui, de manière caricaturale, conditionne l'accès à certains services selon des parcours 'types' et une 'échelle de réussite', NDLR). Au final, c'était un peu une logique méritocratique et toute une série de personnes qui n'avaient pas les ressources suffisantes ne pouvaient pas franchir ce parcours », retrace Mallorie Van den Nyden, directrice de l'association Fami-Home, asbl « fille » de la maison d'accueil Source.

« Le logement est la condition à la réinsertion, à la reconstruction psychique, en ont conclu les partenaires. Et puis c'est un droit. Aujourd'hui, cela paraît évident, mais, à l'époque, cela ne l'était pas tant que ça. »

L'asbl Fami-Home, structure d'habitat accompagné et d'insertion par le logement, se lance dans l'aventure de son « Habitat solidaire », un logement collectif destiné à des sans-abri, « des personnes très abîmées, très précaires, souvent exclues partout ailleurs ».

Quatre maisons avec jardin accueillent aujourd'hui à durée indéterminée une quinzaine de personnes. Une cinquième est sur le point d'ouvrir. La principale condition d'accès à ces habitations consiste à accepter « les règles de vie en cohabitation établies par le groupe », ainsi qu'un accompagnement collectif. « Nous n'avons jamais appelé notre projet 'Housing First', car c'est quasi un label, ajoute Mallorie Van den Nyden. Mais c'est bien un projet 'bas-seuil' d'accès direct de la rue au logement. »

HOUSING FIRST, UN LABEL ?

Plutôt que d'un label, Coralie Buxant, coordinatrice de « Housing First Belgium », préfère parler d'une « expérimentation avec différents sites d'implémentation » qui, au-delà des particularités locales, respecte un certain « modèle », une certaine « philosophie ». Dans le cadre de l'évaluation fédérale de ces projets, un « test de fidélité » a été passé par chacun d'entre eux, afin d'en estimer la proximité avec le modèle de référence, né dans les années nonante aux États-Unis.

« Il est important d'appeler Housing First ce qui est du Housing First. Car jusqu'ici, personne n'avait fait le choix de prendre en charge ces personnes qui vont le plus mal, qui ne sont pas demandeuses et pour lesquelles on pensait que rien ne pouvait marcher. »

Muriel Allard, Smes-B

En construction depuis 2001 avec dix associations des secteurs du sans-abrisme, de la santé mentale, des assuétudes et du logement, le projet du Smes-B, à Bruxelles, s'est toujours voulu « le plus proche possible du modèle Housing First », précise d'emblée Muriel Allard, qui le coordonne. Pourquoi ? « Parce qu'il a été évalué comme étant le plus efficace en Amérique du Nord, mais aussi parce que nous partageons complètement ses valeurs : le non-jugement, l'empowerment, le rétablissement, la participation. »

Housing First propose à des sans-abri « longue durée » un accès direct au logement, sans étapes intermédiaires et sans autre condition que celle de payer leur loyer. Les projets mis en œuvre se réclament

du modèle nord-américain et reposent sur plusieurs principes fondamentaux.

Le public cible tout d'abord. Housing First s'adresse à des sans-abri avec un long parcours en rue et des problématiques de toxicomanie et/ou de santé mentale. « Le système actuel d'aide aux sans-abri discrimine certaines populations, puisque 30% du public reste à la rue malgré les aides existantes. C'est ce public-là qui est visé », explicite Coralie Buxant. Et à ceux qui allèguent que le projet, en établissant des critères aussi stricts, est lui-même discriminant, elle répond du tac au tac : « C'est de la discrimination positive. »

Une définition rigoureuse qui n'a pas empêché le Samusocial, à Bruxelles toujours, de mettre sur pied un projet un peu hors cadre (donc en dehors de l'expérimentation fédérale). « Avec le CPAS de Bruxelles, nous avons décidé d'unir nos forces et compétences pour un projet qui vise les jeunes de 18 à 25 ans. Le CPAS et nous, observons de plus en plus de jeunes en rue. Si on peut très vite les faire sortir de la rue, c'est autant d'années gagnées », explique Laurence Bourguignon, directrice pédagogique de la structure d'accueil d'urgence. « Mais ce sont des jeunes avec des problèmes psychiques et des assuétudes. C'est donc bien du Housing First, avec la même démarche, la même vision. »

Si Muriel Allard ne remet pas en cause l'existence, dans le secteur, de projets divers qui se destinent à des publics tout aussi variés (femmes, familles monoparentales, jeunes...), elle estime qu'« il est important d'appeler Housing First ce qui est du Housing First. Car jusqu'ici, personne n'avait fait le choix de prendre en charge ces personnes qui vont le plus mal, qui ne sont pas demandeuses et pour lesquelles on pensait que rien ne pouvait marcher ».

DES SPÉCIFICITÉS LOCALES

Deuxième précepte à la base du Housing First : un accompagnement social séparé du logement. Si le locataire décide de se dégager de l'équipe d'accompagnement, il peut conserver son toit, à la seule condition de respecter son contrat de bail.

L'accompagnement proposé par les projets Housing First se doit d'être « intensif », « sur mesure », « mobile », « sur une base volontaire » et « aussi long que nécessaire ». « Une manière de travailler qui ne va pas de soi », commente Sébastien Lo Sardo, du Forum

→ bruxellois de lutte contre la pauvreté, en train de réaliser un travail de documentation des pratiques des deux projets bruxellois portés par le Smes-B et Infirmiers de rue. «*Cet accompagnement impose une redéfinition de la relation entre la personne et l'institution : ce n'est plus la personne qui doit montrer patte blanche, mais l'institution qui se moule aux besoins de la personne. C'est un boulot extrêmement violent pour le travailleur social, pas seulement à cause du public cible, mais aussi parce que le cadre d'intervention est très modulable. Quand il sonne à la porte, il ne sait pas s'il va aller boire un café avec la personne pendant une demi-heure ou s'il va aller aux urgences psychiatriques. Ces travailleurs portent une certaine manière de travailler et c'est précieux.*»

Encore une fois, si les défenseurs du modèle ne souhaitent pas s'ériger «*en gardiens du temple*», ils tiennent à «*stimuler une culture du Housing First*» et empêcher «*les stratégies opportunistes*» qui tenteraient d'accaparer les subsides sans respecter les valeurs originelles du modèle.

Troisième principe fondateur du Housing First, un logement accessible avec un bail illimité dans le temps. Et là où les projets belges sont moins fidèles à l'archétype new-yorkais, c'est sur cette idée selon laquelle le locataire devrait allouer moins de 30% de son revenu à son loyer. Avec la plupart du temps, un RIS de 800 euros pour seul revenu et sans «*aides au loyer*» (telles qu'elles existent dans d'autres pays), c'est chose impossible. Autre bémol, le principe de libre choix du logement, qui, dans un contexte de crise du logement, est difficile à mettre en oeuvre.

Au-delà du respect à ces critères, les projets comportent dans leur mise en oeuvre leur lot de spécificités. Exemple? Si l'appartement individuel reste la norme, d'autres habitats, comme une maison de repos ou une initiative d'habitations protégées, sont expérimentés, toujours en complément de cet accompagnement intensif proposé par les équipes «*Housing First*».

Autre particularité, le Smes-B travaille avec un «*pair aidant*», soit «*quelque qu'un qui a eu un parcours similaire, qui s'en est sorti, et qui fait aujourd'hui partie de l'équipe d'accompagnement sur la base de cette expertise*». À Namur enfin, on a misé sur une équipe pluri-institutionnelle. Le relais social pilote le projet et quatre institutions (Ville de Namur, deux

associations du secteur toxicomanie, le relais santé) détachent des travailleurs afin de pouvoir répondre «*aux besoins complexes qui émergent au fil du temps*», explique Renaud De Backer, coordinateur. Un partenariat qui a permis l'intégration cette année de 11 personnes dans les différents logements débusqués par un «*capteur de logement*» dans les parcs locaux public et privé.

90 % DES EX-SANS-ABRI TOUJOURS DANS LE LOGEMENT

L'évaluation fédérale de Housing First est toujours en cours. Après deux ans, 90% des personnes entrées dans un logement dans le cadre du Housing First y sont toujours. Gérer cette «*mise en logement*» est la priorité. «*Certaines personnes dorment par terre ou ne prennent pas de douche pendant des mois*, raconte Muriel Allard. *C'est la même chose pour la consommation, rien ne les oblige à arrêter. On en parle, mais on travaille cette question dans une optique de réduction des risques. Ces personnes n'accepteraient pas d'entrer dans un projet avec des règles trop strictes, trop cadrantes. Comme pour tout le monde, les grands changements doivent venir de la personne elle-même.*»

Quant aux impacts du projet sur la santé mentale ou les addictions, on constate une stabilisation de l'état des personnes. Muriel Allard note aussi, chez les «*ex-sans-abri*», une meilleure estime de soi, une envie de refaire des projets ou, parfois, des contacts qui se renouent avec leur famille. «*En deux ans de recul, toute une série de personnes se sont stabilisées. Mais il faudra de nombreuses années pour noter une amélioration de leur santé physique, du point de vue des addictions ou de l'insertion sociale : on ne peut pas reconstruire en deux ans ce qui s'est étioilé en quinze.*»

Même son de cloche chez Laurence Bourguignon, du Samusocial : «*Une fois dans leur appartement, les jeunes se disent : 'Moi aussi je peux vivre comme les autres jeunes de mon âge.' C'est un projet hyper-motivant, mais aussi difficile. S'ils font une overdose dans leur logement, cela ne se passe pas sous les yeux de tout le monde. Il y a un risque clair par rapport à cela.*»

RENVERSER LA VAPEUR ?

«*La fin du sans-abrisme à Bruxelles est possible ! Elle est même à portée de main, ou plutôt de décision ministérielle*», clame une carte blanche dans *Le Soir* du 26

avril dernier¹. «*Aujourd'hui, avec les moyens annuels alloués aux dispositifs d'urgence – 10 millions d'euros –, y lit-on, il serait possible de reloger durablement la majorité des personnes actuellement en rue présentant les profils les plus complexes.*»

Le secteur de l'aide aux sans-abri devrait-il basculer du tout au tout vers des projets «*Housing First*»? «*Au début on s'est fait beaucoup d'ennemis. On prenait notre discours comme 'Vous avez essayé, mais vous n'avez pas réussi'*, explique Coralie Buxant. *Nous avons compris qu'il fallait parler autrement : il faut des offres multiples pour des publics multiples. Mais le constat, c'est que ce public restait à la rue, malgré l'efficacité de l'offre pour d'autres.*»

«*Ce qui a pu produire des craintes, c'est que, dans d'autres pays, Housing First est devenue la politique principale d'aide aux sans-abri*, ajoute Muriel Allard. *Ici on en est très très loin.*» Il reste que le modèle, désormais en train de prendre racine dans le paysage belge de la lutte contre le sans-abrisme, vient rendre visible, concrète, cette approche «*centrée logement*» qui fait l'objet de recommandations européennes depuis plusieurs années. Et en proposant un saut direct de la rue au logement, il bouscule les habitudes.

«*Si ça marche avec ce public très éloigné du logement, cela devrait marcher avec les autres*», glisse Coralie Buxant. Tout en coûtant moins cher, puisque l'accompagnement de publics moins fragiles pourrait être plus léger et réalisé par d'autres acteurs. «*Tout le monde y adhère, ça marche, soutient encore la coordinatrice fédérale. Mais cela inquiète les autres parce que les portefeuilles des subsides ne sont pas extensibles. Pour l'instant, je pense que les choix ne sont pas optimaux. Les ministres ne sont pas prêts à réévaluer leur politique de lutte contre le sans-abrisme. Ils considèrent que Housing First est un outil en plus qu'ils financent en parallèle du reste. Et l'urgence sociale est financée un peu plus chaque année. L'un dans l'autre, tout cela coûte très cher.*»

Aujourd'hui un consensus se dégage sur la nécessité de booster les approches «*centrées logement*». Mais celles-ci seront-elles aptes à venir à bout de toutes les situations? «*Il y a des personnes qui ne sont pas prêtes, à qui cela ne convient pas*, tempère Malloire Van den Nyden. *J'ai moi-même travaillé en maison d'accueil, il y a certaines personnes à qui cela fait du*

bien de se poser, d'être pris en charge. [La mise en logement], cela demande quand même une dose d'autonomie, un minimum de ressources.»

«Cet accompagnement impose une redéfinition de la relation entre la personne et l'institution : ce n'est plus la personne qui doit montrer patte blanche, mais l'institution qui se moule aux besoins de la personne.»

Sébastien Lo Sardo,
Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté

«*Il y a toute une série de personnes avec des problèmes psychiatriques lourds qui ne sont pas en demande d'intégrer un logement et qui vont rester dans le circuit de l'urgence sociale, où ils n'ont pas de comptes à rendre*», ajoute de son côté Laurence Bourguignon. Sans parler des sans-papiers, condamnés à errer d'hébergement d'urgence en abri de fortune, la signature d'un contrat de bail étant hors de leur portée. La Finlande, qui a résolument opté pour une optique Housing First en prévoyant la fermeture progressive de ses refuges au profit d'appartements susceptibles d'être occupés de manière permanente, a dû rouvrir certains refuges d'urgence, concède d'ailleurs Coralie Buxant.

C'est aussi en amont, par un travail de prévention afin d'empêcher les expulsions de leur logement des personnes les plus fragilisées, que le problème doit être traité. «*Il y a en effet encore beaucoup trop peu de réponses par rapport à cela*, répond Muriel Allard. *Mais à nouveau, il y a un sens à ce que la priorité aille, pour une fois, aux personnes en rue qui n'ont aucune perspective et qui y meurent encore trop souvent.*» •

1. Carte blanche intitulée «*Le 'Housing First', premier échelon vers la fin du sans-abrisme à Bruxelles?*»



Le logement comme priorité. Pas comme récompense

En 2011, avec le soutien de la ministre wallonne de l'Action sociale Éliane Tillieux, le relais social de Charleroi mettait en place un projet pilote de « relogement prioritaire » qui s'inspirait déjà de la philosophie « Housing First ». Pendant les périodes hivernales 2011-2012 et 2012-2013, il a permis de sortir 25 sans-abri du cycle de l'urgence. Ce projet a reçu le prix fédéral de lutte contre la pauvreté en 2012.

PAR MARTINE VANDEMEULEBROUCKE - PHOTOS DE LOÏC DELVAULX
FOCALES, PUBLIÉ EN MAI 2014

DÉCOUVREZ L'INTÉGRALITÉ DU REPORTAGE SUR
[HTTPS://WWW.ALTERECHOS.BE/HOUSING-FIRST-LE-LOGEMENT-COMME-PRIORITE-PAS-COMME-RECOMPENSE/](https://www.alterechos.be/housing-first-le-logement-comme-priorite-pas-comme-recompense/)



« C'est quand même un jeu difficile de changer du jour au lendemain à quarante-sept ans, de passer de la rue à chez soi ».



« Avant j'avais des obligations à suivre, le règlement de l'établissement à respecter ; me coucher à vingt heures et me lever à sept heures. Ici je peux inviter quelqu'un et faire ce qu'il me plaît. Je n'ai aucune obligation. »

Capteurs et créateurs de logement

L'asbl bruxelloise L'Ilot a mis en place depuis un an le projet « Capteur de logements ». Son objectif : faire rencontrer les besoins de logement des personnes les plus démunies avec ceux de propriétaires de biens à louer.

ALTER ÉCHOS N° 422, 18 MAI 2016, MANON LEGRAND

Bruelles compte 2.063 personnes sans-abri, sans logement ou mal logées, selon le recensement de la Strada, centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri, réalisé début novembre 2014¹. C'est 33 % de plus qu'en 2010. Pour Ariane Dierickx, qui dirige l'asbl bruxelloise L'Ilot, venant en aide chaque année aux sans-abri (avec ses trois maisons d'accueil, un centre de jour et un service d'accompagnement à domicile), ce chiffre n'est pas près de diminuer : « J'observe aujourd'hui qu'il existe de plus en plus de portes d'entrée vers la précarité et de moins en moins de portes de sortie. Une situation causée par les politiques d'austérité, d'activation et d'exclusion, s'inquiète-t-elle. Ces politiques entraînent un appauvrissement des secteurs connexes au sans-abrisme (justice, aide à la jeunesse...). Notre structure n'est plus seulement une jonction, mais elle devient le réceptacle d'un public vulnérable divers – jeunes, personnes sorties de prison, public souffrant d'assuétudes – pour lequel les travailleurs ne sont pas toujours outillés, et les publics prioritaires n'ont plus de place dans les dispositifs d'aide. »

Pour la directrice de L'Ilot, deux possibilités existent pour tenter de leur trouver un toit : « Soit

on attend qu'il y ait assez de logements sociaux (il faut aujourd'hui compter sept ans d'attente en moyenne pour un logement social à Bruxelles, NDLR), soit on met en place des solutions. »

UNE ACTION « DÉSOBÉISSANTE »

L'Ilot a choisi la deuxième option en lançant le projet « capteur de logements ». Il n'aurait jamais vu le jour sans une petite manœuvre, Ariane Dierickx ne s'en cache pas : fin 2014, à la veille de l'hiver, la Cocom débloque des moyens pour l'urgence sociale. L'Ilot récupère une partie pour financer la première phase du projet : une recherche-action sur le projet « capteur de logements ». « Il faut désobéir, trouver les espaces et les brèches pour assurer un logement aux personnes dans la rue », défend-elle. À la politique d'urgence privilégiée par les gouvernements successifs², Ariane Dierickx privilégie le long terme. Son leitmotiv : lutter contre le sans-abrisme plutôt que de le gérer. Prévenir plutôt que de mettre des pansements sur les plaies. Elle n'est pas la seule dans le secteur à critiquer la gestion saisonnière du sans-abrisme. À l'annonce des budgets du sans-abrisme pour 2016, majoritairement dévolus à la politique d'accueil d'urgence et

particulièrement au Samusocial, Christine Vanhesen, directrice de la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA), expliquait dans nos pages : « La déclaration de politique générale de la Cocom contenait un gros volet urgence sociale. Ils ont fait ce qui avait été négocié au moment de la constitution du gouvernement. Nos craintes se confirment aujourd'hui. Il faut reconnaître que le Samusocial est un acteur important, mais nous aurions espéré pouvoir organiser les choses autrement. Chaque fois que l'on crée de nouvelles structures, elles se remplissent. Mais cela ne résout pas le problème du sans-abrisme. »

PENSER À LONG TERME

La recherche-action explore le terrain bruxellois du logement et ses acteurs. Si le concept est connu, puisqu'il avait déjà fait ses preuves à Namur et Charleroi³, il fallait en comprendre toutes les spécificités bruxelloises (le parc social restreint, les logements vides...). Cinq mois plus tard, en avril 2015, L'Ilot présente à la presse son nouveau projet. La cellule « capteur de logements », constituée de deux mi-temps et d'un comité d'accompagnement, commence ses activités. « Nous agissons comme un intermédiaire entre des propriétaires soucieux de louer leur bien au juste prix, parfois désireux de venir en aide aux plus démunis, tout en ayant la tranquillité d'esprit que ce bien sera bien géré et entretenu », explique Samantha Crunelle, responsable du projet à L'Ilot.

Pour dénicher des logements, la cellule travaille sur deux plans. D'une part, elle fait des captations directes auprès des multipropriétaires, en passant par des agences immobilières sociales, « ce qui peut freiner certains propriétaires en raison de la chute des loyers », observe Samantha Crunelle. La cellule participe d'autre part au montage de projets immobiliers, en identifiant des « investisseurs sociaux ». « Une option clairement privilégiée par L'Ilot », précise-t-elle, car elle permet de répondre davantage aux demandes du public : « On peut choisir l'endroit, veiller à ce qu'il y ait un restaurant social ou une épicerie à proximité... Ces paramètres favorisent le maintien de la personne dans le logement, notre principal défi. » L'Ilot a aussi lancé un chantier par rapport aux logements privés inoccupés, dont le nombre est estimé à 20.000. « Le problème n'est pas le manque de logement mais le manque de vision politique. Il nous faut

donc trouver de nouvelles solutions. Notre projet est donc capteur mais aussi créateur de logements », souligne Ariane Dierickx.

En presque un an d'existence, huit personnes ont été logées grâce à la captation directe. Plusieurs projets immobiliers ont été initiés. Ils devraient sortir de terre en 2016. Dont un exemple de montage très concret : un immeuble entièrement financé par un propriétaire sensible à la question des démunis accueillera au rez-de-chaussée le futur supermarché coopératif Beescoop⁴ et trois appartements d'une chambre à quatre chambres à l'étage.

« Tout ça sur fonds propres », tient à rappeler Ariane Dierickx. Le projet a bénéficié de subsides pour la phase d'étude de faisabilité uniquement. « En principe, la cellule 'capteur de logements' ne coûte 'rien d'autre' que ses frais de fonctionnement, mais d'autres dépenses viennent s'ajouter, explique la directrice de L'Ilot, les services de guidance censés assurer la relation entre les locataires et les propriétaires sont tellement saturés qu'ils ne sont plus capables d'assurer le manque de suivi. Il arrive donc que L'Ilot doive prendre en charge le loyer de la personne. » L'Ilot demande d'ailleurs depuis longtemps le renforcement des services de guidance, afin de faire de la prévention. Cet hiver, l'association a elle-même mis en place un service de guidance mobile composé d'un agent immobilier et d'une assistante sociale. Leur mission consistait à faire le tour des services de jour en vue de préparer les personnes au logement. L'occasion aussi de repérer des marchands de sommeil. Elle s'est arrêtée fin de l'hiver, faute de subsides. Pour l'heure, L'Ilot attend toujours sa modeste enveloppe de 120.000 euros promise dans le budget bruxellois pour 2016. •

1. Lire à ce sujet : « Sans-abri et mal-logés à Bruxelles : une augmentation de 33 % depuis 2010 », Fil d'infos d'Alter Échos, 20 mars 2015, Margo D'Heygere.

2. « Le programme de lutte contre le sans-abrisme s'est vu attribuer pour 2016 une augmentation budgétaire considérable. La politique d'accueil d'urgence, et particulièrement le Samusocial, se taille la part du lion », à lire dans « Budget sans-abrisme à Bruxelles : un gâteau aux parts inégales », Alter Échos n° 417, 17 février 2016, Marinette Mormont.

3. Lire à ce sujet : « À Namur, un capteur à la pêche aux proprios », Alter Échos n° 379, avril 2014, Maïli Bernaerts.

4. Projet de supermarché coopératif et participatif, avec un accent donné clairement à la production locale et aux circuits courts, porté par le réseau Ades.

Bruce Renson, chasseur de logements

On les appelle des « capteurs de logements ». Leur cible, c'est le petit studio ou l'appartement pas trop cher, pas trop délabré pour (re)loger des personnes sans domicile ou dans des habitations insalubres. Ils sont six en Wallonie et deux à Bruxelles. Portrait de l'un d'entre eux.

« PORTRAITS DE CHASSEURS EN GROUPE », PAR MARTINE VANDEMEULEBROUCKE - PHOTOS DE ALEX GD, FOCALIS PUBLIÉ EN JUIN 2017.

DÉCOUVREZ L'INTÉGRALITÉ DU REPORTAGE SUR [HTTPS://WWW.ALTERECHOS.BE/LONGFORM/PORTRAITS-DE-CHASSEURS-EN-GROUPE/](https://www.alterechos.be/longform/portraits-de-chasseurs-en-groupe/)

Namur a une réputation de ville bourgeoise mais c'est une réputation en trompe-l'œil. La ville mène, depuis des années, une politique très offensive en matière d'accès au logement notamment par la réquisition « douce » d'immeubles inoccupés. Cela fait trois ans que Namur a créé la fonction de capteur de logements avec un profil bien précis : un « pro » de l'immobilier, pas un assistant social.

Bruce Renson a un diplôme de marketing avec une expérience de l'immobilier. Rien, dit-il, ne le prédisposait à travailler dans le secteur social. « Je suis là par hasard. » Mais si le « social » n'était a priori pas sa vocation, il y a pris goût. « Quelques mois, après avoir commencé ce job, j'ai repris des études en cours du soir en sciences sociales à l'UCL. Je termine mon master. »

Le contrat est clair : le capteur namurois est là pour prospecter le marché immobilier dans une ville où l'offre de logements bon marché est particulièrement rare même si le loyer d'un studio (430 euros hors charges) n'est pas excessif par comparaison avec Bruxelles ou avec Liège. Autre particularité namuroise : la rude concurrence avec les étudiants. « Il y a dix ans, on disait qu'il manquait des kots mais maintenant je vois des annonces partout, à tous les coins de rue et à tous les moments de l'année. On voit même des promoteurs qui se spécialisent dans les kots de luxe. » Les propriétaires sont plus enclins à louer à des étudiants. « En été, quand je visite des appartements, il y a des dizaines d'étudiants avec leurs parents qui se présentent. Alors moi, avec mon projet social... Si des kots restent libres, je pourrais convaincre le propriétaire de louer aussi à des

allocataires sociaux mais alors se pose la question de la domiciliation et donc de la perte de revenus que cela entraînerait pour une personne isolée. » Le capteur de logements est d'ailleurs inquiet face à l'évolution du marché locatif namurois. « Les loyers augmentent sans cesse. Il y a de gros chantiers immobiliers en bord de Meuse où un triplex se loue à plus de 1.100 euros. Qui peut se payer ça ? »

VAINCRE LA MÉFIANCE

Bruce Renson doit trouver les arguments qui rassurent le propriétaire. « Il y a une très forte réticence à l'égard des allocataires du CPAS. Même la garantie locative assurée par le CPAS est mal perçue. Alors, je parle de l'accompagnement systématique assuré par les associations qui font appel à moi. Je leur explique que le locataire fera l'objet d'un accompagnement à domicile important. La deuxième garantie, c'est le loyer. Beaucoup de locataires ont un administrateur de biens qui va gérer complètement leurs revenus. Pour ceux qui ont un revenu d'intégration sociale (RIS), le CPAS de Namur a mis en place le système du mandat irrévocable par lequel l'allocataire autorise le CPAS à prélever le loyer sur son revenu d'intégration avant même que celui-ci ne soit versé. Ce système est contesté mais il m'a permis de reloger beaucoup de personnes. » À Namur, la méfiance à l'égard des locataires précarisés est telle qu'il arrive au capteur de ne pas dire immédiatement au propriétaire pour qui et pour quoi il demande à visiter l'appartement. « Au téléphone, vous sentez très vite si la personne est réticente. Au début, mon premier objectif était d'avoir prioritairement un contact et une visite. Si le locataire 'présentait bien', je venais visiter le studio avec lui. Sinon, je 'préparais' un peu le propriétaire. »

Bruce Renson le reconnaît : il ne s'attendait pas, au début, à de telles difficultés. « Les premiers jours, je me suis dit que si j'arrivais à tenir quelques mois, ce serait bien. Les premiers coups de téléphone aboutissaient à des échecs. Puis, cela s'est amélioré, et les deux premières années ont finalement été euphoriques. J'ai pu loger un grand nombre de personnes. Mais plus il y a de personnes en logement, plus il y a parfois des problèmes pratiques à régler, avec moins de temps pour la prospection immobilière. » Le capteur a un profil d'agent immobilier mais sa fonction d'intermédiaire entre le propriétaire et le locataire ou l'association l'oblige tout de même à devoir jouer les médiateurs, surtout



Si le « social » n'était a priori pas la vocation de Bruce Renson, il y a pris goût.

en cas de conflit. « C'est souvent le comportement du locataire et ses fréquentations qui posent problème et engendrent parfois la rupture du bail. Quand les gens ont vécu dans la rue, il n'est pas rare qu'ils ramènent leurs anciens compagnons dans le logement. Cela peut entraîner des plaintes des voisins. Il n'est pas rare que j'intervienne personnellement pour éviter le clash. »

Difficile le métier de capteur ? Pour Bruce Renson, ce n'est pas un job où l'on peut faire carrière. « Quand les gens ont un logement, ils sont heureux et moi aussi par ricochet. Mais on est en première ligne et il y a une certaine fatigue qui peut s'installer. Je constate qu'il n'y a que des jeunes qui sont capteurs et qu'avec trois ans d'expérience, je suis le plus 'vieux' dans la fonction. » •

Tiny houses : aux grands maux les mini-remèdes ?

On les voit apparaître depuis quelques années, dans des bâtiments vides ou sur des friches. Des tiny houses, mini-maisons en bois modulables et mobiles, accueillent des sans-abri pour quelques mois. Effet de mode ou solution crédible au sans-abrisme et au mal-logement ?

ALTER ÉCHOS N° 480, 30 JANVIER 2020, MANON LEGRAND

Tout en bois, avec chambre, cuisine et sanitaire, complètement démontables, modulables, d'une surface entre 15 et 40 m². Des petites maisons mobiles montées comme des Lego. Voilà à quoi ressemblait le microvillage installé sur un plateau de 300 m² au quatrième étage d'un bâtiment vide bruxellois. C'était fin juin 2017. L'Ilot, association bruxelloise engagée dans la lutte contre l'exclusion au logement, présentait ses neuf modules de logement, créés dans le cadre du projet Home for Less avec des étudiants en architecture et architectes sensibles aux besoins de la société civile. Coût de l'opération : 16.000 euros.

L'idée séduit alors Céline Fremault. Tellement que, en mars 2018, celle qui est alors la ministre bruxelloise du Logement débloque un million d'euros pour la construction de «logements modulaires légers et innovants» à destination d'un public cible fragilisé... Un appel à projets est lancé, à destination des associations d'insertion par le logement, maisons d'accueil ou toute structure active en matière d'accompagnement des individus dans l'accès au logement. Cinq projets sont choisis.

Été 2018, deux mini-maisons de 26 m², ossature bois, voient le jour sur un terrain appartenant à Citydev.brussels en attente de développement immobilier, à proximité du pont Van Praet. Une

initiative de la campagne 400Toits. C'est le premier des lauréats de l'appel à projets à avoir vu le jour. Si les modules ne devaient, à la base, y rester que trois mois en «tiny houses témoins», ils y sont encore, et sont habités. «On a lancé ce projet partant du constat qu'il existe une pénurie de logements, et que ça prend du temps d'en créer de nouveaux. Donc, on teste l'habitat léger, comme solution pour avancer plus vite dans la création de logements abordables», explique Koen Van Den Broeck, responsable de l'association Infirmiers de rue, qui coordonne ce projet. Aujourd'hui, l'association a des pistes pour installer d'autres modules près du port de Bruxelles.

HÉBERGEMENT DE CRISE OU LOGEMENT ?

Pas chers, écologiques, rapidement montables et mobiles. Et même «cosy» défendront certains. L'initiative peut séduire. Mais aussi interroger. Parce qu'une mini-maison, ça peut sonner moins mignon sur une friche en plein cœur de Bruxelles, coincée entre une route et les voies de tram, que dans le récit de David Thoreau.

«L'idée a du mal à percoler, mais il s'agit bel et bien de logement», explique Olivier Vadi, d'Infirmiers de rue, qu'aucun autre acteur interrogé n'a contredit. «Ça n'est pas un bidonville !», précise toute de suite Géraldine Bruyneel, coordinatrice du projet Social

Mobiel Wonen chez Samenlevingsopbouw, refusant l'idée que ça pourrait stigmatiser cette population. L'asbl a tout juste lancé son chantier SWOT Mobiel sur un terrain à Jette (dans le cadre d'un contrat de quartier) dont les sept modules devraient être inaugurés en avril et y rester pour deux ans au moins.

«C'est un projet solidaire et collectif. Il a été pensé avec les futurs habitants (tous provenant de maisons d'accueil) depuis le début, ils sont impliqués dans la réflexion, mais aussi dans la construction de leurs meubles. Cette implication à chaque étape, y compris dans la construction, permet aussi de leur redonner une voix», explique-t-elle. On s'inscrit dans un quartier, il y aura un espace collectif, un espace menuiserie. Ce type de projet n'est donc pas accessible à tous. Il implique des gens qui n'ont pas de problème de toxicomanie, par exemple.»

«L'idée a du mal à percoler, mais il s'agit bel et bien de logement»

Olivier Vadi, Infirmiers de rue

Le module d'IDR est plus solitaire que solidaire. «Le 'patient' (nom qu'IDR donne aux bénéficiaires, NDLR) qui y vit est content parce qu'il est séparé des autres. Il a des problèmes d'insomnie, il fait du bruit de la nuit. Il a vécu longtemps dans une tente, ça ne le change pas trop. Et ça le rassure de vivre sans voisinage direct.» En termes d'ancrage et d'insertion sociale, on peut aussi s'interroger sur l'instabilité de ces logements, qui prennent place sur des occupations temporaires donc, vouées à disparaître. Et même, de façon assez cynique, se transformer en projets immobiliers inaccessibles à cette population...

Le coordinateur d'Infirmiers de rue ne voit pas trop d'inconvénients à cette mobilité : «On travaille avec un groupe cible de personnes qui sont depuis pas mal de temps dans la rue, qui présentent des problèmes physiques, mentaux, psychiatriques. On les prépare doucement à vouloir entrer dans un logement. Cela peut convenir à certaines personnes de se déplacer... Pas pour d'autres, pour qui on cherche d'autres solutions.»

La transition «en douceur», c'est aussi l'idée défendue par le CPAS de Woluwe-Saint-Pierre qui a installé, en plein quartier résidentiel entre deux maisons de la commune destinées à du logement de transit, une tiny house de 15 m² (au prix de 30.000 euros). «Le confort est basique, mais les SDF ne sont pas toujours directement prêts à être dans une vraie maison», avance Adalbert de Rosen, responsable du département technique du CPAS, en l'absence prolongée de son collègue du service social qui s'occupe du suivi des occupants.

Au Front commun des SDF, sans critiquer ouvertement ces dispositifs – ni vraiment s'y intéresser –, on les qualifie de «gadgets». «Nous, on n'aide pas les gens à vivre dans la rue, on veut les sortir de la rue», rappelle Jean Peeters. «On exige bien sûr du logement social abordable de qualité. Ça fait des années qu'on le demande. On ne veut pas troquer l'un contre l'autre», répond immédiatement Géraldine Bruyneel. Pas d'angélisme, donc. En revanche, un certain dépit se devine parfois chez nos intervenants.

«Quand bien même on voudrait du structurel, vu l'urgence des situations des personnes avec qui l'on travaille, on n'a pas le luxe de refuser de l'argent pour ce genre de projet», souligne Apolline Vranken, chargée du projet Home for Less, faisant écho au discours de sa directrice Ariane Dierickx, lors de la remise du prix fédéral de lutte contre la pauvreté de 2018, qui avait fait mouche dans le secteur.

Si urgence il y a, Koen Van Den Broeck refuse de parler de «logement de crise». «Il ne faut pas nous confondre avec les igloos de Charleroi (initiative lancée en décembre dernier par l'ASBL Le Charnoy, en partie financée par le CPAS de Charleroi, NDLR). Nos modules sont plus valorisants que ne peuvent l'être certains habitats en briques...»

LOW COST ET LOURDES PROCÉDURES

Les habitants du module IDR ont signé des conventions de logement de transit, en location via les agences immobilières sociales (AIS). Il s'agit de conventions d'occupations temporaires, plus souples, et plus floues, que les baux. L'occupant doit s'acquitter d'une garantie. «Deux mois de loyer sur le compte bloqué via l'AIS», précise Olivier Vadi. Trois mois, peut-on lire sur un contrat que nous nous sommes procuré, sous forme de lettre de garantie (le CPAS se porte garant).

→ La question de la domiciliation n'est pas simple. Chez IDR, la domiciliation n'étant pas possible, ils ont recours à l'adresse de référence. Du côté de SWOT Mobiel, « *on va devoir négocier avec la commune* », indique Géraldine Bruyneel. Quant aux loyers, pour tous les projets interrogés, ils avoisinent les 300 euros, soit l'équivalent d'un loyer, ou un peu plus, pour un logement social pour une personne avec un revenu d'intégration sociale (RIS). « *On veut fixer un loyer réaliste, au plus proche de la réalité locative, dans une logique d'autonomisation des personnes* », explique Apolline Vranken.

Loyers qui serviront aussi à payer la location de l'espace aux gestionnaires des occupations temporaires. Un montant qui s'avère « *quand même important* » selon les dires de la responsable du projet Home for Less. De quoi interroger, aussi, le risque de marchandisation de l'occupation temporaire... (lire « *Bâtiments vides : la compétition pour l'occupation* », *Alter Échos* n°475, 4 juillet 2019).

Leurs « *box dans la box* » n'ont pas pu être habitées à l'Armée du salut, comme il était souhaité au départ, pour cause de normes incendie. Il a entre-temps été amélioré et accompagné de nouveaux partenaires comme le CDR (Centre de formation professionnelle dans le secteur de la construction). Home for Less a trouvé deux lieux pour les accueillir – des occupations temporaires à Anderlecht (Communa) et aux casernes d'Ixelles (See U) –, mais les quatre modules ne sont pas encore habités. « *On attend les permis d'urbanisme. Même si on a le soutien des pouvoirs publics, les compétences juridiques et urbanistiques scindées engendrent des blocages* », regrette Apolline Vranken, qui souhaite plus de souplesse. Avec prudence toutefois : « *Nous n'avons pas*

d'inquiétude tant que ces projets sont portés par des asbl ou des CPAS. Il ne faut pas tomber dans le piège des marchands de sommeil... »

Le législateur wallon, qui a intégré en mai dernier la notion d'habitation légère dans le Code wallon de l'habitation durable – faisant ainsi un premier pas vers la reconnaissance juridique de l'« *habitat léger* » –, a d'ailleurs été invité par les associations à ne pas imposer les mêmes critères aux propriétaires, dont c'est le choix, et aux propriétaires bailleurs et aux locataires, pour qui opter pour l'habitat léger est parfois une contrainte de la vie. Ce, pour éviter l'exploitation de la misère, et que cette alternative « *sociale* » et environnementale ne fasse les choux gras des promoteurs immobiliers (lire : « *Habitat léger : premier jalon d'une reconnaissance juridique* », *Alter Échos* n°474, 7 juin 2019)...

BRAVER LES PRÉCARITÉS

En termes de création de logements, les tiny houses sont pour l'instant une (mini)goutte d'eau. Le flou juridique règne toujours. Et les terrains ne sont pas si simples à trouver... Mais le projet, certes expérimental, n'est pas vain selon ceux qui en sont les porteurs. « *C'est une façon d'interpeller les responsables politiques. On veut montrer qu'il existe d'autres façons de se loger. Et proposer un modèle qui pourrait aussi apporter des choses pour d'autres groupes cibles* », explique Géraldine Bruyneel. « *À Anderlecht, nous sommes sur un terrain du CLT, ça a du sens d'occuper ces lieux* », ajoute Apolline Vranken, qui voit aussi dans l'émergence des tiny houses une façon de regarder avec plus d'estime d'autres habitations légères comme les campings...

Il ne s'agirait donc pas tant d'innover (après tout, qu'est-ce qui est qui est si inédit dans une cabane?) même si le mot est très à la mode dans la bouche des décideurs, mais de repenser et de réinventer d'autres manières d'habiter la ville, plus inclusive et accessible. Un moyen, comme le propose Marielle Macé, essayiste française qui a consacré un ouvrage aux cabanes (Verdier, coll. La Petite Jaune, mars 2019) – des abris de fortune des migrants aux ZAD en passant par les yourtes – non pas de s'accommoder des précarités, et encore moins de les enchanter, mais plutôt « *une manière de les braver* ». Sans brader le droit au logement? •

« Quand bien même on voudrait du structurel, vu l'urgence des situations des personnes avec qui l'on travaille, on n'a pas le luxe de refuser de l'argent pour ce genre de projet. »

Apolline Vranken, chargée du projet Home for Less

Maisons d'accueil : pas facile d'y entrer, difficile d'en sortir

Les maisons d'accueil hébergent pour quelques mois des personnes sans abri ou mal logées en vue de faciliter leur réinsertion. Depuis que Housing First a débarqué en trombe en Belgique avec son leitmotiv « *le logement d'abord* », ces dispositifs font-ils encore le poids? Tour d'horizon de leurs forces et de leurs limites.

ALTER ÉCHOS N° 480, 30 JANVIER 2020, MARINETTE MORMONT

Le modèle « *Housing First* », importé d'Amérique du Nord, est aujourd'hui omniprésent dans les déclarations gouvernementales. Avec son postulat « *le logement d'abord* », il se présente comme un renversement du modèle de prise en charge des personnes sans abri, reléguant aux oubliettes le modèle dit « *en escalier* », qui invite les personnes en rue à passer par l'hébergement d'urgence puis par une maison d'accueil avant de pouvoir accéder à un logement. « *Puisque Housing First est efficace avec un public extrêmement fragilisé (plusieurs années de vie en rue, problèmes de santé mentale et/ou d'addictions), il devrait l'être pour tout le monde* », défendent les partisans du projet.

S'arrêter là serait oublier que nombre d'acteurs – parmi lesquels des maisons d'accueil – travaillaient déjà depuis plusieurs années avec une approche « *centrée logement* ». « *Housing First a ajouté une raison de communiquer sur le sans-abrisme et a apporté une réponse complémentaire à certains endroits,*

soutient Bruno Fafchamps, de la maison « *L'Accueil* » à Verviers et de l'Association régionale des centres d'accueil (ARCA). *Mais il y avait déjà dans les maisons d'accueil et les APL (associations de promotion du logement, NDLR) une palette d'outils dont les actions étaient fort similaires.* »

Christine Vanhessen, directrice de la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans abri (AMA), abonde dans le même sens : « *Cela faisait vingt ans qu'on demandait de financer correctement notre travail de post-hébergement (à Bruxelles, il n'a été reconnu par la Cocof comme mission de base des maisons d'accueil qu'en 2017, NDLR) et de guidance à domicile. Housing First est arrivé dans le secteur de manière assez frontale avec un discours du type 'On va faire mieux avec ceux dont vous ne vous occupez pas'. Ça s'est mal emmanché. Aujourd'hui les concurrences sont moins fortes, surtout avec l'augmentation du budget prévue pour 2020 à Bruxelles.* » Et d'ajouter que les objectifs des maisons d'accueil se veulent

→ bien plus larges que l'unique aspect «logement» : accueil, hébergement, mais aussi aide psychosociale en vue d'améliorer l'autonomie, le bien-être physique et la réinsertion sociale de la personne.

DES MAISONS PEU MÉDIATISÉES

L'opposition entre Housing First et le modèle «en escalier» est pertinente dans les pays anglo-saxons mais pas en Belgique, relève aussi Marjorie Lelubre, docteure en sociologie : «*Il y a très peu de gens qui font rue-hébergement d'urgence-maisons d'accueil-logement. Finalement, ici, les gens vont non pas où ils en ont le plus besoin, mais là où il y a de la place.*» Une des forces de Housing First réside donc dans le fait d'avoir mis cette approche centrée logement sous le feu des projecteurs et d'être parvenu à convaincre le politique de sa pertinence, alors que les revendications des maisons d'accueil étaient jusque-là restées lettre morte. «*Les maisons d'accueil suscitent peu d'intérêt médiatique et c'est quelque chose d'assez constant dans le temps, commente Marjorie Lelubre. On n'a pas parlé de la création de l'AMA dans les médias. Les maisons d'accueil n'ont pas non plus été associées au débat parlementaire sur la dépenalisation du vagabondage. Comme si le sans-abrisme et elles étaient longtemps restés dissociés dans les représentations du public et du politique.*»

Il faut dire que les maisons d'accueil sont un ensemble assez hétérogène de dispositifs. Les seuils d'accès et publics des institutions varient fortement, de même que leur taille ou leurs projets pédagogiques. Une pluralité qui trouve son origine dans la manière dont le secteur s'est construit : chauffoirs (le plus ancien remonte à la fin du XIX^e siècle) ou dépôts de mendicité devenus des maisons à bas seuil, anciennes maisons maternelles qui accueillaient depuis 1920 des jeunes filles mères et «refuges pour femmes battues» créés dans les années septante. «*Certains de nos membres ne se reconnaissent pas du tout dans le secteur 'sans-abrisme'*», admet d'ailleurs Christine Vanhessen, qui insiste sur l'expertise développée en matière de soutien aux femmes victimes de violences (environ une femme sur deux dans les maisons d'accueil a été victime de violences conjugales ou intrafamiliales) et à la parentalité (certains enfants sont d'ailleurs placés en maison d'accueil

avec un de leurs parents par les instances de protection de la jeunesse).

DES SORTIES ARDUES

En 2016, plus de 25% des hébergés ayant quitté une maison d'accueil agréée par la Cocof ont trouvé un logement privé, 6% un logement géré par une agence immobilière sociale (AIS) et 4% un logement social. Malgré tous les outils mis en place (partenariat avec la cellule de capteur de logement à Bruxelles, conventions avec des sociétés de logements sociaux ou avec des AIS), les sorties vers le logement sont difficiles. À titre d'exemple, en 2015-2016, seuls 21% des personnes hébergées dans la maison d'accueil des Petits Riens avaient trouvé un logement privé, soit une baisse de 9% par rapport à l'année 2014. En cause? La pénurie de logements salubres avec des loyers compatibles avec les revenus de ces publics, de même que les exigences de plus en plus élevées des propriétaires (revenus, garanties locatives...).

«*De ma maison, 45% partent et entrent dans le logement autonome, explique Bruno Fafchamps. Évidemment la pression immobilière est moins forte ici à Verviers qu'à Liège et encore moins forte qu'à Bruxelles. C'est clair que trouver un logement autonome est un boulot énorme. Certaines maisons d'accueil ont d'ailleurs créé du logement pour faire du logement social accompagné. D'autres travaillent avec un réseau de propriétaires privés ou se font agréer associations de promotion du logement (APL).*»

Mais quid, alors, de tous les autres? L'idée, couramment répandue, selon laquelle les personnes sans abri tourneraient de maison en maison sans jamais quitter le circuit semble battue en brèche : à Bruxelles, les statistiques de la Strada (centre d'appui au secteur) ont démontré que seules 10 à 15% des personnes enchaînent les séjours, tandis que 80% y font au maximum un ou deux séjours (en ce compris dans le centre d'accueil d'urgence Ariane). Alors qu'une partie du public quitte la maison pour une institution (prison, hôpital, habitation protégée...) ou leur famille, une autre disparaît dans la nature (27% selon les données récoltées par les maisons d'accueil de la Cocof). Soit parce que l'usager a «pété les plombs», qu'il a été expulsé ou parce que le lieu ne lui convenait pas, notamment en raison

de la vie communautaire et du règlement d'ordre intérieur.

L'approche collective des hébergements est d'ailleurs de plus en plus interrogée. «*Historiquement, il y a cette idée positive d'une certaine sociabilité liée à la vie en collectivité qui permet de se reconstruire, explique Martin Wagener, professeur en sciences sociales à la Fopes (UCL). En réalité, autant les grands dortoirs peuvent générer de la violence et une promiscuité qui peut être un enfer, autant le logement individuel peut être un facteur de grande solitude. Beaucoup de maisons d'accueil misent aujourd'hui sur des hébergements semi-individuels (ex. : un ensemble de petits studios, avec un espace collectif). Il y a en fait autant de portes possibles pour répondre à des besoins divers. Le problème, c'est que le secteur est saturé, ce qui diminue l'efficacité des dispositifs.*»

L'ACCESSIBILITÉ EN QUESTION

La difficulté pour les hébergés à trouver une porte de sortie a pour effet d'allonger les durées de séjour, bouchant ainsi les possibilités d'entrée pour d'autres. Un écrémage des publics par le biais des projets pédagogiques de certaines maisons entraverait aussi les entrées dans le secteur, entre autres pour les personnes avec des addictions ou avec des troubles psychiatriques. Raison pour laquelle la fédération AMA revendique d'ailleurs la reconnaissance d'une mission spécifique «santé» afin d'engager du personnel adéquat. Autre barrière d'accès : le manque de revenus des usagers. Car les maisons d'accueil sont payantes. Une participation financière voulue par le politique dès les années septante, qui est aussi nécessaire à la survie financière des structures. Les subventions publiques sont en effet loin de couvrir l'ensemble de leur fonctionnement (la nourriture, les postes administratifs et ouvriers, les frais de rénovation des infrastructures ne sont pas ou pas assez financés).

Les prix à la journée sont donc savamment calculés à partir de plusieurs critères qui varient selon la réglementation en vigueur. Pour faire court, tant à la Cocof qu'en Région wallonne, la participation exigée à l'usager ne peut pas dépasser les deux tiers de ses revenus quand la maison offre le vivre et le couvert. Dans la pratique, ces prix varient fortement d'une maison à l'autre mais aussi d'une région à l'autre : grosso modo de 12 à 25 euros la nuit (avec repas).

«*Évidemment, ce n'est pas acceptable de faire répercuter les frais de fonctionnement sur les hébergés, concède Christine Vanhessen. À la Cocof, comme il n'y a pas de prix maximum, cela peut monter jusqu'à 30 à 40 euros la nuitée. Pourtant pas mal de maisons ont du mal à s'en sortir avec ces montants. Car presque 35% du personnel est hors cadre (non subsidié par les enveloppes «maisons d'accueil», NDLR). Nous devons alors demander aux CPAS de compenser, quand ils acceptent, mais cela ne fait que reporter ces coûts d'un service public à l'autre.*»

Sans revenus démontrables et sans possibilités de sortie dans le logement, le système exclut donc d'emblée les personnes sans papiers ou en séjour précaire, même si quelques lits leur sont réservés ici et là. Par ailleurs, en payant de tels montants, la possibilité pour les hébergés de se constituer une épargne (par ex. pour une garantie locative), si elle n'est pas impossible sur la durée, demeure complexe, surtout pour les personnes isolées. Avec un revenu d'intégration de 940 euros, un usager peut se retrouver avec seulement 310 euros en poche par mois pour ses dépenses courantes (hors loyer et nourriture) et pour épurer ses dettes éventuelles.

«*Tous les flux entrant dans le secteur, on ne va pas les résoudre avec du Housing First*», conclut Martin Wagener. Les maisons d'accueil sont essentielles pour faire face aux chutes, notamment lors de la transition entre la jeunesse et l'âge adulte, après une sortie de prison, pour s'extirper d'une situation de violences conjugales ou encore à la suite d'une expulsion de son logement. «*Les maisons d'accueil font un travail de qualité, mais elles se sont rajouté de plus en plus de services, ont augmenté leur seuil d'exigence et sont devenues trop chères. Il faut tirer le secteur vers le haut en termes de qualité, mais sans perdre contact avec le bas. Ce n'est bien sûr pas à chaque service de résoudre la question de l'accessibilité, mais au secteur dans son ensemble. Toutes les réformes depuis 2002 se heurtent à la question de la gestion des places. Les maisons d'accueil ont eu peur de perdre leur autonomie pédagogique si on leur imposait un public via un système centralisé. Conséquence? Les personnes doivent téléphoner partout. Pour moi, il faut un numéro central : il faut penser aux personnes qui cherchent de l'aide et non pas mettre en place un système en fonction des projets des structures.*» •

Personae non gratae

Jets d'eau, bancs publics design mais inconfortables, grillages, règlements communaux ou encore interventions policières, tout est bon pour soustraire aux regards l'objet du dérangement dans l'espace public : le grain de folie d'un sans-abri, l'agitation d'un usager de drogues en quête de sa dose, l'errance perpétuelle d'un sans-papiers. Par ces tentatives de camouflage des personnes sans toit et des problématiques qu'elles triment, « on crée un 'eux' assimilé à une catégorie d'indésirables, aux comportements dégradants, alors qu'il s'agit de personnes vulnérables victimes de mécanismes sociaux », déplore le philosophe Mickaël Labbé.

« Les villes mettent en œuvre une violence qui agit sur le mépris »

Ouvrez les yeux et observez... ces « assis-debout » ou bancs segmentés en places individuelles fleurir dans nos gares et stations de métro. Ces grillages surgir au détour d'une rue. Et ces caméras discrètes épier nos pas. Pour Mickaël Labbé, philosophe spécialiste de l'architecture et auteur de *Reprendre place : contre l'architecture du mépris* (Payot, 2019), ce sont autant de signaux de mépris envoyés par la ville, de gestes hostiles – et parfois sournois – envers toutes celles et tous ceux qui la peuplent. Nous avons le plaisir de le recevoir pour une conférence à Bruxelles le 16 octobre prochain (toutes les infos en fin de numéro, p. 83).

ALTER ÉCHOS N° 480, 30 JANVIER 2020, MANON LEGRAND

ALTER ÉCHOS : La ville se dessine contre ses habitants. C'est l'idée que vous déployez dans ce livre. À quand remonte cette hostilité et quels en sont ses contours actuels ?

MICKAËL LABBÉ : Il n'est pas évident de dater les phénomènes de mépris dans la ville car la grande ville, née de l'industrialisation, a toujours été un lieu ambivalent, à la fois une source de promesses et un lieu de violence, d'exclusion et d'aliénation. Je m'intéresse dans le livre au tournant néolibéral de la ville, début des années 80 jusqu'à un certain nombre de phénomènes dans les années 2010 qu'on pourrait associer à la métropolisation. C'est un tournant neuf dans notre temps : la ville est devenue obsédée par son image. Les villes-produits mènent entre elles une concurrence territoriale intense. Dès lors que tout se joue à l'image, les villes ne peuvent plus recourir aux formes de violence et d'exclusion

classiques (la ségrégation économique, les injustices juridiques ou statutaires délibérées, qui bien sûr n'ont pas disparu) mais mettent en œuvre une violence « soft » : celle-ci ne présente pas de manifestations extérieures usuelles de la violence, mais agit sur le mépris ou sur la non-reconnaissance. Le cas du mobilier anti-SDF est à cet égard tout à fait clair. L'installation d'un banc se passe de l'intervention de la police, du vote d'une loi injuste. C'est une simple pièce de mobilier urbain qui agit assez frontalement au mépris, c'est-à-dire au sentiment d'identité, de formation de soi et au rapport aux autres de certains types d'usagers. Aucun recours n'est en plus possible contre un banc. C'est une forme de réduction à l'impuissance extrêmement humiliante.

AÉ : Cette architecture du mépris se manifeste de multiples façons...



→ **ML** : Elle prend des formes diverses, du mobilier anti-SDF jusqu'à des projets d'aménagement parfois assez pharaoniques, comme le projet Europacity (projet de mégacomplexe commercial dans le Val-d'Oise contesté et abandonné, NDLR). On observe de façon étrange dans ce type de projets – sortes de Disneyland géant, de lieux standardisés et uniformisés – des effets de mépris ou d'assignations à résidence identitaire, qui touchent aussi les usagers les plus privilégiés. Le visiteur potentiel est réduit à son portefeuille. J'évoque aussi la tourismophobie. Avec l'affluence massive des touristes dans leur ville, les habitants sentent qu'ils sont traités comme quantité méprisable, que leur quartier ne leur appartient plus vraiment dès lors qu'on le considère comme un produit touristique.

AE : Vous évoquez également les Business Improvement Districts (BID), quartiers complètement privatisés...

ML : Il y a un effet crescendo dans cette logique de marchandisation de la ville. Dans le cas des BID, en expansion partout dans le monde, on en arrive à une privatisation de morceaux de ville entièrement dédiés, comme leur nom l'indique, au business. Ces BID naissent de la collaboration entre les municipalités et les acteurs du secteur privé. Ces formes de partenariat public-privé se développent de plus en plus.

AE : Cette architecture du mépris touche tout le monde, dites-vous.

ML : L'idée me tient à cœur parce qu'on pourrait se dire que le mobilier anti-SDF, sur lequel j'insiste tant, est anecdotique ou limité. Même si la première violence s'exerce d'abord sur le public visé, il y a des effets sur nous tous, à deux niveaux. Qu'on soit âgé, enceinte, en surpoids, enfant ou que simplement on soit fatigué ou chargé, ne plus trouver de banc, avoir des assis-debout ou des appuis ischiatiques, rendent la ville moins conviviale et accueillante pour nous tous. Le deuxième effet, le plus désastreux, est que la mise en place d'un mobilier anti-SDF, contrairement à ce qu'on nous fait croire, n'est pas une question technique ou esthétique. Cela véhicule un modèle social implicite d'hostilité et de méfiance où l'on crée et produit de l'antagonisme au sein du corps social. On crée un «eux» assimilé

à une catégorie d'indésirables, aux comportements dégradants alors qu'il s'agit de personnes vulnérables victimes de mécanismes sociaux. De la même manière, dans les villes de surtourisme, on produit de l'antagonisme, c'est eux ou nous. Alors que, sans nier la conflictualité, il est possible de cohabiter pacifiquement.

AE : Il semble difficile de désigner précisément les responsables de cette architecture du mépris. Mais la question n'est-elle pas surtout «comment ne pas en être complices»?

ML : Il est en effet complexe de désigner des coupables. Prenons l'exemple des bancs. Il y a évidemment des designers et des personnes qui ont commandé ça au départ, mais je pense qu'il s'installe aussi une forme de routine, on se dit «ce produit est la norme, c'est un type de solution» et ça conduit des gens bien intentionnés à reproduire cela. Ce sont des solutions anonymes, impersonnelles, déresponsabilisantes.

AE : Vous ouvrez votre ouvrage avec l'exemple de la rénovation de la place d'Austerlitz, à Strasbourg. On est passé d'une place bruyante, pas spécialement fonctionnelle, à un espace que vous décrivez vous-même comme convivial, mais aussi très méprisant. Comment gérer cette ambivalence?

ML : Cette place était un peu sordide. Il y a eu indéniablement une amélioration mais je me demande en quoi elle a dû se payer d'un certain prix, d'une violence et d'une exclusion sourde et en catimini de différents types de population. Sans regretter l'état antérieur, j'observe les effets négatifs aujourd'hui produits par cette «revitalisation». Cette place est standardisée. Les petits bars n'ont mécaniquement pas pu tenir le coup. Sur cette place, je ne croise que des gens comme moi. On ne cohabite plus avec des gens différents. Les villes créent de plus en plus d'îlots où l'on est «isolés ensemble», comme le disait Guy Debord. C'est l'entre-soi qui règne.

AE : «La ville n'est plus un lieu où construire un nous», écrivez-vous. Mais l'indifférence ou l'anonymat que la ville rend possibles

sont aussi gage de liberté... Comment articuler le «nous» et le «je»?

ML : J'évoque en effet beaucoup le «nous» et la nécessité d'un «où» pour construire un «nous». Articuler le «nous» et le «je» est nécessaire et permet de réfléchir à ce qui fait la spécificité du mode d'habitation en ville. Ce qui fait la particularité d'être en ville – et la différence avec la campagne ou la petite ville – est cette ambivalence : dans la foule de la ville, je peux avoir la capacité d'isolement, d'esseulement. Cette foule offre la possibilité de se libérer d'assignations identitaires, d'héritages familiaux, etc., de se réinventer. Et c'est là que réside la force démocratique du «nous» urbain. Ce n'est pas parce qu'on veut être ensemble qu'on est nécessairement dans une forme de privation de liberté sous l'influence du groupe. On peut avoir des interactions quotidiennes riches et intéressantes avec des gens qu'on n'est pas obligé d'aimer ou d'inviter chez soi. Il y a formation d'un nous, par protection du «je» et affirmation de l'individualité.

AE : On voit des mobilisations pour un «droit à la ville». Avec succès?

ML : On voit des gens se mobiliser, dans les villes (notamment les très actifs Design For Everyone à Bruxelles, à l'initiative de la carte détachable dans ce numéro, NDLR), mais aussi les mouvements sociaux comme les ZAD ou les gilets jaunes. Le droit à la ville prend deux formes efficaces aujourd'hui. Une forme négative premièrement. Quand des citoyens se mobilisent et résistent face aux municipalités, face aux gros projets de promoteurs vécus comme une agression, ou en alertant contre le mobilier excluant. Il y a aussi un droit à la ville positif, qui peut surgir de façon très microscopique : une friche, un potager, le détournement de fonction d'un lieu. Ce sont des actions ponctuelles qui nous font reprendre conscience qu'on a notre place en ville, que les lieux sont les nôtres.

AE : Dans cette mobilisation pour un «droit à la ville», vous en appelez à la prudence sur les mots très à la mode de «participation» ou de «consultation»...

ML : Dès lors qu'on essaye de militer pour un droit à la ville, la question du langage est essentielle. Les mots d'ordre qui ont pu être les plus critiques deviennent des instruments marketing de la même manière que

des espaces qui se veulent alternatifs sont récupérés et deviennent inoffensifs. C'est très bien de faire vivre un lieu en friche – comme le cas des occupations temporaires – mais ça peut servir les intérêts des promoteurs qui s'en servent après comme signifiant alternatif. On voit aussi, dans les campagnes des municipales, le mot «droit à la ville» refluer partout, mais que met-on derrière ce terme, quel contenu donne-t-on à la notion de participation, de consultation, de coconstruction dans la bouche des aménageurs et des pouvoirs publics? Tout le monde est pour, mais ce sont des simulacres qui font perdre toute substance à l'idée même d'un véritable «droit à la ville».

AE : Vous évoquez les zones à défendre (ZAD), leurs indéniables apports pour «reprendre place», mais leurs limites, aussi.

ML : J'ai beaucoup d'admiration pour les personnes à l'origine des ZAD. Ils m'ont remis sous les yeux l'articulation entre le «nous» et le «où». Mais, et c'est mon point critique, je remarque dans tous ces mouvements que pour réinventer un «nous» il faut trouver un «où». Où et à partir d'où se réinventer? Ces mouvements choisissent des lieux hors ville ou parfois difficilement habitables. Évidemment, cela s'explique, dans le cas de la ZAD, par l'urgence de se défendre. Mais on observe aussi une pensée anti-ville. Je considère, moi, que le droit à la ville ou le droit aux villages ne sont pas contradictoires. Inutile d'opposer la ville à une pseudo-nature. De plus, on est à un moment où plus de la moitié de l'humanité habite en ville. On ne pourra pas tous partir à la campagne. Je me dis qu'on peut réimporter les acquis de leurs réflexions en ville, là où l'on est.

AE : Quels outils des occupations des ronds-points par les gilets jaunes peut-on réimporter?

ML : L'investissement des ronds-points est une invention spatiopolitique absolument géniale. Ils ont fait de ce non-lieu une forme d'agora, sachant que ça ne deviendra pas, à l'inverse d'une ZAD, un lieu d'habitation. Ils ont aussi mis en lumière le fait que les centres-villes riches et visités par les touristes ne sont pas les espaces de tout le monde, qu'il y a différents types d'espaces et que le droit à la ville doit tenir compte aussi des espaces périurbains. *

Le mobilier urbain, objet de cohésion ou de dissuasion

Le mobilier urbain a pour but de répondre aux divers besoins des usagers d'une ville. Une arme à double tranchant car pouvoirs publics comme acteurs privés peuvent aussi recourir à un design particulier avec une volonté de régulation, voire d'exclusion.

ALTER ÉCHOS N° 450, 12 SEPTEMBRE 2017, MARINETTE MORMONT ET MANON LEGRAND

Début juillet, le système d'arrosage automatique installé quelques jours plus tôt par la Ville de Bruxelles à l'entrée du Musée des Égouts situé à la porte d'Anderlecht a fait jaser. Destiné, selon les pouvoirs publics, à «arroser les plantes» nouvellement installées, pour un groupe de riverains et plusieurs collectifs citoyens (dont le Collectif de réappropriation intégrale – CRI – et la librairie Ptyx à Ixelles), il poursuivait un objectif tout autre : faire fuir, à coups de douches forcées s'activant à chaque passage, les SDF, dont de nombreuses familles roms, installés depuis plusieurs mois sous le porche. Le système a entre-temps été désactivé sur demande l'échevine de la Culture Karine Lalieux, qui, selon ses déclarations à des citoyens mécontents¹, n'aurait pas été au courant de ce dispositif. Karine Lalieux a toutefois souligné dans cette même lettre, «*que les sans-abri n'ont pas leur place à cet endroit, qui est d'ailleurs une issue de secours, et que ce n'est pas aux équipes du musée à devoir gérer ce type de situation*».

Jets d'eau, bancs publics design mais inconfortables, sièges individualisés, assis-debout, mais aussi suppression de locaux chauffés dans les gares, murs pentus, surfaces anti-graffitis, grilles ou encore «piques» à humains... les pouvoirs publics comme les acteurs privés ont recours au design et plus largement à l'aménagement du territoire pour exercer un contrôle des populations.

Le concept de «prévention situationnelle», qui a pris forme aux États-Unis dans les années soixante (école de Chicago), recouvre l'ensemble des politiques qui modifient les conditions dans lesquelles un délit ou un crime peut être commis. La «prévention situationnelle» vise à prévenir les comportements inadaptés ou insécurisants, entre autres à travers l'architecture et l'urbanisme. Sa particularité, explique François Bonnet (département de sociologie et d'anthropologie de l'Université d'Amsterdam), réside dans le fait qu'elle ne s'intéresse pas aux causes du crime ou du comportement déviant, mais qu'elle propose une solution technique, amoral, à



un problème d'intégration sociale². Si ces dispositifs semblent plus consensuels que des mesures coercitives, ils s'avèrent aussi plus insidieux.

LE LIEU PUBLIC, UN ESPACE OÙ ON BOUGE

Dès le XIX^e siècle, les espaces urbains sont remodelés pour lutter contre les assauts insurrectionnels de la classe ouvrière. À Paris, Haussmann conçoit de larges avenues qui favorisent l'action militaire et empêchent toute construction de barricade. «*Cent ans plus tard, la volonté de réguler les comportements par l'aménagement de l'espace s'est encore accrue, constate Inter-Environnement Bruxelles (IEB). L'architecte a vu son rôle de complice des gardiens de l'ordre social développé (...)*»³.

C'est dans les années nonante que l'introduction d'un mobilier urbain dissuasif voit le jour dans notre capitale, de façon concomitante à l'avènement des contrats de sécurité, et d'abord dans les transports publics. En évitant les rassemblements statiques de personnes considérées comme

indésirables (groupes de jeunes, sans-abri, usagers de drogues, Roms...), on met en place une politique des flux. Au détriment, parfois, d'autres publics plus vulnérables non visés, comme les personnes âgées ou les femmes enceintes. «*L'espace public est devenu un espace où on bouge*, commente Martin Wagener, professeur en politiques sociales à l'UCL (Fopes). *On y trouve de moins en moins de possibilités pour s'asseoir.*» Tout un nouveau mobilier design se dessine dans nos villes, embellissant l'espace, mais ne laissant plus aux usagers l'occasion de se (re)poser.

Exemple ? À Bruxelles, l'installation en hiver 2013 de nouveaux bancs dans la station de métro Demey a défrayé la chronique. «*Parfaits pour de courtes pauses de cinq minutes*», selon les designers qui les ont conçus (Urbastyle), ces «assis-debout» galbés – qui permettent donc seulement de s'appuyer – ont été dénoncés comme des dispositifs anti-sans-abri et, plus largement, comme inutiles pour les usagers de la Stib.

→ « Les espaces publics sont des espaces partagés. En réalité, ils sont aménagés pour maintenir les classes moyennes à Bruxelles et répondre à leurs besoins », décrypte de son côté Claire Scohier (IEB), illustrant son propos par le cas de l'aménagement de la place Bethléem, dans le bas de la commune de Saint-Gilles. Cette place constitue un espace où cohabitent des populations populaires et d'autres issues des classes moyennes qui investissent les restaurants qui bordent l'un des côtés du site. « On a placé des grilles métalliques entre les terrasses et le reste de la place. Symboliquement, on sépare encore davantage les usagers de cette place mixte », commente-t-elle.

PUBLIC, PRIVÉ : MÊME COMBAT

L'installation de caméras et l'aménagement architectural des centres commerciaux en France serviraient moins à réduire le crime qu'à gérer l'accès à certaines populations indésirables, constate François Bonnet, qui a étudié les mécanismes de la prévention situationnelle dans les gares et les centres commerciaux⁴ : l'objectif est de créer un environnement sûr de loisir et/ou de consommation, qui doit donc être socialement exclusif.

Même constat pour les gares. Ces espaces se veulent plus attractifs pour la clientèle et pour les commerçants qui s'y installent, ce qui implique une gestion de la sécurité des lieux et des marginaux susceptibles de s'y installer. Conséquence, on y réduit le nombre d'espaces où les publics « gênants » et/ou errants peuvent s'attarder. L'offre de bancs y est réduite.

C'est le cas à Liège. Dans la gare inaugurée en 2009, signée par l'architecte-star Santiago Calatrava, les usagers ont rapidement déploré l'absence, ou en tout cas la présence limitée de bancs au regard du gigantisme de l'édifice. Tant sur les quais que dans les halls, où les seuls bancs disponibles sont des dispositifs arrondis sur lesquels il est impossible de se coucher. La SNCB avait justifié aux citoyens mécontents « qu'il n'était pas nécessaire d'avoir des bancs puisque les trains étaient ponctuels » (sic). Tout aussi surréaliste, la réponse de l'architecte : « Les bancs ne vont pas avec l'œuvre architecturale. » L'esthétique prime donc les usages. La Ville de Liège entend les critiques, mais selon les mots du premier échevin Michel

Firquet, « l'aménagement est une chasse gardée de la SNCB sur laquelle la Ville n'a pas de prise ».

Tous ces aménagements allient indissociablement politiques de sécurité et politiques commerciales, explicite François Bonnet, « la première logique étant intrinsèquement subordonnée à la seconde », une situation pacifiée facilitant la consommation.

L'installation de portiques de sécurité à l'entrée de chaque station de métro à Bruxelles illustre ce propos. « Si l'argument utilisé repose sur la nécessité de faire payer les tickets aux usagers, c'est aussi une manière de réguler les flux des gens qui accèdent à ces espaces », confirme Claire Scohier. Et d'ajouter que, si aujourd'hui le plus grand piétonnier européen du centre de Bruxelles « est un aimant à SDF », son aménagement futur (avec, entre autres, l'installation de nouvelles terrasses) aura bien pour effet de repousser plus loin ce public un peu trop encombrant. « Tout a tendance à devenir espace de consommation, d'événements et donc de sélectivité des publics. Les terrasses agissent aussi comme une sorte de mobilier dissuasif. »

ENTRE TOLÉRANCE ET ÉVICTION : DES ESPACES COGÉRÉS

« Le banc est un espace où nous, comme les personnes sans abri, pouvons nous poser, nous reposer, prendre l'air, de la distance ou être en contact avec d'autres. Tout le monde a droit à l'espace public et quelque part, pour les sans-abri, c'est encore plus important puisqu'ils n'ont pas d'espace privé », défend Willem Defieuw, de l'association Samenlevingsopbouw Brussel. Fort de ce postulat, le travailleur social a développé depuis quelques années avec des personnes sans abri ou mal logées plusieurs projets autour du banc public. Fabriquer avec ces personnes des bancs à partir de palettes en bois, les personnaliser en partant de leur vécu : une manière de revendiquer ce droit à l'espace public tout en favorisant la créativité de ces personnes.

Si l'espace public se rend moins accueillant pour les personnes fragilisées par l'entremise des architectes, designers ou urbanistes, d'un autre côté, de nouveaux espaces de cogestion de ces lieux ont vu le jour, basées sur des collaborations improbables entre acteurs du social, de la prévention et des transports publics (lire par exemple « Métro-Liens : favoriser la cohabitation souterraine », *Alter Échos* n°405,

juin 2015). Les sans-abri sont tolérés dans certains lieux s'ils ne sont ni trop nombreux, ni trop visibles, ni trop importuns pour le passant ou le client.

« Quand ils font beaucoup de bruit, quand ils font la manche de manière agressive, laissent traîner leurs déchets... Il existe des choses non tolérables. Ce sont des citoyens comme les autres, ils doivent respecter certaines règles. La question n'est pas seulement celle du droit à l'espace, mais aussi de la gestion de cet espace », explique Martin Wagener.

Outre la question des comportements, certains lieux sont aussi emblématiques pour les pouvoirs publics, comme la place de la Bourse au centre de Bruxelles et au cœur de son piétonnier géant. « L'enjeu est de 'libérer cette place' pour qu'elle soit attrayante pour les touristes, continue le professeur en sciences sociales. Tandis qu'un peu plus loin, place Anneessens, les sans-abri et usagers de drogues sont tolérés de longue date. On y trouve des bancs en U où ils peuvent discuter. »

CITOYENS : ALLIÉS OU CHASSEURS ?

Avril 2015, les responsables du magasin Delhaize de la rue de Hennin à Ixelles, près de la place Flagey, font installer des plaques qui empêchent quiconque de s'asseoir ou de se coucher sur les bords qui longent le magasin. Des sans-abri avaient pris l'habitude de s'y installer. Le dispositif a suscité dans le quartier une levée de boucliers.

Quand les réaménagements montrent abruptement une volonté de « chasser les pauvres », les réactions citoyennes ne tardent pas à se manifester. Derniers exemples en date, les protestations contre l'arrosage à Anderlecht, ainsi que le retrait de grilles anti-sans-abri à la gare du Midi il y a quelques mois. D'un autre côté, souligne Claire Scohier, certains contrats de quartier ont contribué à l'installation de caméras de surveillance ou à la suppression de bancs publics pour éviter les grappes de jeunes, les nuisances sonores, l'insécurité.

« La question d'un aménagement dissuasif ne se pose pas en règle générale dans les contrats de quartier, ou en tout cas pas en ces termes, explique Lionel Francou, chercheur en sociologie à l'Université catholique de Louvain et au Metrolab.Brussels. Généralement, les pratiques visent plutôt à 'ouvrir' les espaces, notamment dans l'idée que cela pourrait réduire le sentiment

d'insécurité (...). Mais il faut se rendre compte que 'le citoyen' n'existe pas en tant que tel, qu'il y a toutes sortes de citoyens (dont seulement une infime part s'investit dans un tel dispositif) avec des vues très différentes sur ce qui devrait ou non être fait, et pour quelles raisons. »

À cela s'ajoute une notion de seuil. Certains citoyens, commerçants se montrent assez solidaires quand ils sont confrontés à un ou deux sans-abri à leur porte. « Par contre, lors de l'installation des nouveaux locaux du Samusocial, les citoyens au sein des contrats de quartier, ont montré une certaine opposition, se rappelle Martin Wagener. On peut le comprendre, cela fait beaucoup de personnes d'un coup dans une rue résidentielle. »

AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE VS POLITIQUES SOCIALES

L'espace public est utilisé de manière variée selon ses usagers (habitants, travailleurs, visiteurs...). D'où le défi de créer des lieux accueillants, conviviaux et tolérants qui répondent aux besoins de chacun.

Comme l'écrit la déclaration de politique régionale bruxelloise 2014-2019, « l'espace public est un lieu de rencontres, d'un usage quotidien, qui doit répondre aux besoins de la population et constituer un vecteur de lien social et d'échanges culturels. Le gouvernement entend favoriser le partage des espaces publics au profit de tous ». Belle ambition. Mais derrière ces déclarations de bonnes intentions, resurgit une nouvelle fois le débat d'une politique sociale orientée solutions de survie vs solutions de long terme.

« Le recours à cet urbanisme sécuritaire dédouane les pouvoirs publics d'affronter les problèmes sociaux générés par la dualisation croissante de la société », dénonce IEB. Et Willem Defieuw de renchérir : « Le sans-abrisme est le point culminant de la problématique du mal-logement en général. Aussi longtemps que le sans-abri sera visible dans l'espace public, cela incitera la politique à chercher des solutions. » •

1. Lire : <http://www.librairie-ptyx.be/la-douche-et-la-betise-crasse>

2. François Bonnet, « Contrôler des populations par l'espace ? Prévention situationnelle et vidéosurveillance dans les gares et les centres commerciaux », *Politix* 2012/1 (n°97), p. 25-46. DOI 10.3917/pox.097.0025.

3. Matagne J., Meynaert P., Scohier C., « Quand les espaces publics se défendent des indésirables », *Bruxelles en mouvements* n°230, janvier 2010.

4. François Bonnet, *ibidem*.

Parc Maximilien : mais que fait la police?

500 migrants vivent et dorment au parc Maximilien et à ses environs. La police de Bruxelles y a fait, cet été, des interventions remarquées, ponctuées d'arrestations. Des associations dénoncent une forme de harcèlement afin d'éviter que Bruxelles ne devienne le « nouveau Calais ». Reportage et réactions de la police, de l'Office des étrangers et des associations.

PAR CÉDRIC VALLET, 24 AOÛT 2017

Quelques groupes d'hommes dorment dans des sacs de couchage, à même le sol. Ils sont une petite centaine. Certains ont étendu de longs cartons qui font office de matelas. D'autres sortent timidement la tête et s'extirpent de leur abri précaire.

C'est le matin, au parc Maximilien. La lumière du jour est déjà bien présente. Des migrants se réveillent, ils utilisent la fontaine à eau pour une toilette sommaire. Plusieurs groupes quittent rapidement le parc. « On approche de sept heures du matin », explique Aymen. Ce jeune érythréen de 25 ans a quitté son pays il y a plus de trois ans pour gagner l'Angleterre. « C'est l'heure à laquelle les policiers arrivent d'habitude. Alors ils veulent les éviter. »

Le parc est moins fréquenté à l'aurore. « Certains de mes amis partent d'ici vers 5 heures du matin pour dormir à la gare du nord ou aux alentours, pour éviter la police qui passe souvent vers sept heures », raconte Fatih, migrant soudanais aux cheveux grisonnants.

Il commence à se confier et déplore l'absence de douches dans le quartier. Mais tout à coup sa voix s'éteint. Fatih est aux aguets. Il observe du coin de l'œil trois policières qui traversent le parc et passent à côté de lui sans mot dire.

« Quand ils ne sont que quelques-uns, ce sont de simples contrôles du parc, nous explique-t-il, mais c'est curieux, tout ça nous fait sentir coupable, nous fait sentir mal, surtout quand ils débarquent nombreux et arrêtent des gens, comme si on avait fait quelque chose de mal. »

Fatih fait référence à la dernière opération d'envergure menée lundi 21 août par la police locale, en coopération avec l'Office des étrangers. Vers sept heures du matin, 25 policiers sont arrivés dans le parc pour l'occasion et ont demandé aux gens de quitter le parc. « Ils n'ont pas demandé, rectifie Fatih, ils nous criaient dessus et sont arrivés des deux côtés du parc. Beaucoup d'entre nous sont partis en courant et ont laissé des affaires. »

Pour certaines associations, ces interventions récurrentes sont une plaie. Médecins du Monde fait des maraudes deux fois par semaine au parc Maximilien. Ces actions policières ne leur facilitent pas la tâche. Stéphane Heymans, directeur des opérations chez MDM, pense que l'« on assiste à une forme de harcèlement, avec des destructions de bien, ce qui accentue notre difficulté à créer un lien avec cette population ».

Lundi matin, des sacs de couchage étaient laissés à l'abandon, à même le sol. Les migrants ont préféré déguerpir, de peur d'être arrêtés. L'affaire a fait grand bruit. Car les 487 sacs de couchages avaient été achetés, grâce à des dons, par la Plateforme de soutien aux réfugiés de Bruxelles. Et tous les sacs laissés par terre ont été jetés au passage de Bruxelles-propre. « En tant que citoyen qui a aidé à acheter ces sacs, ça fait mal, explique un bénévole de la plateforme. Pour moi, cette opération policière était une forme de représailles à la distribution de sacs de couchage. Ils ne veulent pas que les gens s'installent, alors ils les réveillent et font des descentes musclées. » « On aimerait que ce type d'opération ne se reproduise pas, précise Mehdi Kassou, lui aussi de la plateforme citoyenne. C'est un peu dommage de croire qu'on résoudra le problème de cette manière en déplaçant les gens. »

DEUX TYPES D'INTERVENTIONS POLICIÈRES

Les interventions policières, menées sous l'égide de la police locale, prennent deux formes. Il y a celles, quotidiennes, qui visent à « vérifier la situation en termes de salubrité », explique Olivier Slot, porte-parole de la zone de police de Bruxelles. « Car la salubrité et la tranquillité font partie intégrante de nos missions », rappelle-t-il. « Il y a souvent des plaintes des populations locales, des habitants. Par exemple pour l'accès à la plaine de jeux, et concernant la propreté du lieu », précise Christine Van Riet, elle aussi de la police de Bruxelles. Lors de ce travail quotidien, il peut être décidé de faire place nette, pour permettre le nettoyage, nous dit-on. « Mais la nuit nous les laissons dormir, assure Christine Van Riet. Quand les migrants voient la police arriver, ils se mettent à courir et laissent leurs sacs qui sont ensuite amenés à la déchetterie. »

L'autre type d'interventions policières au parc Maximilien se fait en lien avec l'Office des étrangers, la police fédérale et la commune de Bruxelles.

Des opérations d'envergure lors desquelles de nombreux policiers interviennent et procèdent à des arrestations. Lundi dernier, 30 personnes ont été arrêtées, et huit conduites en centre fermés, principalement des soudanais. « Nous sommes aussi là pour expliquer aux gens leurs possibilités de séjour, la possibilité de demander l'asile, souligne Dominique Ernould, porte-parole de l'Office des étrangers. Mais ils ne le souhaitent pas et presque tous veulent aller au Royaume-Uni. »

Qui décide de lancer ces grosses opérations policières? La réponse n'est pas claire. Selon Olivier Slot, de la police de Bruxelles, « cela se décide en concertation avec l'Office des étrangers et notre autorité, le bourgmestre de Bruxelles ». Mais à l'Office des étrangers, Dominique Ernould se fait plus précise : « La première opération à laquelle l'Office des étrangers a participé au parc Maximilien a eu lieu le 9 juin à la demande du bourgmestre. Il y en a eu 9 en tout. Elles conduisent généralement à des arrestations. » Du côté du cabinet de Philippe Close, on botte en touche. « Demandez plutôt à la police locale », nous dit-on en rappelant que c'est au cabinet de Théo Francken de prendre ses responsabilités dans ce dossier.

Pour éviter que les opérations policières ne génèrent de nouvelles frictions par médias interposés, une rencontre entre police locale et associations a été organisée mardi soir, en présence des autorités communales. L'heure est donc à l'apaisement. « Une réunion très constructive », jure Wafaa Hammich, attachée de presse du bourgmestre de Bruxelles. Une rencontre qui aura surtout permis une « prise de contact », avec peu de décisions concrètes. « Il a été quand même décidé de leur laisser les sacs de couchage », affirme Christine Van Riet.

Malgré cette présence policière, les migrants continuent d'affluer en nombre au parc Maximilien. Ils sont plus de 500 à s'y installer en journée. Les associations demandent désespérément qu'un centre d'accueil et d'orientation soit ouvert. Mais cela traîne. Car les autorités – à commencer par Théo Francken – craignent par dessus tout que Bruxelles ne devienne le nouveau lieu de fixation des migrants en transit vers le Royaume-Uni. « C'est vrai que personne ne souhaite que Bruxelles ne devienne un deuxième Calais », confirme-t-on à la police de Bruxelles. •

Drogues à ciel ouvert, cocktail de risques

En Belgique, des personnes sans logement, d'autres qui ont retrouvé un toit mais conservent leurs habitudes d'errance, n'ont pas d'autre endroit où consommer qu'un squat délabré, un parking ou une berge de canal. Aux dépens de leur santé, mais aussi de leur dignité. Extraits de reportages à Bruxelles et à Charleroi.

ALTER ÉCHOS N° 414-415, DÉCEMBRE 2015, MARINETTE MORMONT

DÉCOUVREZ L'INTÉGRALITÉ DU REPORTAGE SUR [HTTPS://WWW.ALTERECHOS.BE/LONGFORM/DROGUES-A-CIEL-OUVERT/](https://www.alterechos.be/longform/drogues-a-ciel-ouvert/)

UN ENDROIT OÙ SE CACHER (BRUXELLES, JUIN 2015)

Ribaucourt. Le lieu de deal est connu de tous : police, travailleurs sociaux, riverains. Un magasin de photocopies qui jouxte l'entrée du métro en fait même son petit négoce, vendant de l'aluminium pré-découpé. Auparavant, les bouteilles d'ammoniaque trônaient en vitrine, mais elles ont dû être enlevées.

Maigre, le regard couleur cendre mais rieur, James s'approche. Il a 54 ans et est polyconsommateur (il consomme, avec une certaine fréquence, plusieurs substances psychoactives). Sa main droite est volumineuse, y subsistent les cicatrices laissées par ses nombreuses injections. Des rides profondes sillonnent son visage malingre, qui se teinte de malice à l'évocation de son petit business dans le quartier : comme beaucoup, il deale un peu par-ci, un peu par-là, pour se faire de l'argent. « Cela fait 35 ans que je consomme. On est la génération sacrifiée. À l'époque, on se faisait taper dessus par la police. Avec un casier

judiciaire, après, c'était impossible de trouver un boulot. Alors on magouille pour survivre. Parce qu'avec 530 euros par mois c'est impossible. »

À quelques centaines de là, le canal gît, immobile, cachant en ses profondeurs secrets et mystères de Bruxelles. Nous sommes à la place Saintelette, qui surplombe la station fantôme de la ligne 2 du métro de Bruxelles, entre Yser et Ribaucourt.

James habite à X., chez sa mère. « La rue pour moi, c'est fini », explique-t-il. Mais il ne veut pas consommer chez lui. Alors il vient ici. En dessous du pont de Saintelette. À cet endroit de la ville, le pont qui chevauche le canal est large. Au-dessous, il regorge de petites salles enfouies sous la terre, dans lesquelles les consommateurs de cocaïne et d'héroïne se dissimulent du regard des passants pour fumer, se piquer. Ces lieux ont été fermés les uns après les autres. Mais l'un d'entre eux demeure ouvert.

Une fois fournis en dope, les consommateurs se rendent au Médibus s'il est là. Deux fois par

semaine, le bus de Médecins du monde et de l'asbl Dune fait office d'espace de soins ambulants à destination des sans-abri et des toxicomanes. Ces derniers peuvent aussi y dégoter seringues et matériel stériles, avant de venir se camoufler ici, dans le ventre encrassé de la capitale, où ils viennent combler le manque.

Le long du pont, un escalier rejoint le quai : une porte, forcée, est ouverte. Personne à l'intérieur. Il fait noir, l'acidité de l'air prend aux narines. On entend le bruit saccadé des voitures circulant sur le pont sans se douter de la singularité des fragments de vie souterraine qui se déroulent sous la voirie. De gros tuyaux traversent le petit local. Au sol jonchent un amoncellement de débris, canettes, seringues, excréments. Un cumulus de crasses qui s'accumule au fil du temps et des passages.

James pointe du doigt la berge opposée du canal. « En face, il y en avait qui dormaient. Et là, c'était mon endroit à moi, commente-t-il. Mais tout a été fermé. Et

quand Bruxelles-les-bains va démarrer, ils vont fermer ce local-ci aussi »

Ici les gars passent et repassent. Le lieu verrait défiler entre 200 et 300 personnes à la journée. « Les fumeurs, ils aiment bien s'asseoir et discuter. Les injecteurs, ils se trouvent un endroit. Ils se piquent et puis s'en vont. »

De l'autre côté du pont, quelques marches mènent à la rive. Les mêmes objets agrémentent le décor : seringues usagées, canettes éventrées. Une pipe à crack improvisée avec une petite bouteille en plastique. Des cuillères fabriquées avec des boîtes de soda. Des rebuts de citrons, qui remplacent l'acide ascorbique et permettent d'acidifier l'eau dans laquelle l'héroïne est dissoute. « Ils sont beaucoup trop acides, bourrés de bactéries et de produits chimiques, et tu te fous ça dans le bras... », commente Christopher Collin, coordinateur de l'asbl Dune, active dans la réduction des risques. « On dit que les consommateurs ne prennent soin de rien. Mais ce sont les seuls endroits cachés qu'ils trouvent. »



© Billy Miquel

→ DANS LES INTERSTICES DE LA CULTURE (CHARLEROI, AUTOMNE 2015)

La consommation se pose où elle peut. À Charleroi, elle s'est installée dans les espaces reliant plusieurs foyers culturels de la ville. Laurence Przylucki est directrice de l'asbl Le Comptoir, association de réduction des risques et comptoir d'échanges de seringues. Un sourire chiffonné aux lèvres, elle lance : « Tu peux admirer une expo au BPS [le BPS22, ancien lieu industriel reconverti en Musée d'art de la province de Hainaut, NDLR] et en même temps contempler une scène ouverte de consommation : c'est Charleroi ! »

Longeant la portion ouest du ring à sens unique qui surplombe la ville wallonne, le Palais des Beaux-Arts, la Géode (palais des expositions), le BPS22 et la bibliothèque communiquent entre eux par un vaste ensemble de parkings construits sur plusieurs niveaux, eux-mêmes raccordés par des escaliers et des rampes bétonnées. Autant de petits recoins où venir s'abriter le temps d'un shoot, avant de passer son chemin.

Passer son chemin. Car les consommateurs d'héroïne ou de cocaïne sont très mobiles. « Ces lieux sont des charnières entre lieux de vente et lieux de résidence, souvent des squats. Ils n'y restent pas des heures », expliquent Jérôme Boonen et Christophe Brisme, de Carolo Rue, un service du CPAS de Charleroi qui s'adresse aux usagers de drogues en rue. « Ils consomment, ils discutent. La consommation, ce sont aussi des moments de convivialité. Mais pour eux c'est la course perpétuelle : réunir leurs 50 euros, trouver leur dealer, et quand ils sont en situation de manque, il faut aller au plus vite. C'est toute une stratégie qui est mise en place. En fait, ce ne sont pas des feignasses, ils bossent comme des malades. » Certains iraient jusqu'à s'injecter en marchant. Pour ne pas perdre de temps. Pour se débarrasser rapidement de leur matériel et effacer les preuves.

Le centre-ville de Charleroi est constamment investi par les dealers et les consommateurs. Mais le phénomène se déplace, quelques mètres par-ci, quelques mètres par-là, en fonction du climat, des événements qui se déroulent dans la ville, mais surtout des interventions de la police.

Carlos vit en squat depuis sa sortie de prison en 2013. Avant son incarcération de cinq ans, il était déjà en rue. Le regard inquiet, la paupière qui cli-gnote, il témoigne.

« Je ne fais pas ça pignon sur rue, j'essaye de rester discret. J'évite les endroits où il y a des enfants. Et ceux où il y a les flics. Pour le moment, j'ai de la chance avec la police. Ils me demandent de partir et ça s'arrête là. Parfois j'ai droit à une fouille. Ils attendent 20 minutes pour savoir si je ne suis pas recherché, mais ils savent bien que non. S'ils voient que j'ai de l'argent, comme la mendicité est interdite, ils me le confisquent. C'est quasi du racket. À certains endroits ils sont plus laxistes qu'avant, mais à d'autres pas du tout. En 2005-2006, quand on faisait la manche à la gare, on nous tapait dessus. Aujourd'hui, non. Par contre, à Ville2 [centre commercial Ville2, au nord-est du centre-ville, NDLR] et à l'hôpital Notre-Dame [à côté du centre commercial en question, NDLR], les services de sécurité nous attrapent en traître, ils nous emmènent dans leurs bureaux et ils nous frappent. Ça ne sert à rien de porter plainte : certains flics regrettent presque de ne pas avoir été là pour nous frapper aussi. »

Le bourgmestre de Charleroi, Paul Magnette, a mis en place un plan presque militaire pour revitaliser la ville. La mendicité est autorisée dans certains quartiers de manière tournante, les prostituées sont sommées d'aller exercer sous un pylône du Ring, la consommation d'alcool est bannie sur la voie publique. L'objectif est clair : chasser du centre ces présences inopportunes. « Il y a déjà des publics qui s'expatrient en périphérie », commente Jérôme Boonen. *« Peut-être que demain on sera amené à sillonner les 15 communes. En termes de moyens humains, ce sera difficile à porter. »*

Dans le même sens, la Ville essaye de limiter le phénomène de consommation à ciel ouvert. Elle ferme l'accès aux bosquets, rase les arbres où se planquer. De leur côté, les gestionnaires de lieux culturels, embarrassés face à ce spectacle d'un autre genre qui s'offre à la vue des visiteurs, interpellent régulièrement les structures qui travaillent avec les usagers de drogues.

« Nous leur avons proposé d'installer un Résu [récupérateur externe de seringues usagées, qui ressemble à une petite boîte aux lettres, NDLR] dans la rampe de l'exposition. On a tenté la chose à plusieurs reprises. Mais, pour eux, cela voudrait dire 'Venez, on vous accepte' et c'est un message qu'ils ne veulent pas envoyer. Par contre, ils nous demandent de venir ramasser les

seringues », expliquent de concert Laurence Przylucki et Jérôme Boonen.

SUR LA PISTE DES POMPES (CHARLEROI, NOVEMBRE 2015)

Une couche épaisse de nuages noirs pèse sur la ville. Le vent fouette et la pluie menace. Jean-Pierre, ancien consommateur, arrive au Comptoir pour son premier « ramassage ». Sac au dos, muni d'une grande pince aimantée et d'un box en plastique jaune, Marylène (éducatrice à l'asbl Le Comptoir) et lui se mettent en route, sur la trace des seringues usagées abandonnées çà et là dans la ville. Une sorte de jeu de piste un peu sombre, mais bien utile, puisqu'il permet d'éviter de nouvelles contaminations aux consommateurs qui se mettraient en tête de réutiliser ces seringues, mais aussi aux passants qui tomberaient malencontreusement sur les aiguilles infectées.

Aujourd'hui, direction la ville haute, décide Marylène. Grand-rue, plus exactement, où se dressent côte à côte trois, quatre bâtisses, abandonnées et délabrées. Petite et menue, l'éducatrice ne se laisse impressionner par l'inhospitalité des lieux. (La dernière fois, elle s'est pourtant retrouvée enfermée dans un squat.) Elle passe les portes défoncées, enjambe les barrières en bois, emprunte les escaliers scabreux en annonçant haut et fort son arrivée aux occupants éventuels.

Le paysage (intérieur) est dévasté. Les pieds crissent sur le verre brisé. Les narines se crispent. Pièce par pièce, ils scrutent le sol enseveli sous les crasses à la recherche des pompes (seringues) et des cuillères qui ont servi aux préparations injectées. Après un peu d'entraînement, Jean-Pierre a pris le tour de main. Il attire et regroupe à ses pieds les pompes vides et les attrape une à une pour les glisser dans la bouche ouverte du box jaune.

Dernier étage. Les chambres. Les seules pièces aménagées de la maison. Un matelas, une petite table de nuit de fortune, couverture et vêtements en boule sur le sol. Au mur, des messages d'une poésie toute particulière et un hibou gribouillé qui scrute la scène de ses yeux hébétés. (Dans la chambre à côté, un homme dort.)

Partout où elle passe, Marylène laisse son empreinte, déposant ce qu'elle appelle un « champ

propre ». Soit une feuille A3 dispensant des conseils sur les « bonnes » manières de s'injecter, et pouvant servir de petite table pour préparer l'opération en terrain sinon stérile, au moins relativement net. Ici le « champ » repose à côté d'un fascicule des Témoins de Jéhovah. Un autre type de message pour t'aider à sortir de la mouise.

« J'ai dormi une seule fois dans un squat, se remémore Jean-Pierre. Mais j'avais froid, on se fait piquer nos affaires, on se réveille au moindre craquement. C'était pas mon truc. Moi je passais des nuits blanches. Puis je me posais dans des pelouses, la journée, pour me reposer. J'ai dormi sous tente aussi, dans un petit bois, pendant trois mois environ. On était huit dans une grande tente bien compartimentée. On était super bien organisés, on avait même une douche solaire. On se prenait de ces draches, mais la tente tenait le coup. » Jusqu'au jour où la chienne d'Y. se jette sur la toile, la déchirant au passage de ses griffes acérées. « De toute façon, la vie en groupe, ce n'est pas facile », conclut Jean-Pierre, sa casquette vissée sur la tête.

« À Charleroi, on vient murer les ouvertures, mettre des grillages pour empêcher les personnes d'y accéder, commente Marylène. Mais où peuvent-ils aller ? Les abris de nuit ne sont pas adaptés aux personnes qui consomment. On doit y aller dormir à telle heure. On ne peut pas y entrer et sortir à sa guise. »

Fin de la visite, les narines se réjouissent au contact de l'air frais ; la pérégrination se poursuit à ciel ouvert. Butin du jour : 80 seringues et quelques centaines de cuillères en deux bonnes heures de travail. Et hop, le box plein est jeté dans le conteneur jaune qui trône dans la salle de la permanence du comptoir d'échange, avalant goulûment toute trace de ce comportement banni.

Jean-Pierre encaisse les 15 euros promis pour son travail et se glisse dans la bruine qui a commencé à tomber sur la ville hennuyère, pressé de retrouver l'appartement qu'il a enfin réussi à louer. Un petit deux-pièces, 460 euros mensuels eau comprise, où il invite souvent l'un ou l'autre copain dans la dèche à partager un bon spaghetti à la viande kefta. •

1. En 2014, 6.605 seringues usagées ont été collectées dans le cadre du projet de « ramassage » organisé par l'asbl Le Comptoir et Carolo Rue, sur un total de 82.089 récupérées par les deux structures au cours de la même année. Elles en avaient distribué 80.350.

Répression de la mendicité : des travailleurs sociaux entre résignation et résistance

Dans toutes les villes wallonnes qui ont réprimé la mendicité, les associations ont dénoncé une traque des plus pauvres qui mettrait en péril leur travail social. Puis il a fallu assumer une réglementation qui leur a été imposée. Quel bilan tirer de cette collaboration? Certains travailleurs sociaux sont sereins, d'autres beaucoup moins.

ALTER ÉCHOS N° 390, 14 AOÛT 2014, MARTINE VANDEMEULEBROUCKE

I l n'aura pas fallu attendre longtemps. Dans le centre de Namur, les mendiants ont disparu. «*Je pensais que les gens allaient davantage résister à la réglementation prise par la Ville*», s'étonne ce travailleur social.

Ils ont disparu, mais pas tout à fait. Ils mendient autrement ou ailleurs. Déjà à Gembloux, on s'étonne de l'augmentation récente du nombre de mendiants. Un effet domino? Après Liège, Charleroi et Andenne, Namur est la dernière ville wallonne à être intervenue dans la réglementation, voire l'interdiction de la mendicité dans l'espace public. Une de plus à une liste qui s'allonge depuis le début des années 2000. Alors qu'en 1993 une loi a dépénalisé la mendicité, la repénalisation est apparue sous forme de réglementation communale dès le début des années 2000. Le mouvement a commencé en Flandre où il s'est étendu à sept villes au moins sans guère susciter de réprobation dans le

monde associatif, à l'exception notable de la ville de Gand où l'interdiction de mendier a finalement été sérieusement amendée. Liège est la pionnière du côté wallon. Depuis 2001, un règlement de police détaillé n'autorise la mendicité que dans des rues bien précises et à certains jours de la semaine. On notera qu'à Liège, depuis 2012, c'est un travailleur social qui est chargé de vérifier si le mendiant verbalisé par la police a bien effectué les démarches pour recevoir l'aide à laquelle il a droit.

Lorsque la Ville de Namur a annoncé son intention d'interdire l'occupation de certains lieux par les mendiants, les réactions des associations n'ont pas traîné. Luttés Solidarités Travail (LST), notamment, est montée au créneau en protestant dans une lettre ouverte adressée aux Namurois et à leurs représentants politiques. Mais passé l'indignation du début, comment réagissent les associations? Comment gèrent-elles la réglementation imposée

aux mendiants, mais aussi à leur travail sur le terrain? «*Dans tous les cas, on a imposé une réglementation sans concertation préalable avec le milieu associatif ni avec les mendiants eux-mêmes*, constate Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP). *Comme s'il était impossible de la part des pouvoirs publics de parler aux mendiants, de les interroger. Ils auraient pourtant pu apporter de bonnes réponses, car il y a une intelligence du mendiant que l'on ignore. On nie leur connaissance de l'endroit où ils ont choisi de mendier. On les déstructure, on les déplace comme des objets.*»

L'associatif n'a pas été totalement écarté de la «gestion» de la réglementation de la mendicité, mais on l'a sollicité chaque fois «après coup». À Charleroi, un comité d'accompagnement a vu le jour. Il a pris, lui, la peine d'interroger les «mancheurs» et, de l'avis général des associations présentes, «*il fonctionne bien*». «*C'est vrai, nous avons pu changer des mots dans le règlement*, estime Denis Uvier, éducateur de rue à Solidarités nouvelles. *Mais ça ne change rien sur le fond. Nous sommes demandeurs d'aller plus loin, d'examiner des solutions alternatives à la réglementation actuelle. Et ne pas s'en tenir à des problématiques comme le transport gratuit des mendiants vers d'autres quartiers de la ville. Les mendiants nous font confiance, mais nous sommes tout de même coincés dans un système.*»

«*Coincés*». Ce mot, peu de travailleurs sociaux osent l'assumer publiquement. Pour Christine Mahy, l'associatif est piégé. «*Quel autre choix sinon collaborer avec la Ville? Il peut s'insurger, mais il est parfois lui-même en situation de précarité ou subordonné aux autorités publiques.*»

«*Quand la réglementation est entrée en vigueur, nous nous sommes tous interrogés sur l'impact que cela aurait dans nos contacts avec les mendiants*, explique cet éducateur de rue à Namur. *Nous sommes en relation avec eux, mais nous sommes en même temps perçus comme les alliés du pouvoir. Avant, on passait et repassait devant les gens même s'ils refusaient toute aide. On finissait le plus souvent par établir un contact. Où sont-ils à présent? Je ne sais pas.*» Pour ce travailleur social carolo, l'étiquette «répressive» accolée aux associations est de plus en plus difficile à éviter. «*Il y a toujours eu une grande collaboration entre les services de police et les travailleurs sociaux. Dans le sens d'une*

certaine connivence. La police se montrait compréhensive et nous prévenait des problèmes éventuels avant d'intervenir.» «*Avec l'interdiction de mendier, poursuit l'éducateur de rue namurois, la collaboration devient difficile. On demande aux policiers des résultats. Ils doivent faire 'ville nette' et le travailleur social y participe d'une manière ou d'une autre. Quand il faut expliquer aux gens qu'ils ne seront désormais plus admis dans le centre-ville, on devient le relais négatif du pouvoir.*»

« CHACUN DANS SON JARDIN »

Cette collaboration avec la police pour écarter les mendiants n'est pas perçue comme problématique par tout le monde. Un travailleur social reconnaît que l'intervention policière a permis d'écartier définitivement des mendiants «*un peu trop agressifs*». Adrien Fievet, coordinateur du relais social de Liège, rappelle que les policiers ne sont pas là pour faire preuve de mansuétude. Le problème, dit-il, se situe davantage dans la manière dont le règlement est parfois appliqué. «*Certains policiers ferment les yeux, d'autres sévissent. Si nous voyons des mendiants qui contreviennent à la réglementation, nous allons le leur dire.*» Des arrestations? Il y en a, concède le coordinateur liégeois. «*Mais la police est plutôt humaine. Notre boulot consiste à sensibiliser les mendiants par rapport à leur comportement. Nous jouons un rôle dissuasif.*» Pour Adrien Fievet, la réglementation imposée par la Ville n'est pas un problème en soi pour le travailleur social. Ce qui l'est, c'est sa difficulté à être appliquée. Le dispositif qui impose des heures, des lieux, des jours de semaine est beaucoup trop compliqué. «*La Ville de Liège sollicite une réflexion pour amender le plan. En tant que relais social, nous y réfléchissons aussi. À Liège, la réglementation est ancienne et nous avons appris à travailler avec cela*, précise Adrien Fievet. *Nous avons pu mener des campagnes d'information auprès des mendiants.*» Le coordinateur du relais social insiste aussi sur l'article 11 du règlement qui oblige le policier à vérifier si le mendiant est en contact avec le CPAS. «*Le règlement est là pour faire respecter l'ordre public, mais il prévoit aussi un accompagnement humain.*»

Pour Christine Mahy, «*chacun doit rester dans son jardin*». Que la police traque les réseaux organisés de mendicité, «*c'est son boulot*», dit-elle. Pour le

→ reste? «Il est possible que les contacts entre policiers et éducateurs de rue améliorent les choses. Ou au contraire les dégradent. On voit de plus en plus dans certaines communes ce genre de collaboration, à propos des sanctions administratives communales ou de la mendicité. Moi, ça me pose problème. La confiance entre les gens de la rue et les associations est très variable. Le risque, c'est de voir les mendiants se demander de plus en plus souvent quel est le bon interlocuteur associatif, celui qui répond vraiment à leurs demandes.» De là à dire que l'interdiction de la mendicité puisse «arranger» certaines associations, c'est un pas que la secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté ne veut pas franchir, que ce soit pour des organismes comme les relais sociaux qui sont financés par les pouvoirs publics comme pour les associations «indépendantes». Christine Mahy se demande cependant s'il n'existe pas une forme de découragement chez certains acteurs de terrain, qui les amène considérer positivement les réglementations parce qu'ils se sentent trop limités dans les moyens d'agir. «D'ailleurs, ce genre de règlement n'est-il pas un message adressé par le politique au monde associatif pour lui dire qu'il fait mal son boulot?»

UNE MENDICITÉ PLUS CLANDESTINE

L'interdiction de la mendicité est-elle efficace? «À Liège, les mendiants sont toujours là, dit Adrien Fievet. Parce que le plan est problématique.» «À Charleroi, la mendicité est toujours présente, mais moins visible. Alors, oui, on peut dire que la Ville a gagné sur ce point», dit Denis Uvier. À Charleroi où la réglementation est d'application depuis mai 2013, le relais social a mené une enquête auprès de 50 mendiants dans le centre de la ville. C'est la seule évaluation qui ait jamais été faite de ce genre de dispositif. Et comme le constate Isabelle Paul, ses enseignements posent question. «76% disent mendier par manque de revenus, mais aussi par manque de ressources sociales. Mendier, c'est créer des liens. Ils mendient de manière quotidienne. C'est un travail parmi d'autres.» Plus des trois quarts d'entre eux restent dans le centre de la ville et font la manche tous les jours parce que c'est leur lieu de vie. Ils sont là, mais les pratiques de mendicité ont changé. «Elle est devenue plus mobile, à la fois plus discrète et plus agressive, note Isabelle Paul. Les mendiants suivent les gens pour leur

demander de l'argent. Ce n'est pas vraiment le résultat que la Ville attendait !» Christine Mahy confirme : «À Namur, on voit désormais des mendiants qui font du porte-à-porte. Ils s'invisibilisent. Ils s'approchent des passants et expliquent qu'ils ne peuvent plus mendier. Les mendiants sont obligés d'inventer de nouvelles manières de gagner de l'argent, mais ils sont toujours là.» «La mendicité est un boulot, renchérit ce travailleur social namurois. Si on les empêche de travailler, ils vont ailleurs, c'est tout.»

«La mendicité est un boulot. Si on les empêche de travailler, ils vont ailleurs, c'est tout.»

Un travailleur social namurois

Mais tous ne peuvent pas aller ailleurs. Selon l'enquête du relais social de Charleroi, plus de 80% des mendiants disent ne pas appliquer le règlement de police à la fois parce qu'ils y sont opposés, mais aussi parce qu'ils n'ont pas les moyens de se déplacer. «Un nombre important d'entre eux disent aussi qu'il était nécessaire de réglementer parce qu'il y avait des gangs qui privatisaient l'espace public. Autrement dit, les mendiants se sentaient eux-mêmes en insécurité.»

«Nous avons fait remonter ces observations auprès du comité d'accompagnement, poursuit Isabelle Paul. Cela montre les limites d'une réglementation mise en place depuis un an, car le plus problématique, c'est que nous, travailleurs sociaux, avons 'perdu' des gens. Ils se sont installés aux abords de Charleroi et leur présence a explosé près des grandes surfaces situées dans la banlieue. Ce 'déménagement' tout comme le passage à des formes de mendicité plus clandestines posent question. Cela prouve que les besoins sociaux, eux, n'ont pas disparu.» •

Grains de folie dans l'espace public

Les manifestations de souffrance mentale et de troubles psychiatriques en rue sont en augmentation. Le nombre de procédures d'admission forcée en psychiatrie a doublé entre 2010 et 2018 dans la zone de police Bruxelles Capitale-Ixelles. Cette situation découle d'une précarité en augmentation et de troubles mentaux croissants dans toute la population. La prise en charge, quant à elle, serait saturée

ALTER ÉCHOS N° 479, 17 DÉCEMBRE 2019, CLARA VAN REETH

S cène ordinaire dans le centre de Bruxelles. Un homme parle seul ; à bien y regarder, il n'a pas d'écouteurs ou de téléphone vissé à l'oreille. Ce qu'on comprend de ses paroles semble n'avoir ni queue ni tête. Puis soudain il pousse un cri ou lâche un geste brusque, avant de faire volte-face et disparaître dans la nuit.

Dans une interview donnée au Soir, le 15 octobre dernier, où il s'exprimait sur les problèmes d'insécurité sur le piétonnier, Philippe Close disait, à propos des troubles mentaux en rue : «On ne peut pas demander à un policier de traiter quelqu'un qui est dans une crise de schizophrénie ou de délirium. Or, c'est un phénomène urbain que je vois exploser : le nombre de dossiers a doublé depuis 2010.» Les «dossiers» en question portent le nom de procédure Nixon. Ce dispositif d'admission forcée entamé par la police vise les personnes qui présentent un danger aigu et grave pour elles-mêmes ou pour

autrui, atteintes d'une maladie mentale ET refusant l'aide volontaire. Ces trois critères réunis, le dernier mot revient au psychiatre de garde qui déterminera la nécessité d'une mise en observation contrainte de quarante jours (dans 10% des cas environ).

Entre 2010 et 2018, au sein de la zone de police Bruxelles Capitale-Ixelles, le nombre de procédures Nixon est passé de 329 à 687. Philippe Close (PS), le bourgmestre de la Ville de Bruxelles, reconnaît que la possibilité d'action des policiers face à la souffrance mentale est «limitée», et en appelle à des «partenariats vertueux pour une politique de santé publique». Avant d'ajouter : «Il ne faut pas non plus nier le côté 'nuisance urbaine'. On parle de cas extrêmes : une dame qui se promenait en rue avec un marteau et cassait des vitrines, une personne en fauteuil roulant qui jetait ses déjections sur les terrasses de café...»

UN CLIMAT ANXIOGÈNE

L'augmentation récente des procédures Nixon serait-elle liée à un durcissement sécuritaire au sein de la zone de police bruxelloise? Son porte-parole, Olivier Slosse, assure le contraire : « *Il n'y a eu aucune directive encourageant à renforcer la procédure, qui est d'ailleurs sujette à de nombreux critères et 'filtres', notamment l'expertise d'un psychiatre : ça ne se fait jamais à la légère.* » L'explosion de troubles mentaux en rue ne serait d'ailleurs pas cantonnée à la capitale : « *C'est une observation commune aux zones de police d'autres pays aussi, comme les Pays-Bas et la France : il y a de plus de plus d'interventions pour des personnes perturbées ou désorientées dans l'espace public.* »

La rue ferait office de baromètre; elle est la partie visible – plus expressive et bruyante – de souffrances profondément immergées dans la société. Les « fous » de l'espace public ont beau parler tout seuls, ils en disent long sur nous tous.

Car, « *si augmentation des troubles mentaux en rue il y a, il faut avant tout la lier à l'augmentation de la souffrance mentale dans l'ensemble de la population, marquée par des troubles anxieux et dépressifs, l'explosion du burn-out, etc.* », avance Yahyâ H. Samii, directeur de la Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale (LBFSM). Conséquence, selon lui, d'un « *climat particulièrement anxio-gène* ».

Le Livre noir de la santé mentale, publié en 2018 par la Fédération des associations de médecins généralistes de Bruxelles (FAMGB), ne dit pas autre chose : témoins de première ligne, les généralistes y confirment l'augmentation, chez leurs patients, de problèmes psychologiques, voire psychiatriques. Et dénoncent les carences de la prise en charge. « *Résultat : ces gens restent chez leur médecin, qui n'est pas suffisamment équipé pour gérer leurs troubles mentaux et n'a par ailleurs pas le temps de le faire* », tranche le docteur Christophe Barbut, président de la commission Santé mentale de la FAMGB. En 2018, son prédécesseur, Alain Devaux, évoquait même le risque de « *se retrouver, comme au XIX^e siècle, [avec] des gens qui délirent dans la rue et qu'on ne pourra pas prendre en charge* »¹.

« QUELQUE CHOSE QUI CASSE »

Un an plus tard, Christophe Barbut qualifie toujours la situation de « *cocktail explosif* ». Son premier

ingrédient : la précarité. Bruxelles affiche des taux de pauvreté, de personnes sans abri ou mal logées et de sans-papiers supérieurs aux deux autres Régions du pays. Et quand les poches se vident, c'est la santé – y compris mentale – qui trinque : un Belge sur cinq affirme ne pas pouvoir payer des soins dentaires ou des consultations psychologiques, et quatre patients sur dix ont postposé un traitement ou une consultation pour des raisons financières en 2018 (enquête Solidaris).

« La possibilité d'action des policiers face à la souffrance mentale est limitée (...) Mais il ne faut pas non plus nier le côté 'nuisance urbaine'. On parle de cas extrêmes : une dame qui se promenait en rue avec un marteau et cassait des vitrines, une personne en fauteuil roulant qui jetait ses déjections sur les terrasses de café... »

Philippe Close (PS), bourgmestre de la Ville de Bruxelles

Pour l'asbl Infirmiers de rue, santé mentale et grande précarité sont les deux faces d'une même pièce : « *Ce n'est pas un hasard si le nombre de sans-abri a lui aussi doublé, entre 2008 et 2018 en Région bruxelloise. Il y a une grande probabilité pour que les gens tombent dans la rue à la suite de problèmes de santé mentale, légers ou graves – problèmes que la rue aggrave ensuite par ses conditions de vie* », analyse le docteur Pierre Ryckmans, responsable du suivi des patients au sein de l'association. Pour illustrer, il cite le cas de cette femme « *ayant perdu son conjoint et qui, sous le coup de l'émotion, quitte son appartement et n'y retourne jamais* », et celui d'un homme « *schizophrène qui arrête son traitement et finit par se faire expulser de son logement* ».

Un tiers des patients suivis par Infirmiers de rue présentent des troubles de santé mentale sérieux, un autre tiers des problèmes psychiatriques. « *Ce qui interpelle, c'est que la plupart ont eu une vie 'normale' avant : des enfants, un conjoint... Et puis, un jour, il y a quelque chose qui casse.* »

DEUX FOIS MOINS DE LITS À BRUXELLES

L'autre ingrédient de ce cocktail dangereux, c'est une prise en charge saturée à tous les niveaux. Celui de l'accueil d'urgence et de la mise en observation d'abord. Le CHU Brugmann est l'un des quatre hôpitaux de Bruxelles qui accueillent des patients en observation à la suite d'une procédure Nixon (avec Titeca, Fond'Roy et Érasme). « *Les 60 lits de notre unité fermée sont constamment occupés*, expose Charles Kornreich, chef du service de psychiatrie. *C'est d'ailleurs la raison d'être de la procédure Nixon : filtrer les demandes. La Wallonie et la Flandre n'en ont pas besoin ; si une mise en observation est nécessaire, leurs hôpitaux ont toujours des lits disponibles.* »

En aval aussi, le manque de places pose problème. Le nombre de lits pour séjours de plus longue durée est également déficitaire à Bruxelles. La Région totalise 1.600 lits, soit moins de la moitié que les villes d'Anvers, Gand, Charleroi et Liège réunies, qui comptabilisent 4.250 places pour, grosso modo, le même nombre d'habitants. Dit autrement : « *Bruxelles représente 10,5% de la population belge mais ne dispose que de 8,5% du total des lits en Belgique. Le manque est criant* », appuie Yahyâ H. Samii, de la LBFSM.

Face à ces constats, la réforme du secteur de la santé mentale Psy 107 suscite autant de craintes que d'espoirs. Processus de désinstitutionnalisation, elle vise à renforcer la prise en charge des patients dans leur milieu de vie en développant des équipes mobiles et prévoit, pour ce faire, la suppression de lits hospitaliers. Peu réaliste à Bruxelles, vu le contexte de pénurie/saturation. Les autorités se sont donc jusqu'ici contentées de « geler » des lits futurs, non existants.

AIDER SANS DEMANDE

Ce n'est qu'une « intuition », insiste-t-elle. Mais pour Irène Kremers, la coordinatrice du Relais Santé de Charleroi, « *depuis la réforme 107 et la fermeture*

de lits dans la région, les troubles de santé mentale en rue augmentent. De même que les pathologies psychiatriques plus graves : des cas de psychotiques ou schizophrènes complètement déconnectés de la réalité ». Le Relais Santé, qui compte 30% de consultations psys parmi ses usagers, mène depuis 2014 une collaboration avec la psychiatre Akila El Maouhab, déterminée à aller à la rencontre de ces personnes aux pathologies lourdes, plus difficiles à toucher : « *Ceux-là ne viennent pas à nous parce que, dans leur esprit, ils n'ont pas de problème, donc pas besoin d'aide.* »

Même constat au sein des services de santé mentale (SSM) bruxellois, « *frustrés de leur incapacité à répondre aux besoins de certains publics, notamment les personnes âgées, sans-abri ou en grande précarité, qui nécessitent qu'on aille à leur rencontre. Or, les SSM font face à une pénurie de psychiatres (qui peuvent gagner deux ou trois fois plus en milieu hospitalier) : ces derniers se retrouvent avec des listes de patients kilométriques et n'ont pas le temps de se déplacer* », détaille le directeur de la LBFSM, qui représente les 22 SSM francophones bruxellois.

Dans la foulée de ses déclarations d'octobre, le bourgmestre de la Ville de Bruxelles affirme avoir sollicité l'expertise des CHU Brugmann et Saint-Pierre pour « *réfléchir aux façons d'améliorer la santé mentale, y compris en rue, en offrant des trajets de soins efficaces* ». Avec, derrière la tête, l'idée de créer un lieu d'accueil de première ligne ou d'urgence dans le centre-ville.

De son côté, la Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale participe à la réflexion en cours dans le secteur sur la « fonction 05 ». « *La situation est critique, donc sans retomber dans une hospitalisation tous azimuts, que pouvons-nous faire pour ces personnes en situation de crise?* » Le développement de la « fonction 05 » permettrait aux SSM de mettre au point des postes et méthodes de travail spécifiques pour « *les personnes en marge de la société, qui ne sont pas demandeuses d'aide* ». Plutôt que de créer une structure externe, Yahyâ H. Samii plaide pour le fait de « *garder les mêmes structures et professionnels pour tous les publics, y compris les plus précaires* ». Une question de principe : « *Les problèmes de santé mentale se retrouvent dans toute la société, ils nous concernent tous.* » •

1. *Le Soir*, 16 mars 2018.

LE **NOUVEAU** SITE
DE RÉFÉRENCE
DE L'ACTUALITÉ SOCIALE
DANS LE PAYSAGE
BELGE FRANCOPHONE



LE SOCIAL SOUS
TOUTES LES
COUTURES!

alter·échos

ACCÈS SIMPLIFIÉ
À L'INFORMATION

RECHERCHE THÉMATIQUE
& PAR MOTS CLÉS

CONFORT DE LECTURE

CLARTÉ DE LA FORME

NOUVEAU GRAPHISME

Loin des clichés



850 €
/ MOIS

ALTERECHOS.BE EST LA VERSION
NUMÉRIQUE & AUGMENTÉE
DU MAGAZINE MENSUEL

ABONNEZ-VOUS!

Recevez le magazine et accédez
à l'intégralité de nos contenus
& aux archives du magazine en ligne
pour 8,50€ par mois!

La figure du clochard ou du vagabond est aujourd'hui dépassée : le sans-abrisme se caractérise par une population hétérogène dont les histoires se suivent mais ne se ressemblent pas. Des femmes – avec ou sans enfants – victimes de violences conjugales. Des jeunes – de plus en plus nombreux – ayant échappé aux dispositifs de l'aide à la jeunesse censés les protéger. Des travailleurs pauvres. Des migrants ayant fui la guerre, ou bien la misère. Un point commun cependant : leur résistance et capacité d'adaptation pour survivre en milieu hostile.

Le sans-abrisme en quelques chiffres

PLUS FRAGILES FACE AU COVID-19

Des études états-uniennes sur les populations de sans-abri ont **observé une prévalence de la maladie pulmonaire obstructive entre 20 et 30%**, contre 10% pour la population adulte générale. Si elles viennent à contracter le Covid-19, elles ont donc beaucoup plus de risques de tomber gravement malade et de mourir. À Londres, **le taux de mortalité par coronavirus des personnes sans abri vivant en hébergement d'urgence est 25 fois plus élevé que la population adulte générale**. Les personnes sans domicile sont aussi confrontées à des obstacles multiples en matière d'accès aux soins de santé.

Source : 5^e regard sur le mal logement en Europe, 2020, Feantsa, Fondation Abbé Pierre, à télécharger sur www.feantsa.org

+70%

Dans leur « 5^{ème} regard sur le mal logement en Europe » (2020), **la Feantsa** (Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri) **et la Fondation Abbé Pierre estiment à 700.000 le nombre de personnes sans domicile dormant à la rue ou en hébergement d'urgence/temporaire** sur une nuit dans l'Union Européenne. Il s'agit d'une **augmentation de 70% en dix ans**. Des estimations à prendre avec précaution au vu de l'absence de définitions et de méthodologie de comptage communes entre les pays.

Source : 5^e regard sur le mal logement en Europe, 2020, Feantsa, Fondation Abbé Pierre, à télécharger sur www.feantsa.org

BRUXELLES : TOUJOURS PLUS NOMBREUX DANS L'ESPACE PUBLIC

À Bruxelles, on dénombrait 4.187 personnes sans abri ou mal logées la nuit du 5 novembre 2018. Parmi elles, 2.474 hommes, 939 femmes et 612 enfants. Leur nombre a augmenté de 142% entre 2008 et 2018. Cette augmentation est particulièrement marquée pour ce qui est des personnes dénombrées dans l'espace public dont l'effectif a pratiquement triplé sur la période (+182,1 %), mais aussi dans les hébergements d'urgence (+202,0 % dans hébergement d'urgence et de crise et +594,9 % en tenant compte de la Plateforme Citoyenne). Le prochain dénombrement, qui aura lieu cet automne, permettra de faire le point sur l'impact de la crise sanitaire sur le sans-abrisme bruxellois.

Source : Dénombrement des personnes sans abri et mal logées en Région de Bruxelles-capitale, 5^e édition, 5 novembre 2018, la Strada, à télécharger sur <http://www.brussshelp.org/>

DE TOUTES LES NATIONALITÉS

En 2019, 8.874 personnes étaient accueillies par le Samusocial à Bruxelles, dont 5.787 hommes, 2.217 personnes en familles, 864 femmes seules et 6 mineurs non accompagnés. **65% de ces personnes étaient issues de pays extra-européens et 15% de pays européens hors Belgique**. Le Samusocial estime que 70 à 80% des personnes hébergées dans ses centres sont en situation irrégulière sur le territoire.

Source : Rapport d'activité 2019, Samusocial, à lire sur www.samusocial.be

VICTIMES DE VIOLENCES

En juin 2017, la campagne 400Toits organisait la semaine « Face-à-face pour un logement », dont l'objectif était d'aller interviewer les personnes vivant en rue dans la Région de Bruxelles-Capitale. 294 entretiens ont été recueillis par 250 bénévoles. 78% des personnes interviewées dorment habituellement à l'extérieur et 65% depuis plus d'un an. Parmi celles-ci, plus de la moitié (53,9%) n'a plus de logement depuis plus de trois ans. Environ la même proportion de femmes (37,1%) et d'hommes (35,6%) a affirmé que leur itinérance avait été causée par un traumatisme. Presque la moitié (48,6%) des personnes interviewées, hommes comme femmes, ont déclaré avoir été attaquées ou battues depuis qu'elles sont sans abri.

Source : « Portrait robot du sans-abri bruxellois », *Alter Échos*, 14 décembre 2017, Pierre Jassogne, à lire sur www.alterechos.be

En savoir plus : 400Toits. Résultats du face-à-face pour un logement, à télécharger sur www.le-forum.org

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS : LES ÉTATS À LA TRAÎNE

En Europe, les **dépenses des administrations publiques en aides à la construction de logements et d'équipements collectifs représentent 1,3% du total de leurs dépenses** en 2018. Elles sont, dans la moyenne européenne, l'avant-dernier poste de dépenses des administrations. Et celles-ci ont baissé en moyenne de 31,6% dans l'Union Européenne en dix ans. **En Belgique, elles s'élèvent à 0,6% du budget et ont baissé de 25% entre 2008 et 2018**.

Source : 5^e regard sur le mal logement en Europe, 2020, Feantsa, Fondation Abbé Pierre, à télécharger sur www.feantsa.org

Dans les hébergements d'urgence wallons, la moitié des bénéficiaires est sans revenus

5.241 personnes. C'est le nombre de bénéficiaires du dispositif d'hébergement d'urgence organisé par les services partenaires des relais sociaux urbains en Wallonie en 2017. Parmi eux : 19,3% de femmes et 80,7% d'hommes. **Quasi la moitié de ces bénéficiaires est sans revenus (48,5%) tandis que l'autre moitié bénéficie d'allocations sociales** (revenu intégration, indemnité de mutuelle, chômage, etc.). Près de 7% des bénéficiaires appartiennent à des ménages avec un ou plusieurs enfants.

Source : Les chiffres-clés de la Wallonie, 2019, Iweps, à télécharger sur www.iweps.be

(L)armes d'errance. Souffrances et stratégies de survie des habitantes de la rue

Mauro Almeida Cabral est éducateur spécialisé et travailleur de rue au grand-duché de Luxembourg. Son ouvrage *(L)armes d'errance. Habiter la rue au féminin* – deuxième de la jeune collection belge « Transitions sociales et résistances » –, construit à partir de son travail d'intervenant en rue, invite les lecteurs dans le quotidien des habitantes de la rue, invisibles et sujettes à de nombreuses violences.

ALTER ÉCHOS N° 485, 1^{er} JUILLET 2020, MANON LEGRAND

ALTER ÉCHOS : Qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser de près aux habitantes de la rue ?

MAURO ALMEIDA CABRAL : En m'engageant sur le terrain de la rue dans un contexte urbain, je pensais rencontrer des habitants de la rue, sans grande conscience de différences liées au genre. J'ai été sensibilisée à la question de l'errance féminine par un homme à la rue qui, sans m'en dire trop, m'a fait comprendre que sa compagne courait de nombreux dangers à la rue et qu'il craignait qu'il lui arrive quelque chose. Cet échange m'a révélé que la question du genre n'est pas un simple « détail » dans la construction de l'accompagnement psycho-éducatif qu'un éducateur spécialisé peut proposer. Cela a éveillé ma curiosité sur la manière dont les femmes peuvent percevoir la vie à la rue. Et je me suis rendu compte que l'errance au féminin était peu étudiée alors que des questions spécifiques se posent pour les femmes, et non pour les hommes,

liées à la grossesse, aux menstruations, aux violences, à l'hygiène de soi, etc.

AÉ : Bien qu'il soit difficile d'établir un portrait-robot d'une femme à la rue, peut-on dégager certaines caractéristiques communes ?

M.AC : La question des femmes qui habitent la rue est vraiment diversifiée. Je n'ai pas retrouvé un « modèle » de femme à la rue qui aurait telle ou telle caractéristique. C'est pareil d'ailleurs pour les hommes. Au niveau de l'imaginaire, une femme à la rue est une femme d'origine rom, assise par terre avec un carton qui vit de la mendicité. Cela ne correspond pas à toute la réalité même s'il en existe, bien sûr. Ce qui caractérise toutes les femmes à la rue, c'est leur invisibilité. Les femmes se cachent derrière les vestes larges, prennent une voix plus grave – c'est le processus de masculinisation – si bien qu'il est difficile au premier regard de les identifier comme

femmes. Aussi, les femmes alternent des moments de visibilité et d'invisibilité selon leurs besoins. Elles peuvent décider de se rendre dans un service de jour – pour manger, prendre une douche, avoir quelques vêtements... – qui va les reconnaître en tant que femmes, puis elles iront « se cacher » à nouveau – sous des vêtements, par une odeur corporelle délaissée, etc. –, car cette identification féminine peut leur porter préjudice. Ce processus peut conduire les femmes à une « déshabitation de soi », à un délabrement total de leur santé physique. Elles ne se sentent plus dignes, plus femmes, plus humaines...

AÉ : Comment êtes-vous entré en contact avec elles ?

M.AC : J'ai dû sortir des sentiers battus afin de les rencontrer. On ne les croise pas, comme le public masculin, en déambulant dans la rue. Il ne suffit pas non plus d'être présent dans les organisations sociales pour les voir. Il faut trouver les lieux de repos comme des halls de gare, les squats. Et s'y rendre plusieurs fois par jour, tenir compte des différentes temporalités...

AÉ : Quels stéréotypes entourent les femmes qui sont à la rue ?

M.AC : J'ai fait un stage au sein d'une structure dans laquelle j'ai entendu pas mal de professionnels qualifier les femmes de « putes toxicos ». Cela renvoie à l'image de femmes assez violentes, voire dangereuses, qui n'auraient aucun scrupule à mentir aux travailleurs sociaux pour arriver à leurs fins, qui n'auraient aucun scrupule à accepter les business illicites en rue. Une image de femmes qu'il ne faut surtout pas croire, dont il faut se tenir à distance.

AÉ : Il y a la femme « dangereuse ». Mais aussi, à l'opposé, la « victime » ?

M.AC : Cette image de « femme victime à protéger » est liée davantage à l'image des femmes dans la société, que certains nomment encore le « sexe faible ». Des organisations vont donc entrer dans un processus de surprotection des femmes, ce qui revient à les placer dans une position victimaire. On accueille ces femmes, non pas parce qu'elles sont dans le besoin ou parce qu'elles doivent se reposer une nuit ou deux, mais bien parce que ce sont des

femmes qui sont exposées aux dangers de la rue et des hommes. Comme si elles ne savaient absolument pas se défendre et qu'il revenait aux travailleurs sociaux de les « sauver ». Il y a donc ces deux visions très dichotomiques – soit la femme dangereuse dont il faut se tenir à distance, soit la femme vulnérable à sauver; la femme assujettie à son comportement agressif ou soumise aux hommes – dont j'ai voulu m'éloigner.

« Les femmes se cachent derrière les vestes larges, prennent une voix plus grave – c'est le processus de masculinisation – si bien qu'il est difficile au premier regard de les identifier comme femmes. Aussi, les femmes alternent des moments de visibilité et d'invisibilité selon leurs besoins. »

AÉ : Mais la rue est un espace très violent pour les femmes. Et elles subissent des violences inhérentes à leur sexe féminin...

M.AC : Bien sûr, notamment les viols, souvent évoqués par les femmes lors de mon enquête. Il faut aussi comprendre que, contrairement aux représentations collectives, les violences vécues par les femmes à la rue ne sont pas exclusivement le fruit d'agresseurs masculins qui en auraient le monopole. Je ne veux pas dire par là que les hommes ne sont pas violents. Les femmes cumulent un capital de violence assez important, dans leur groupe de pairs et elles sont aussi confrontées à la violence, réelle ou symbolique, dans les services sociaux ou les institutions.

AÉ : Quelles formes prend cette violence dans les institutions ou les services sociaux ?

M.AC : Je pense aux femmes qui se rendent dans des services sociaux et qui sont jugées par rapport à la

→ prostitution avant même qu'elles n'expliquent quoi que ce soit. Les travailleurs sociaux ne cherchent pas toujours à comprendre et sont enfermés dans leurs propres représentations. Plus que des personnes, on accueille des symptômes : on accueille la femme toxicomane, prostituée ou mendiante, mais rarement la femme tout court, avec ses besoins. Une même personne peut être considérée comme «mendiante» par tel accueil de jour, comme «toxicomane» par tel service spécialisé en toxicomanie ou comme «prostituée» par tel accueil pour travailleurs du sexe. Certaines femmes, sans comportement addictif, peuvent aussi se voir attribuer une identité de tox quand elles fréquentent un abri de nuit «pour» personnes toxicomanes par manque d'autres solutions.

AÉ : Vous écrivez aussi qu'il peut être violent pour ces femmes, déjà fragilisées, de toujours devoir raconter leur histoire. Cela peut s'apparenter à une mise à nu.

M.AC : Les femmes peuvent en effet avoir le sentiment de ne plus avoir d'intimité puisque le monde social attend d'elles qu'elles se racontent, beaucoup, qu'elles expliquent leurs souffrances, de long en large. Parfois, être à la rue semble ne pas suffire pour avoir de l'aide aujourd'hui – pour obtenir une adresse de référence par exemple. Il faut aussi avoir vécu d'autres atrocités, avoir été agressée, violée, violentée... et justifier une demande d'aide par des stigmates attachés au genre. Ou alors on accepte les futures mères, les femmes qui veulent sortir de la prostitution, mais pas les femmes qui présentent un comportement addictif. On leur demande aussi d'avoir un projet de vie, comme si demander de l'aide, vouloir se reposer n'était déjà pas suffisant. Cela peut les éloigner des institutions. Les femmes, déjà écorchées vives, se sentent jugées, stigmatisées et décident de se débrouiller autrement pour tenir le coup mentalement.

AÉ : Vous observez qu'il y a une absence d'organisations sociales spécialisées dans l'accueil de femmes en situation d'errance, mais vous dites qu'«il ne faut pas institutionnaliser l'errance au féminin»...

M.AC : Quand on crée un service pour les femmes à la rue, on va donc reconnaître comme «femmes à

la rue» celles qui s'y rendent. Cela risque de détourner le regard sur toutes les autres qui ne s'y rendent pas, qui peuvent même être soupçonnées de ne pas vouloir s'y rendre, car elles «cachent» ou «n'assument pas» quelque chose. Le second risque que je souligne est celui de vouloir à tout prix enfermer des femmes dans une institution qu'elles n'ont pas choisie avec des règlements d'ordre intérieur qui ne leur correspondent pas tout à fait. Exemple : prendre des douches régulières, avec cette idée qu'une femme veut prendre soin d'elle, qu'elle doit gagner en estime de soi. Évidemment que c'est important pour chacun de prendre soin de soi. Offrir une douche mais ne pas assurer la sécurité en rue après n'a pas de sens même si cela part d'une bonne intention. Je donne l'exemple d'une femme à qui l'équipe éducative propose de prendre une douche pour son «bien-être», qui est violée ensuite par un homme attiré par son odeur de savon. L'équipe sociale, en «imposant» une douche, sa vision des choses, a rompu une stratégie de défense mise en place par cette femme.

« Offrir une douche mais ne pas assurer la sécurité en rue après n'a pas de sens même si cela part d'une bonne intention. »

AÉ : Quelle approche faudrait-il alors privilégier ?

M.AC : Je préconiserais une approche bas seuil, un service où les femmes peuvent se rendre quand elles veulent, sans imposition.

AÉ : En non-mixité ou non ?

M.AC : Le fait de séparer les femmes et les hommes traduit une nouvelle fois cette image stéréotypée de l'homme dangereux envers la femme victime. Mais cela peut aussi assurer la sécurité des femmes. Il faut que les femmes aient le choix, c'est en tout cas ce qu'elles m'ont dit.

AÉ : « Au-delà des addictions, la prostitution, qu'elle soit occasionnelle ou régulière, fait partie du quotidien de la majorité de ces femmes qui habitent la rue », écrivez-vous. Quel rapport à la prostitution ont les femmes que vous avez rencontrées ?

M.AC : La prostitution se pose tôt ou tard pour les femmes en rue. Cela ne veut pas dire qu'elles vont toutes se prostituer. Il y a plusieurs formes de prostitution. La prostitution dite classique de femmes qui font le trottoir. Mais il y a aussi des femmes qui achètent leur dose en échange d'un service sexuel. La prostitution peut constituer une réponse rapide, loin d'être facile. Les femmes qui pratiquent la prostitution de survie – à la différence d'une femme qui fait de la prostitution son métier – vont jouer sur des prix très bas et font des passes à cinq euros. Elles acceptent aussi des pratiques sexuelles que d'autres personnes prostituées refusent, comme des rapports non protégés, des pratiques sexuelles douloureuses, extrêmes. Cela marque psychologiquement. Certaines femmes ne se prostituent pas, «pour ne pas tomber aussi bas». D'autres ne feront jamais la manche pour cette même raison, par honte. Et certaines préfèrent se prostituer car elles peuvent faire cela dans des lieux cachés où elles ne risquent pas de croiser des personnes qu'elles connaissent. C'est très subjectif et cela varie d'une femme à l'autre. Enfin, il ne faut pas oublier qu'il existe de la prostitution entre pairs.

AÉ : Des femmes que vous avez rencontrées ont recours à la prostitution pour se garantir une nuit au chaud...

M.AC : Oui, l'une des femmes dont je parle dans le livre est à la rue depuis quelque temps, mais est parvenue à ne pas être identifiée comme femme à la rue. Elle prend soin de ses cheveux par exemple, porte des habits propres. Elle erre toute la journée puis le soir joue de son capital séduction. Elle ne va pas descendre le prix trop bas, imposer un peu plus sa volonté, ou se tourner vers les services d'escort. La prostitution permet à des femmes comme elle de passer une ou plusieurs nuits à l'hôtel. La prostitution prend donc plusieurs formes.

AÉ : La rue rime donc souvent pour les femmes avec la ruse...

M.AC : Tout le temps. Les femmes ont une connaissance tellement fine de la rue qu'elles en viennent à développer des stratégies parfois commerciales, comme trouver des clients pour les dealers en échange de leur dose quotidienne ou hebdomadaire, ou stocker du matériel dans un lieu sûr. Mais si j'ai évoqué certaines de leurs ruses – pour montrer que les femmes vivaient dans la souffrance mais possédaient aussi des ressources –, je n'ai pas tout révélé pour éviter de les exposer et de les mettre en danger.

AÉ : Vous consacrez une partie de votre ouvrage à votre démarche... Quelle est la relation que vous privilégiez ?

M.AC : Il faut avoir en tête qu'on travaille avec des êtres humains avant tout, chacun avec son parcours, sa trajectoire. On parle régulièrement de «bonne distance professionnelle» pour être de «bons» professionnels. Mais la distance peut aussi impliquer une «mise à distance» de l'autre, une réification. Il est selon moi important de réduire la distance. Il me semble plus pertinent de parler d'une «présence professionnelle» bienveillante, d'être dans la proximité, de préserver l'humanité de la personne qu'on accompagne, sans jamais nier son altérité. Il faut donner du crédit aux personnes qu'on accueille et avoir une compréhension plus fine des processus d'addictions. Une personne ne va pas s'en sortir par magie, elle va connaître des épisodes de rechute. Il faut aussi pouvoir donner de soi, pas juste poser des questions et récolter des réponses. Durant le confinement, quand quelqu'un me disait qu'elle avait très peur du virus, j'ai partagé bien sûr son sentiment d'injustice, mais aussi mes angoisses et préoccupations, pour ma santé, celle de mes collègues, de ma famille, de mes amis. Pouvoir parler de soi permet de rééquilibrer le rapport de force entre le bénéficiaire et le travailleur. •



Mauro Almeida Cabral, (L) ARMES D'ERRANCE, Habiter la rue au féminin, Transitions sociales et résistances, Éditions Academia, mars 2020, 174 pages.

Femmes sans abri : les griffes de la nuit

Pour les femmes sans abri, la nuit est synonyme de stress et de peur. Mais surtout, elle prolonge le jour. Car ses côtés obscurs ne font que mettre en lumière une vulnérabilité vécue 24 h/24. Petites tranches de vie de femmes qui n'ont d'autre toit qu'une tente, le ciel étoilé ou un hébergement provisoire.

ALTER ÉCHOS N° 476, 16 SEPTEMBRE 2019, MARINETTE MORMONT

Il est 20 h 30 quand les portes de l'abri de nuit Le Triangle s'ouvrent. Au premier rang du comité d'accueil, la récente recrue de l'équipe d'éducateurs et d'assistants sociaux de l'asbl : un jeune chat dont le prédécesseur avait été intégré dans l'équipe dans le but « d'apaiser des résidents un peu nerveux ». Manque de chance, le petit félin aurait lui-même quelques légers problèmes d'agressivité et se révélerait être « une vraie petite crapule », selon les dires d'un travailleur social. D'où le petit nom dont il a été affublé : Raúl (Castro).

Dans ce petit quartier résidentiel de Mont-sur-Marchienne (Charleroi) étourdi par le chaud soleil du mois d'août, le vaste bâtiment de l'ancienne école des bateliers regroupe une maison d'accueil, un abri de nuit et un centre de jour ouvert il y a un an. Trois structures destinées au même public : des femmes avec leur famille, des femmes en couple et des femmes seules. Des femmes aux profils divers – troubles psychologiques, prostituées, victimes de

maltraitance, de violence conjugale ou tout simplement d'un accident de parcours – mais qui, toutes, sont contraintes, pour des durées plus ou moins longues, à dormir sans avoir de toit à elles. Outre la maison d'accueil, les douze lits de l'abri de nuit accueillent, nuit après nuit, des femmes et leur famille ou leur conjoint.

« Une femme est beaucoup plus fragile à l'extérieur. Il faut apprendre à se débrouiller. Il faut devenir une guerrière. »

Isabelle, sortie du sans-abrisme

Après l'ouverture des portes, le programme de la soirée est toujours le même : attribution des lits, rappel des règles à suivre – ne pas entrer dans la chambre avec tout son barda, douche obligatoire –, puis distribution de café et d'une petite collation –, quelques tranches de pain et des fruits. Une mère de famille partage son repas avec ses deux enfants de 8 et 12 ans. « *Le plus dur, c'est d'être ballottés d'un coin à l'autre. De l'abri de jour à l'abri de nuit. De l'abri de nuit à l'abri de jour. On ne sait jamais exactement de quoi sera fait le lendemain.* » La famille s'est sauvée de son logement pour échapper à la violence du père. Elle attend aujourd'hui une place en maison d'accueil. Mais attendre, « *c'est chiant* ». Le gamin, un blondinet au visage crispé, marmonne du bout des lèvres : « *Si je dors bien ? Bof. Ça dépend des jours.* » Il appréhende la rentrée scolaire – il change d'école et redoute les retrouvailles avec un ancien camarade de classe casse-pieds. Puis, changeant subitement d'humeur, son visage s'illumine à l'évocation du barbecue organisé le lundi qui suit dans le jardin du Triangle. Un barbecue et des jeux d'eau, précise-t-il, enthousiaste : « *Ça va être chouette.* »

Dans le petit réfectoire austère éclairé par des néons, un couple déboule et s'installe à table. Du café, vite. La femme, lasse et irritée par sa journée difficile, résume la situation : « *Avant on était à Dourlet (abri de nuit du CPAS de Charleroi, NDLR), mais il n'y a que trois lits pour les femmes et on ne peut y dormir qu'une nuit sur deux. Et quand je dis dormir, ce n'est pas gagné. Parfois on ne peut pas fermer l'œil. Ça dépend sur qui on tombe. Et puis c'est stressant de ne pas savoir où on va passer la nuit. On reçoit une réponse à 9 heures du soir. À cette heure-là, c'est difficile de trouver une solution alternative. Alors on dort dans la rue. Dans des lieux sécurisés, où on connaît des gens.* »

À l'abri de nuit du Triangle, on refuse peu de femmes. « *Au départ, je pensais qu'il y aurait une plus grosse demande en hiver mais ce n'est pas vraiment le cas*, explique Laetitia Hannot, l'une des éducatrices chargées, depuis dix-sept ans déjà, de 'faire' trois ou quatre nuits par semaine. *Peut-être parce que les propriétaires ont plus de mal à mettre les gens dehors à ce moment-là.* » Certaines femmes préfèrent aussi rester en rue. Pour se cacher des assistants sociaux de peur de perdre la garde de leurs enfants. Pour échapper

aux règles de l'institution (respect des horaires, vivre-ensemble, pas de consommation d'alcool ou de drogues) et jouir d'une certaine liberté.

INTO THE WILD

Dormir dehors, cela a été le choix d'Isabelle des mois durant. Elle nous accueille dans son petit appartement à Saint-Gilles (Bruxelles) qu'elle partage aujourd'hui avec les deux chatons qu'elle a recueillis – l'un avait été maltraité, l'autre abandonné. Celui-ci doit être suivi psychologiquement, rit-elle en désignant le plus jeune : il refuse d'être sevré. Isabelle s'apprête à déménager dans un appartement plus grand. Un appartement à deux étages où elle pourra vivre à nouveau avec son fils de 16 ans, placé depuis plusieurs années.

Une femme sur deux en maison d'accueil a été victime de violence intrafamiliale. Une fois en rue, c'est l'espace public qui devient source de dangers.

Le 1^{er} janvier 2014 a rimé pour Isabelle avec le début de la descente aux enfers. À une heure du matin, son compagnon la jette à la porte avec son fils. En urgence, elle fait garder ce dernier par une amie pour quelques jours et se retrouve officiellement sans-abri. Pendant un an, elle trouve tant bien que mal des connaissances pour l'héberger. De temps à autre, elle passe une nuit dehors ou, quand elle craint trop le froid, dans un café ouvert 24 h/24. En 2015, face au refus d'un ami de continuer à l'abriter, elle se présente au Samusocial. Elle s'imaginait un endroit calme, convivial. Très vite, elle déchant. Alcool, drogues, violences, problèmes d'hygiène, ➔

→ de chauffage ou d'alimentation, vols – elle dort ses chaussures aux pieds pour ne pas se les faire dérober –, « je me sentais comme un rat d'égout, on se faisait traiter comme des chiens, se remémore-t-elle. Si vous vous plaigniez de vous être fait agresser par une autre personne hébergée, ils vous mettaient tous les deux dehors même à une heure du matin. Comme des moutons, on devait dire oui à tout au risque de dormir dehors. Il m'a fallu six mois pour comprendre que ce n'était pas un endroit où je pouvais rester »¹.

Avec quelques compagnons de fortune, elle décide donc de planter sa tente dans un recoin du bois de la Cambre. Tous les matins, elle la démonte et la planque dans une maisonnette de béton. Pour Isabelle, les journées sont longues. Parfois plus difficiles que la nuit. Elle se rend au centre de jour du Clos (asbl L'Ilot) pour se doucher, prendre un repas et recevoir du soutien. Puis elle marche. Se pose dans un parc, essayant de prendre l'allure d'une touriste, dans l'attente du temps qui passe. « En rue, les femmes, on les voit moins, on se maquille pour passer pour une personne normale. On est là, mais on ne nous voit pas. » Puis, à l'approche du crépuscule, retour au campement. « C'était un endroit dont tout le monde disait qu'on y laissait les sans-abri tranquilles. Je restais avec un groupe pour qu'il ne m'arrive rien. Un homme peut se défendre, lui. Une femme est beaucoup plus fragile à l'extérieur. Il faut apprendre à se débrouiller. Il faut devenir une guerrière. Certaines femmes se mettent en couple pour se protéger. Mais parfois c'est pire, il vaut mieux rester dans son coin. » Peu à peu, Isabelle prend ses distances avec ses compagnons pour gagner en intimité. Elle s'installe, seule, un peu plus loin dans le bois. Et arrive ce que nombre de femmes en rue redoutent le plus. Aggression, viol, grossesse. Mais malgré la peur, il est hors de question pour elle de remettre le moindre petit bout d'orteil au Samusocial. Le bois restera son lieu de vie, jusqu'au moment où ses démarches administratives se débloquent, en juin 2016 – de nationalité française, on lui a longtemps refusé son adresse de référence.

LA PART SOMBRE DU SANS-ABRISME

Chez les femmes sans abri, la vulnérabilité sanitaire et sociale s'accompagne d'une dimension de

genre. Une femme sur deux en maison d'accueil a été victime de violence intrafamiliale. Une fois en rue, c'est l'espace public qui devient source de dangers². Un certain nombre d'entre elles ont des enfants. « Les femmes ont des besoins spécifiques, admettons qu'il y a un sexe au sans-abrisme, et insistons pour que leur prise en charge présente des aspects différents de celle des hommes, en matière notamment d'hygiène, d'intimité, d'entre-soi, etc. », écrivaient en 2014 les auteurs d'un état des lieux de la Strada sur les femmes mal logées³. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que si elles sont plus exposées, elles bénéficient, dans une certaine mesure, d'une meilleure prise en charge grâce à différents filets de protection sociale. Ainsi, il faut sans cesse, dans l'offre de solution au sans-abrisme, gérer la tension entre le général et l'exclusif, entre les solutions globales de réduction des inégalités à tous niveaux, et ici celles dédiées strictement au public féminin sans abri et mal logé. »

Et si l'image médiatique des femmes sans logement interpelle, voire met mal à l'aise, n'oublions pas qu'elle révèle surtout une augmentation globale du nombre de personnes sans abri ou mal logées. Les estimations de la Strada, issues du dernier dénombrement des personnes mal logées à Bruxelles en 2018, le confirment : le nombre absolu des femmes mal logées a augmenté depuis 2016 (939 contre 778), mais pas la part des femmes parmi l'ensemble du public (22,4% contre 23%)⁴. « Les femmes dans la rue sont des proies faciles pour la gent masculine, c'est vrai. Mais en rue, il y a des hommes fragiles et des femmes fragiles. Cela dépend de la personne », conclut aussi Laetitia, de l'abri de nuit Le Triangle. •

1. Ces allégations concernant le Samusocial concernent l'organisation de cette structure il y a quelques années. Le « New Samusocial », devenu une asbl de droit public en 2019 et repris en main par un nouveau CA et un nouveau DG, tient à préciser qu'une nouvelle dynamique est en train de se mettre en place, au sein de laquelle la qualité de l'accueil est considérée comme la priorité numéro 1.

2. « Femmes sans abri : vivre la ville la nuit », *Les Annales de la recherche urbaine* n°112, 2017, p. 138-149, MEEN, Puca.

3. « Femmes en rue, dans les services d'hébergement d'urgence, et les maisons d'accueil bruxelloises », état des lieux. Automne 2014, La Strada asbl, Bruxelles, décembre 2014.

4. https://www.lastrada.brussels/portail/images/LAS3220_Denombrement2018_FR_5_BD.pdf



La question du sans-abrisme a toujours été liée à celle des migrations. Pour nombre de personnes en transit ou déboutées du droit d'asile, l'enjeu est de parvenir, chaque jour, à trouver un lieu sûr pour dormir, que ce soit dans un centre d'hébergement d'urgence, via la Plateforme citoyenne ou en rue. Ici, un migrant cherchant un abri près du parc Maximilien.

© KRISTOF VADINO, 2017

Jeunes en errance : «Tous les voyants sont au rouge»

Encore mineurs ou ayant à peine atteint l'âge de la majorité, de nombreux jeunes, belges ou étrangers, errent entre un canapé de fortune, des structures d'accueil d'urgence et la rue. Ils ont échappé ou ont été lâchés par les dispositifs d'aide, et suscitent l'inquiétude des travailleurs sociaux. Lesquels se mobilisent pour élaborer des dispositifs pour les raccrocher au système.

ALTER ÉCHOS N° 482, 26 MARS 2020, MARINETTE MORMONT

« J'ai trouvé une fois un parc, j'avais ma couette et j'ai dormi sur un banc, la deuxième fois dans un garage et les autres fois c'était vraiment dehors, dans des gares... J'étais toute seule, j'avais peur quand même parce que c'est le monde de la nuit, c'est différent, y a tous les SDF qui viennent voir si t'as pas à manger ou des pièces. Mais on dort pas beaucoup dans ces cas-là, c'est vraiment dormir une ou deux heures juste histoire de dire, se reposer. » C'est dans le cadre d'une recherche exploratoire¹ menée en 2018 par le Forum-Bruxelles contre les inégalités sur la problématique des « jeunes en errance » que cette jeune fille confie son angoisse de la nuit en rue. (Tous les témoignages de jeunes dans cet article sont issus de cette étude.) Comme elle, de nombreux adolescents ou jeunes adultes endurent les embûches d'un parcours marqué par une instabilité de logement – voire un long parcours en rue – et un décrochage des institutions censées les protéger. Si leur nombre est difficile à estimer (voir

encadré), « tous les voyants sont au rouge », alerte Bernard De Vos, délégué général aux Droits de l'enfant.

INCASABLES VS ÉJECTABLES

Exclus de leur milieu familial, en fugue, avec un passé de sans-abrisme avec leurs parents, en situation d'exil ou en rupture avec les services d'aide à la jeunesse, les motifs de l'errance chez les jeunes sont multiples. Mais toutes les situations ont en commun la perte de réseaux familiaux et le décrochage des structures d'aide. C'est ce qu'explique Hugo Lantair, coordinateur du service d'aide en milieu ouvert SOS Jeunes, ouvert 24/24 h et qui propose des lits d'urgence à des jeunes en galère : tous les jeunes – hors mineurs étrangers non accompagnés, Mena – qui passent par ce service d'hébergement et qui ont déjà vécu un épisode de vie en rue étaient en fait suivis par les services d'aide ou de protection de la jeunesse.

LE SANS-ABRISME CHEZ LES JEUNES ET LES ENFANTS EN QUELQUES CHIFFRES :

En 2018, le Samusocial a hébergé 7.780 personnes, dont 13,6% de mineurs (la plupart du temps en famille) et 22,2% de jeunes de 18 à 26 ans. La même année, 31 jeunes adultes étaient encadrés dans le projet d'accompagnement dans le logement Step Forward (26 étaient toujours dans le logement fin d'année).

Lors du dénombrement organisé le 5 novembre 2018 par la Strada, 4.187 personnes sans abri ou mal logées ont été décomptées, dont 612 mineurs. Parmi ces derniers : 20 ont été identifiés dans l'espace public, 227 en hébergement d'urgence et de crise, 18 à la Plateforme citoyenne, 256 en maison d'accueil, 11 en squat et 72 en occupations négociées. Entre 2016 et 2018, le nombre de mineurs recensés dans les hébergements d'urgence et de crise a explosé, passant de 149 à 245 (+64%).

En 2016, les 15 maisons d'accueil de la Cocof ont comptabilisé 447 séjours pour des mineurs, soit 22% des séjours.

Chaque année, 250 jeunes passent par l'hébergement d'urgence de l'AMO SOS Jeunes. En 2018, 34% d'entre eux ont déclaré avoir vécu un épisode de vie en rue, contre 1,8% en 2004 (!). Ces données excluent le public des mineurs étrangers non accompagnés (Mena), qui, s'il est pris en compte, fait exploser le chiffre.

Souvent placés dès leur plus jeune âge, ils connaissent dès leurs 10-12 ans des ruptures avec ces milieux de vie, dont ils sont exclus ou dont ils s'enfuient. « Après une dizaine de placements, vers 15-16 ans, les services se trouvent dans l'impuissance face à ces jeunes, et ces derniers sont dans le refus. Il y a de moins en moins de confiance réciproque. Or comme les services d'aide et de protection de la jeunesse sont confrontés en permanence à de nouveaux entrants, ils font le choix de laisser ces jeunes 'gérer leur vie' et se concentrent sur les nouvelles situations. » Étiquetés par les pouvoirs publics d'« incasables », ces adolescents sont en fait lâchés par un système débordé et dépassé. Une démission des institutions dont témoigne cette jeune fille

de 17 ans : « [...] Même en institution quand j'étais placée, chaque pas que j'essayais de faire, ils me cassaient sur ma lancée. Ils me disaient que ça allait pas être possible, que je devais suivre les règles, etc. Mais leurs règles ça sert à rien et puis j'ai été renvoyée du centre, et là ils m'ont laissée à la rue. Quand ils m'ont virée, ils savaient qu'ils me mettaient dehors... »

« L'aide à la jeunesse dit qu'il n'y a pas plus de 5% de son public qui lui échappe, poursuit Hugo Lantair. Nous sommes assez d'accord avec ce chiffre, qui n'a sans doute pas beaucoup évolué. Par contre, ce qui a changé, c'est l'inclusion de ce public : aujourd'hui, on en est arrivé à se dire qu'on pouvait le laisser en rue ! » En décrochage scolaire, mais aussi de leurs réseaux – familial, culturel ou sportif –, « ces jeunes passent au travers de tout ce qui est mis en place pour les rattraper et vivent dans les replis du monde ».

« L'aide à la jeunesse dit qu'il n'y a pas plus de 5% de son public qui lui échappe. Nous sommes assez d'accord avec ce chiffre, qui n'a sans doute pas beaucoup évolué. Par contre, ce qui a changé, c'est l'inclusion de ce public : aujourd'hui, on en est arrivé à se dire qu'on pouvait le laisser en rue ! »

Hugo Lantair, SOS Jeunes

Pour d'autres, la vie bascule un peu plus tard, au moment de la majorité et du passage entre l'aide à la jeunesse et l'aide sociale pour adultes : à l'inversion de la logique d'aide (les mineurs ont – en principe – des droits quasiment illimités tandis que les majeurs doivent remplir des obligations pour y accéder) s'ajoutent un manque de confiance toujours plus aigu envers les intervenants sociaux, des problématiques d'assuétudes et des rythmes de vie dissolus. ➔

→ L'ERRANCE DANS L'EXIL

Le tableau du sans-abrisme chez les jeunes ne serait pas complet sans évoquer les mineurs « en transit » dont une part importante se dérobe elle aussi aux structures d'accueil publiques (Fedasil) ou associatives. Originaires du Soudan, d'Égypte, d'Érythrée, de Syrie ou encore du Maghreb, certains oscillent entre une demande d'asile en Belgique ou une poursuite de leur route vers l'Angleterre; d'autres errent, sans but, d'une ville à l'autre. « Avant 2015, les jeunes demandeurs d'asile étaient peu visibles et beaucoup moins nombreux, se remémore Laurence Bruyneel, qui coordonne la cellule « Mena-tuteurs » chez Caritas international. La plupart débarquaient directement à l'Office des étrangers, ils étaient même déposés à la porte par leur passeur. S'ils arrivaient en Belgique le 15 et que leur demande était déposée le 17, on s'inquiétait de ce qui s'était passé pendant deux jours. Aujourd'hui ils se retrouvent à la rue, à la Porte d'Ulysse ou sont hébergés en famille. Il y a pourtant souvent assez de places dans les centres d'orientation et d'observation de Fedasil. Ce n'est pas un problème de places, mais c'est plutôt que ces jeunes ne sont pas sûrs de vouloir rester. »

Le nombre des jeunes migrants non demandeurs d'une protection est lui aussi difficile à apprécier. En 2019, sur les 500 à 600 jeunes en contact avec SOS Jeunes, présents à la Porte d'Ulysse et au hub humanitaire, seuls 12% décident d'entamer une démarche en vue de rester en Belgique (un chiffre à prendre avec beaucoup de pincettes car il recouvre des personnes qui se déclarent mineurs et ne le sont pas forcément, ou qui sont sur le point d'être majeurs). La même année, sur les 150 jeunes Mena informés par Caritas, après un premier contact avec SOS Jeunes, la moitié acceptent d'entamer une procédure.

Ce public de « non-demandeurs » serait de plus en plus touché par des problèmes de consommation – et notamment de médicaments. C'est le constat posé par l'asbl Synergie14, qui s'adresse aux jeunes en exil et en particulier aux « non-demandeurs », et qui dispose de 14 places d'hébergement pour « des jeunes en situation de crise ». Sanni Hamoud, éducateur : « C'est notre grand défi : ces jeunes sont amochés par le produit qu'ils consomment et nous avons des difficultés à les remettre dans le système. » Ces non-demandeurs, parmi lesquels de nombreux

Maghrébins, font la tournée des villes européennes sans autre projet que celui de survivre. « Ils voyagent en Europe, souvent au départ du Maroc, et peuvent remonter jusqu'en Scandinavie. Puis ils redescendent. Certains se sont connus au Maroc, d'autres au Danemark, en Allemagne. Il y a une petite solidarité entre eux, qui prend fin quand un membre du groupe se retrouve en IPPJ. »

Parfois âgés de pas plus de 10 ou 12 ans, ils ont quitté leur pays d'origine où ils vivaient dans une extrême pauvreté, avec, déjà, un parcours de rue. Ici, ils baignent dans le trafic de médicaments et les casses de pharmacies, avec aucune perspective légale en vue.

Si, pour Synergie14, la problématique des assuétudes chez les Mena a pris de l'importance depuis 2019, celle « des jeunes Maghrébins non demandeurs n'est pas neuve, rappelle Laurence Bruyneel. En 2005 on en voyait déjà régulièrement. C'est justement ce profil qui se faisait attraper par la police de Zeebrugge ». La nouveauté se situe plutôt dans le rajeunissement de ces gamins. Parfois âgés de pas plus de 10 ou 12 ans, ils ont quitté leur pays d'origine où ils vivaient dans une extrême pauvreté, avec, déjà, un parcours de rue. Ici, ils baignent dans le trafic de médicaments et les casses de pharmacies, avec aucune perspective légale en vue. « Ils ont un système de débrouille assez bien foutu, peint Bernard De Vos. Ils sont

assez autonomes, ils ont l'habitude de vivre dans la rue. Du coup, ils sont très méfiants, inabordables. Et tout le monde s'inquiète : l'asbl Bravo, Philippe Close, les CPAS. » Hedwige de Biourge, responsable de la cellule Mena de Fedasil, renchérit : « Ils arrivent au centre d'arrivée (le Petit-Château à Bruxelles) après avoir été interceptés par la police. Ils ne veulent pas de l'accueil, mais on ne peut pas prendre la responsabilité de les remettre à la rue. Quand ils sont très jeunes, nous interpellons le Parquet. Si aucune mesure n'est prise, ils repartent. On fait donc un avis de disparition. Ils vivent dans des squats, entre enfants ou avec des adultes dont ils seraient parfois exploités. Un accueil collectif et générique comme celui de Fedasil n'est pas du tout adapté. » Au nombre de 30 à 40, selon Hugo Lantair, ces enfants se déplacent sur le territoire au gré des interventions policières.

Après une première réunion fin janvier, une seconde table ronde intersectorielle – aide à la jeunesse, migration, aide sociale de première ligne – devrait (aurait dû, au vu de l'actualité...) se tenir à la fin du mois de mars afin d'envisager des réponses adéquates pour ces enfants des rues. « Ce qu'il faudrait, estime le délégué général aux Droits de l'enfant, c'est la mise sur pied d'un lieu à très bas seuil d'accès et l'intensification du travail de rue de proximité, dans l'intérêt de ces enfants et non dans celui de la sécurité. Car s'ils ne sont pas en demande, ils sont en danger. »

UNE MÉFIANCE À CASSER

Belges ou en exil, chez les jeunes en errance, la méfiance est de mise. Pour restaurer cette confiance abîmée, le travail de SOS Jeunes se fait sans mandat – si ce n'est celui du jeune. Des activités « prétextes » (cuisine, sport, art) replacent les ados au centre de l'action, renforcent le lien ainsi que l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. Une image souvent dégradée, comme l'exprime ce jeune homme de 19 ans : « À 3 heures du matin, quand tu regardes l'heure sur le grand écran à la Bourse et que t'attends l'heure du premier métro pour prendre le métro et pouvoir dormir, et à midi tu recommences, rebelote, épuisé, t'as plus de force, t'es sale... C'est un peu tout, tu deviens parano, quand j'étais dehors, pour moi, tous les gens me regardaient et pensaient que j'étais un connard, un moins que rien du tout, mais au fait pas du tout. »

Créer cette accroche est aussi au cœur du travail de Filip Keymeulen, de l'asbl Diogènes, service bruxellois de travail de rue pour les personnes sans abri. Un travail de tous les instants, qui peut prendre du temps. Le travailleur social évoque par exemple sa rencontre avec une jeune fille au cours de ses tournées nocturnes dans le quartier d'« Yser » : lors de leur première conversation, elle est en train de nettoyer sa pipe à crack. Elle a 16 ans, mais traîne en rue depuis au moins deux ans. Aux aguets, elle pose de nombreuses questions. Peu à peu la sauce prend. Un café, un hamburger. Et puis se tisse progressivement un fil qui demeurera fragile, tant cette jeunesse en errance est peu visible et en mouvement perpétuel, créchant tantôt chez un copain, tantôt en rue.

Ce ne sera que bien plus tard – des mois, voire des années parfois – que les démarches concrètes pourront être entamées, à commencer par une remise en ordre administrative. « C'est très difficile de travailler avec eux sur cet accès aux droits », détaille Filip Keymeulen. Parce qu'ils bougent tout le temps, parce que c'est compliqué pour eux d'arriver à un rendez-vous à l'heure et avec les bons documents. Sans parler des trous temporels causés par des passages en IPPJ – s'ils sont mineurs – ou en prison – s'ils sont majeurs. « Il faut aussi parfois convaincre certains travailleurs sociaux de travailler avec eux. Car ils peuvent avoir des comportements un peu durs. » Et d'expliquer : « Ils vivent de la manche, de la prostitution, de vols, de la vente de drogues... Ils consomment. La société ne sait pas trop quoi faire avec eux et les juge à cause du pied qu'ils ont mis dans la criminalité. Pourtant, c'est très important de les voir comme des jeunes. Il y a finalement très peu de gens pour prendre leur défense. »

92% des jeunes de moins de 25 ans en contact avec les travailleurs de rue de Diogènes sont rencontrés dans le réseau Stib. Parmi eux, la moitié sont sans revenus, au moins la moitié ont des troubles de santé mentale, un tiers présentent des problèmes d'alcool et la moitié de toxicomanie. La débrouille, en ce compris la petite criminalité, est un mode de survie : « Faut trouver une manière de se rémunérer soi-même, avoir de l'argent pour se payer son manger; si tu manges pas, tu vas crever sur le trottoir, faut trouver à manger... Et après y en a qui

→ choisissent de voler, y en a qui choisissent de vendre des drogues. Après, voilà, après la police s'étonne pourquoi y a autant de personnes en prison. Mais c'est des personnes très faibles, ils avaient pas le choix» (un jeune homme de 20 ans). Le travailleur de Diogènes conclut : «Ce qui est important, c'est le lien social. Ils sont parfois en rue depuis leurs 13 ans. Il faut travailler cette période, leur faire reconnaître que ce parcours n'était pas normal, que c'était dur !»

ACCUEIL LE JOUR ET TOIT LA NUIT

Un dispositif d'accueil de jour : c'est l'une des requêtes exprimées par les jeunes consultés dans la recherche menée par le Forum-Bruxelles contre les inégalités. Cette même idée a germé dans la tête d'un groupe de professionnels de l'aide à la jeunesse, du sans-abrisme et de la santé mentale après qu'ils ont visité, à Montréal, le projet pour jeunes en itinérance «Chez Pop's».

L'ambition est donc de mettre sur pied à Bruxelles un lieu «bas seuil» accessible aux jeunes de 16 à 25 ans afin qu'ils puissent venir «se poser». Le projet aurait également pour mission un accompagnement mobile des jeunes vers le réseau d'aide externe, de même que l'organisation de permanences de professionnels des secteurs de la santé, social, de milieux artistique ou manuel. «On pourra aussi y élaborer une analyse participative et poursuivre un travail de plaidoyer entamé par le Forum avec certains jeunes², dans le but d'être au plus près des besoins», ajoute Fanny Laurent, chargée de mission au Forum.

Si cet espace a, a priori, été pensé à partir d'un public «belge, issu de l'aide à la jeunesse», il serait ouvert à tous. «On ne sait pas encore quel public se saisira du lieu et à quel moment. L'idée est de réfléchir à tous les publics, à toutes les problématiques. C'est pourquoi nous rencontrons pour le moment les acteurs des secteurs des assuétudes, de la migration et du travail de rue», précise Fanny Laurent. Aujourd'hui porté par le Forum, le projet devrait s'autonomiser en 2020. Des promesses orales de subsides ont été faites dans le chef du ministre bruxellois de l'Action sociale et de la Santé Alain Maron. L'objectif étant, à terme, d'engager d'une équipe de 14 ETP pour couvrir une ouverture du lieu de 6 h 30 à 22 h 30.

Mais quid de l'après-22 h 30? «On a décidé qu'on ne pouvait pas répondre aux questions de logement

et d'hébergement en interne», répond Fanny Laurent. C'est un problème structurel, et notre idée est plutôt de rassembler les forces en présence pour porter des revendications communes sur ce sujet.»

Aujourd'hui, des projets accompagnent des jeunes dans le logement – ex. : logements de transit mené par SOS Jeunes en partenariat avec des agences immobilières sociales, projet «Housing First» pour les 18-25 ans en situation de sans-abrisme du Samusocial. D'autres sont en phase d'élaboration – l'asbl Capuche, un partenariat entre SOS Jeunes, Abaka et Solidarité Logement, permettra de loger un public mixte de jeunes désaffiliés et de jeunes étudiants ou travailleurs. Mais ils demeurent insuffisants.

Et les travailleurs sociaux sont souvent contraints de patienter jusqu'à l'âge de la majorité du jeune pour lui donner accès à des projets de logement pour adultes. Quant aux possibilités de logement en autonomie en aide à la jeunesse, elles sont trop étriquées, selon Filip Keymeulen : «Le jeune doit suivre tout un parcours en institution avant d'y avoir accès.» Ce que confirme Hugo Lantair : «Tu dois être scolarisé, ne pas fumer de pétards, correspondre aux normes de ton centre et ensuite on te propose la mise en autonomie.» Et, l'un comme l'autre, de promouvoir la logique Housing First, peu exigeante en termes de conditions d'accès, le toit étant «le premier besoin auquel il faut répondre».

Quant à l'hébergement des Mena, d'aucuns suggèrent la création d'un centre spécifique pour assurer leur sécurité et répondre à leurs besoins primaires. Car, avec ou sans papiers, être confronté, dans des institutions pour adultes, à la rudesse de la vie en rue et à ses effets, a de quoi provoquer quelques sueurs froides : «T'as 24 piges, tu te retrouves dans un centre, et là tu vois des gens de 60 piges qui se shootent à l'héro, ça attaque le moral direct, direct tu te dis je vais finir comme ça, tu vois...» •

1. Dans le cadre de la recherche «Jeunes en errance» (réalisée par Bénédicte De Muyllder, septembre 2019), 55 jeunes ont été rencontrés via des focus groups et des entretiens individuels afin de livrer leurs réflexions sur la situation d'errance. À noter : les mineurs étrangers non accompagnés et les jeunes adultes sans papiers n'ont pas été pris en compte.

2. Voir le résultat de ce travail, sous la forme de capsules vidéo présentées au parlement bruxellois le 23 janvier 2020, sur <http://www.le-forum.org/medias>.

LA VILLE VOUS APPARTIENT
COMBATTRE L'ARCHITECTURE DU MÉPRIS

CONFÉRENCE DE MICKAËL LABBÉ
Philosophe & auteur de *Reprendre place - Contre l'architecture du mépris*

VENDREDI 16/10 2020. 18H
AU COLLECTIF GARCIA LORCA
RUE DES FOULONS, 47/49 - 1000 BXL
ENTRÉE : PRIX LIBRE

Présentation de la Brussel's Prout Map par Design For Everyone

Lancement du hors-série Sans-abrisme d'Alter Echos

Concert des Hommes-Boîtes
Places limitées - Réservation indispensable -> mmmx@alter.be

